9578

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/lincrduleamen00lamy

L'INCREDULE

AMENÉ

A LA RELIGION

PAR LA RAISON,

En quelques Entretiens où l'on traite de

L'ALIANCE DE LA RAISON

AVEC LA FOY.

Par le R. P. D. F. LAMY, *Religieux Benedictin de la Congrégation de S. Maur.*

A PARIS,

Chez LOUIS ROULLAND, ruë S. Jacques, vis-à-vis Saint Yves, à Saint Louis & aux Armes de la Reine.

M. D.C.C. X.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROY.

PREFACE.

APRE'S avoir doné *les Elemens des Sciences* come une *entrée aux conoiſſances ſolides*, celle de la Religion étant de toutes la plus intéreſſante & la plus ſolide, je n'ay pas héſité à faire comencer par là l'eſſay des Regles & des Verités qu'on y a établies.

Le meilleur uſage qu'on puiſſe faire des lumieres de la Raiſon, eſt de s'en ſervir pour aler à la Religion, ou pour découvrir la veritable à ceux qui ont le malheur

de ne la conoître pas ; c'eſt préciſément juſques-là que doivent nous mener celles dont j'ay fait uſage dans ces Entretiens. On y trouvera une ſuite de propoſitions, dont l'enchaînement conduit aſſez juſte à la verité de la Religion Catholique.

Peut-être que quelques-uns de nos principes ne ſeront pas reçûs indiferemment de tout le monde ; mais il ſufit qu'ils ayent l'aprobation du plus grand nombre, & l'aveu des plus ſolides Eſprits, ſur-tout de ceux que ce Traité regarde plus directement.

Preſque tous ceux, qui

faiſant profeſſion d'incrédulité & de libertinage, ſe piquent de raiſon & de force d'eſprit : tous ceux, qui, pour ſe metre au large, & au deſſus de toute Religion, ſe retranchent à ne rien recevoir que de conforme à la raiſon ; tous ces Eſprits, dis-je, reçoivent les principes dont on fait ici uſage : ou du moins ils ſont diſpoſés à entrer dans les démonſtrations qui les établiſſent.

On en conoît un bon nombre de ce caractére, & ce n'a même été que par les converſations qu'on a euës avec eux, & par la facilité

qu'on a trouvée à leur faire ſuivre l'enchaînement de ces propoſitions, qu'on a pris le parti d'écrire ſur ce ſujet, & de ranger dans un ordre ſuivi ce que les écarts & les interuptions ordinaires aux Entretiens familiers, n'ont permis de leur expoſer qu'à diverſes repriſes.

Il faudroit être bien chagrin pour trouver mauvais que l'on fît uſage de lumieres, qui bien ſuivies, ſervent à lever les principales dificultés, & les plus forts obſtacles qu'on opoſe à la Religion. Or on croit pouvoir ſe flater qu'on les

trouvera ici, je ne dis pas toûjours parfaitement levées, mais au moins fort aplanis par une ſuite de propoſitions preſque toutes tirées de l'idée de l'Etre infiniment parfait.

I.

C'eſt ſur cette idée qu'on comence par ruiner les principaux retranchemens de l'incrédulité, mais ſurtout l'Athéïſme, & le Déïſme.

De l'idée de Dieu bien priſe & bien établie, & de la conſidération de la nature de l'home, l'on vient à découvrir quelle a été ſa deſtination, & pour quel-

le fin il a été créé.

De là l'on infére évidemment non ſeulement la néceſſité d'une Religion, mais même la nature de ſon culte.

De là naît la découverte des principaux devoirs de l'home.

De là réjaliſſent les plus conſiderables verités de la Morale, & de la Perfection.

De là enfin ſe trouve écrite dans le cœur de l'home la loi de Dieu, come le ſceau que ſon Auteur y a gravé de ſa main.

II.

Aprés cela l'on vient à découvrir le dérangement

arivé à la ſituation de ce cœur, ſon égarement, ſon éloignement de Dieu, ſon penchant pour la créature.

Et de là l'on conclut que l'home n'étant plus tel que Dieu l'avoit fait, il faut que par quelque peché ſecret, il ait irrité ſon Auteur, qu'il ſoit tombé dans ſa diſgrace, & qu'il l'ait obligé à le priver de ſes dons, & à changer de conduite avec lui.

De là l'on infére le beſoin d'un Mediateur pour s'aprocher de Dieu, & lui faire ſatisfaction.

De la nature de cette ſatisfaction on découvre la

leurs vraïes idées n'ont rien d'opoſé, qu'aucontraire elles ont entr'elles de tres-étroites aliances, & forment un acord parfait, pourvû qu'on les contiéne chacune dans ſa ſphére.

Il paroît de là, que loin que la Religion ait quelque choſe à craindre de la part de la raiſon, celle-ci eſt tres-propre à mener à celle-là ; & qu'enfin conduire ainſi à la Foi par la raiſon, ce n'eſt pas rendre évident ce que l'on doit croire, mais que c'eſt ſimplement convaincre qu'on le doit croire ; y aïant une extrême diference entre di-

re que *ce qu'on doit croire eſt évident*, & dire qu'*il eſt évident qu'on le doit croire.*

VI.

Au ſurplus, je ne me flate pas que toutes mes preuves doivent paſſer univerſêlement pour démonſtratives : tous les Eſprits ne ſont pas d'une même force, ni d'une égale pénétration ; ce qui n'eſt pas prouvé pour quelques-uns, ſe trouve invinciblement démontré pour quelques autres. Dés que nos propoſitions forment les aneaux d'une chaîne, qui a un auſſi hûreux terme que celui qu'on vient de marqüer, c'eſt la

meilleure preuve que l'on puiſſe doner de leur verité. Ce qui conduit ſi directement au vrai, ne paſſera jamais pour erreur ; de ſorte qu'il ſe peut dire que nos preuves & la verité qu'elles découvrent, ſe ſoûtiénent mutuêlement, & que ſi les preuves découvrent que la Religion Catholique eſt la véritable, la verité de cette découverte afermit celle des preuves.

VII.

Au reſte, come ces Entretiéns ſont une ſuite de ceux que l'on a eus ſur les Elemens des Sciences, & qu'on y fait paroître le mê-

me jeune home qui a joüé ſon rôle dans les premiers, on a crû devoir, à ſa conſideration, deſtiner le premier Entretien au diſcernement des Sciences, & à lui marquer celles que l'on juge les plus propres à former l'eſprit : les ſciences de memoire & l'étude exceſſive & prématurée des faits y ſont un peu maltraitées, parce que ce ſont celles pour leſquelles les jeunes gens ont d'ordinaire plus de paſſion, celles qui ſouvent ſont plus funeſtes à la perfection du jugement, & qui demandent plus de précaution & de retenuë ; mais

je prie qu'on ſe ſouviéne que je n'en veux qu'à l'excês, ou au contre-tems de ces Etudes.

VIII.

Je ne dois pas auſſi ômetre d'avertir que j'ai déja travaillé ſur ce même ſujet par un Traité qui a pour titre, *Verité évidente de la Religion Chretiéne*, & qui n'a pas été déſagreable au Public : mais outre que la méthode en eſt trés-diferente, & bien moins à la portée de tout le monde que celle de celui-ci, il eſt encore vrai que je ne pris pas alors les choſes de ſi haut, & que je ne les pouſſai pas ſi loin que

je l'ai fait ici. ; je ne prouvai que la verité de la *Religion Chretiéne :* au lieu que je prouve ici celle même de la *Religion Catholique*, non pas veritablement dans toute l'étenduë qu'on auroit pû le faire, mais avec une préciſion, qui, ſans rien ôter d'eſſentiel aux preuves, met un eſprit en état de les avoir toûjours à la main, & de les rapeler avec facilité dans le beſoin.

TABLE DES ENTRETIENS.

ENTRETIEN I.

QUelles études ſont propres à former l'eſprit.

I. *L'étude exceſſive & prématurée des faits nuiſible à ſa perfection.*
II. *Mauvais effets des vaſtes lectures.*
III. *Homes d'érudition, ſouvent grands diſcoureurs, mauvais raiſoneurs.*
IV. *Idée de la bone Theologie.*
V. *Dificulté d'alier une memoire trop inſtruite avec la juſteſſe du jugement.*
VI. *Préferer la ſolidité de celui-ci au brillant de celle-là.*

VII. *Juſtes bornes & conditions de l'étude des faits.*
VIII. *Idée de l'étude & de la ſcience de l'Hiſtoire.*
IX. *Juſteſſe d'eſprit vraie clef des ſciences, ou ſcience univerſelle.*

ENTRETIEN II.

I. *Le renverſement des principaux obſtacles à la Religion, a été le deſſein des premiers Entretiens.*
II. *Juſtification de ce deſſein par la ruine de ces obſtacles.*
III. *Renverſement du Sceptiſme.*
IV. *Renverſement de l'Athéiſme, & de ſes retranchemens.*
V. *Abſurdité du progrès à l'infini dans la production des Etres.*
VI. *Abſurdité de réduire tous les Etres à la matiere, & de faire celle-ci éternêle.*
VII. *Stupidité de ne reconnoître point d'autre agent dans l'Univers qu'une nature aveugle.*

VIII. *Pareille extravagance soûtenuë par les Chinois.*
IX. *Necessité d'une intelligence subsistante par elle-même.*

ENTRETIEN III.

I. *Ce que c'est que le Déïsme.*
II. *Extravagance de s'imaginer que Dieu n'exige de nous nul culte, qu'il ne prend nule connoissance de ce qui se passe sur la terre, ou qu'il le mépriſe.*
III. *Réfutation du Socinianisme sur la possibilité de l'Incarnation.*
IV. *Foiblesse des objections Sociniénes à cet égard.*
V. *Renversement du principal retranchement de l'incredulité.*
VI. *Vaine ressource que celle qu'elle recherche dans la mortalité de l'ame, ou dans son anéantissement.*
VII. *Eternité des suplices & des récompenses.*
VIII. *Remede contre le torent des passions.*

ENTRETIEN IV.

I. *Que la lumiere de la raiſon peut mener à la découverte de la vraie Religion.*

II. *L'idée qu'on ſe forme de Dieu eſt déciſive de la neceſſité & de la nature de ſon culte.*

III. *Bizarerie dans la diverſité de ces idées.*

IV. *Vraie idée propre à cette déciſion, & miſe à la portée de tout le monde.*

V. *Qu'il eſt permis à l'home de s'aprocher de Dieu, & d'avoir comerce avec lui par ſa conoiſſance & par ſon amour.*

VI. *Que c'eſt un de ſes principaux devoirs.*

VII. *Que c'eſt en cela que conſiſte la neceſſité de la Religion & la nature de ſon culte.*

VIII. *De cette obligation naiſſent tous les devoirs de la morale.*

IX. *C'eſt la ſource de toute deſa-*

propriation, de tout dépoüillement, de tout renoncement à ſoi-même, & de la vraie ſpiritualité.

X. *Quoique l'eſſentiel de la Religion ſoit dans l'eſprit & dans le cœur, le culte complet demande que le corps y entre pour quelque choſe.*

XI. *Utilité des ceremonies & des mouvemens du corps pour la Religion, lorſqu'on les pratique avec eſprit.*

ENTRETIEN V.

I. *Coment l'home, qui n'eſt fait que pour Dieu, n'a de penchant que pour la creature.*

II. *Ce penchant eſt une ſuite des Loix de l'union de l'eſprit & du corps, en l'état qu'elles ſe trouvent aujourd'hui.*

III. *Quelles furent ces Loix dans leur premier établiſſement.*

IV. *Changement de ces Loix,*

& ſes funeſtes éfets.

V. *Ce changement nous conduit à reconoître, que nous ſomes tombés dans la diſgrace de Dieu.*

VI. *La raiſon nous convainc de nôtre faute, ſans nous découvrir quelle elle eſt.*

VII. *La raiſon nous fait entrevoir, que Dieu a pourvû à la réparation de ſon ouvrage, & au rétabliſſement de la Religion.*

VIII. *A quels caracteres on peut découvrir quelle eſt cette Religion réparée.*

ENTRETIEN VI.

I. *Satisfaire à Dieu pour le peché, vrai moïen de rentrer en grace avec lui.*

II. *Come l'ordre eſſentiel de la juſtice eſt vraiment bleſſé par le peché, il exige indiſpenſablement qu'on lui faſſe ſatisfaction.*

III. *Dieu aussi essentiêlement bon, qu'il est juste, peut veritablement pardoner : mais sans préjudice de sa justice.*

IV. *L'énormité d'une ofense de Dieu demande une satisfaction, en un sens, infinie ; & cette satisfaction demande un médiateur d'un mérite infini.*

V. *La découverte de ce médiateur, vrai moïen d'alier la justice avec la misericorde, & caractere de la vraie Religion.*

ENTRETIEN VII.

I. *Caracteres de la vraie Religion.*

II. *Idée de la Religion Chretiéne. & que ces caracteres lui conviénent.*

III. *Qu'elle enseigne, & done les moïens de rentrer en grace avec Dieu.*

IV. *Qu'elle trouve en* JESUS-CHRIST, *un médiateur, un*

rédemteur ou réparateur.

V. JESUS-CHRIST *répare les desordres de nôtre nature par l'autorité de sa Morale.*

VI. *C'est par de puissans motifs, & par la force de sa grace qu'il nous soûtient dans ces voies dures.*

VII. *Que ce plan de Religion Chretiéne a quelque chose de divin.*

VIII. *Conditions qui rendent infaillible le témoignage des sens.*

IX. *Que la certitude de ce témoignage enferme quelque raisonement.*

X. *Que les verités de la Religion, quelques surprénantes qu'elles soient, sont liées à des faits inconteſtables.*

XI. *Que les Hiſtoriens de* JESUS-CHRIST *n'ont pû, ni se tromper, ni nous tromper.*

ENTRETIEN VIII.

I. *De l'uſage de la raiſon dans les choſes de la foy.*

II. *L'impreſſion ſenſible d'un cœur touché, plus propre que le raiſonment à perſuader des verités.*

III. *Néceſſité du raiſonement pour la Religion.*

IV. *Les caractéres de la vraie Egliſe ſe trouvent dans la ſociété des Catholiques.*

V. *La doctrine de l'Egliſe Catholique lui eſt venue de* JESUS-CHRIST *par une ſucceſſion non intérompue.*

VI. *La tradition univerſéle en eſt le canal immanquable.*

VII. *La doctrine Chretiéne n'a pû s'altérer eſſentiélement par ce canal.*

VIII. *La tradition des vérités chretiénes bien ſuperieure aux traditions humaines.*

IX. *L'infaillibilité de l'Egliſe fon-*

dée sur l'infaillibilité de la tradition universêle.

X. *Aliance de l'obscurité de la foy avec l'évidence de la révélation.*

XI. *Idée abregée de ces entretiens.*

ENTRETIEN IX.

I. *Qu'il est faux que la raison soit contraire à la foy, & qu'on ne puisse conduire à la foy par la raison.*

II. *Défaut d'idées nettes, cause de ce préjugé.*

III. *Ce que c'est que la raison de l'home.*

IV. *Que la foy & la raison prises selon leurs vraies idées, n'ont rien d'oposé.*

V. *Sentimens diferens sur leur mutuêle exclusion.*

VI. *Diverses preuves de leur aliance.*

VII. *Elles doivent être reserrées chacun dans son ordre & dans sa sphére.*

VIII. *De l'usage de la raison dans l'explication & dans l'exercice de la foy.*

IX. *Que pour croire d'une croïance salutaire, la raison ne suffit pas sans un secours surnaturel.*

X. *Que cependant il n'y a point de foy sans raison, & que celle-ci est très-propre à mener à la foy & à la Religion.*

XI. *Que nôtre Religion est à l'épreuve de ce que la raison a de plus fort.*

XII. *Que mener ainsi à la Religion, ce n'est pas rendre évident ce qu'on doit croire, mais que c'est convaincre qu'on le doit croire.*

Fin de la Table.

APPROBATION.

J'Ay lû par ordre de Monſeigneur le Chancelier un Manuſcrit, qui a pour titre, (*L'Incrédule amené à la Religion par la Raiſon*, &c.) Cet Ouvrage eſt compoſé de neuf Entretiens. Dans les premiers l'Autheur prépare l'Incrédule à la découverte de la véritable Religion, en levant les obſtacles qui l'empêchent de la voir. Dans les trois derniers il prouve trois choſes avec beaucoup de force & de préciſion. La premiere, que la Religion Chretiéne eſt la ſeule véritable. La ſeconde, qu'entre toutes les Societés Chretiénes, la Catholique a ſeule tous les caracteres du veritable Chriſtianiſme. La troiſiéme, que la raiſon s'accorde parfaitement avec la Foy. Il n'y a point de matiere plus importante par elle-même que celle-ci; & la maniere dont elle eſt traitée, doit toucher & convaincre tout home de bone foi, & qui cherche ſincerement la verité. Fait à Paris, le 10. Janvier 1709. *Signé*, ANQUETIL.

Fautes à corriger.

PAge 95. *ligne penult.* Strabon, *lisez*, Straton.

Page 239. *ligne* 21. qu'elle ne pouroit, *lisez*, qu'elle pouroit.

L'INCREDULE
AMENE'
A LA RELIGION
PAR LA RAISON.

ENTRETIEN I.

Quelles études ſont propres à former l'eſprit.

I. *L'étude exceſſive & prématurée des faits nuiſible à ſa perfection.* II. *Mauvais effets des vaſtes lectures.* III. *Homes d'érudition ſouvent grands diſcoureurs, mauvais raiſoneurs.* IV. *Idée de la bone Theologie.* V. *Difficulté d'alier une memoi-*

re trop instruite avec la justesse du jugement. VI. *Préferer la solidité de celui-ci au brillant de celle-là.* VII. *Justes bornes & conditions de l'étude des faits.* VIII. *Idée de l'étude & & de la science de l'Histoire.* IX. *Justesse d'esprit, vraie clef des sciences, ou science universelle.*

ENTRET. I. TIMANDRE. QUOI ? c'est vous, Arsile ? Eh ! je vous croïois perdu.

ARSILE. Mille pardons, Timandre, j'ai tous les torts du monde.

TIMANDRE. Coment ? ne m'avoir pas doné un seul signe de vie depuis un tems infini ?

ARSILE. Je meurs de confusion. Encore une fois, Timandre, j'ai tort, & plus même que je ne puis vous le dire.

TIMANDRE. Mais encore, d'où vient cela ? ENTRET. I.

ARSILE. J'ai voulu tenter d'aler ſeul aux découvertes ; & come vous m'aviez flaté qu'avec vos inſtructions je pouvois paſſer de moi-même aux conoiſſances ſolides, j'ai voulu tenter ce paſſage.

TIMANDRE. Si c'eſt là tout vôtre tort, Arſile, il ſera aiſé de vous en laver avec moi. De quelque agrément que me ſoient vos viſites, je me conſorai toûjours aiſément de leur privation, quand je ſaurai que vous êtes ocupé à faire vôtre cour à la ſouveraine vérité. Quelles ſont donc ces ſolides conoiſſances qui m'ont dérobé de ſi agréables momens ?

ARSILE. Je n'oſe preſque vous le dire, tant je crains qu'elles ne ſoient pas de vôtre goût.

ENTRET. I. TIMANDRE. Si elles ſont du vôtre, Arſile, il m'a paru juſqu'à préſent ſi bon, que vous ne devez point craindre qu'elles ne ſoient pas du mien.

ARSILE. Il n'y a pas moïen de vous le celer. J'ai un ami tres-ſavant. C'eſt un prodige de memoire. Sa tête eſt le magaſin de toute l'antiquité profane & ſacrée. Il perce avec une merveilleuſe facilité dans les ſiécles les plus reculés ; & à le voir ainſi rétrograder dans les Hiſtoires des Nations les moins conuës, il eſt mal-aiſé de ſe défendre de croire le monde beaucoup plus vieux qu'on ne le penſe ordinairement. Dans la converſation ce ne ſont que faits hiſtoriques, que beaux traits d'Auteurs Eccleſiaſtiques & profanes, & il débite tout cela d'un ſi beau feu, & avec tant d'agrément,

qu'on a peine à ne lui porter pas quelque envie, & que le moins qu'on puiſſe faire, eſt de l'admirer. ENTRET. I.

TIMANDRE. Eh bien, Arſile, il faut l'admirer : cela eſt aſſurément plus admirable qu'imitable ; mais pour lui porter envie, je veux dire, envier ſon talent, je ne vous le conſeillerois pas. Eſt-ce là vôtre tort ?

ARSILE. Je vous l'avouë, Timandre, j'ai ſouhaité de l'imiter, au moins de loin. Il a même beaucoup contribué à me mettre dans ce goût ; & il eſt vrai que ſur ſa parole, je me ſuis jetté dans les faits, pour ainſi dire, à corps perdu.

TIMANDRE. Ne diriez-vous point mieux, Arſile, *à eſprit perdu* ; car il y a peu d'études plus propres à faire perdre le bon eſprit à certaines gens, I. Etude prématurée & exceſſive des faits nuiſible à la juſteſſe

& à la perfection de l'esprit.

qu'une lecture prématurée & excessive des faits Historiques.

ENTRET. I.

ARSILE. Au moins, il est certain que je m'y suis livré avec beaucoup d'emportement. La facilité que j'y ai trouvée, le plaisir qui m'en est revenu, la vaine demangeaison d'en faire parade dans la conversation, & la secrête passion de me distinguer, & de passer pour savant, ne m'ont guéres permis d'examiner si cela me gâtoit ou me perfectionoit l'esprit.

TIMANDRE. De pareilles dispositions sont assez ordinaires aux jeunes gens. Mais est-il possible, Arsile, qu'une aussi sote vanité que celle-là vous ait fait perdre le goût que vous aviez pour la justesse d'esprit, & pour les études propres à le perfectioner?

ARSILE. A Dieu ne plaise. Je n'ai pas prétendu renoncer

à ce goût, ni au deſſein de me perfectioner l'eſprit : au contraire, ce qui m'a le plus excité à m'engager dans cette étude, c'eſt qu'on m'a repréſenté que c'étoit par la multitude des conoiſſances que l'eſprit ſe perfectionoit, & qu'ainſi on ne pouvoit trop les multiplier. ENTRET. I.

TIMANDRE. Il eſt vrai ; c'eſt par les conoiſſances que l'eſprit ſe perfectione : mais c'eſt par des conoiſſances ſolides, par la conoiſſance des vérités importantes & fecondes ; conoiſſances acquiſes par un ſérieux examen, par de profondes réflexions, par une juſte méthode, & ſur des principes inébranlables ; conoiſſances enfin liées entr'elles, ordonnées & rangées chacune à ſa place. C'eſt, dis-je, par de telles conoiſſances que l'eſprit ſe per-

ENTRET. I. fection, parce que c'eſt par elles qu'il aprend à juger juſte, à raiſoner de ſuite, à ſuſpendre ſon jugement juſqu'à ce que l'evidence l'emporte : c'eſt par elles qu'il devient plus pénétrant, plus étendu, plus libre, plus judicieux, plus ferme dans ce qu'il fait : c'eſt enfin, par cette ſorte d'étude qu'il fait uſage de ſa raiſon ; au lieu que par celle que vous venez de faire, mon cher Arſile, par la conoiſſance des faits, & par ces prodigieuſes lectures, on ne fait guéres uſage que de ſa memoire.

ARSILE. A vous entendre, Timandre, on s'imagineroit que ces lectures ne regardent que des Hiſtoires, & ne roulent que ſur des faits. Il eſt vrai cependant, qu'on lit auſſi des Livres ſavans, des Traités dogmatiques, les Ouvrages

des Peres, où ſe trouvent un grand nombre de ſolides vérités. ENTRET. I.

TIMANDRE. Je le ſai, Arſile ; ces lectures renferment d'excellentes vérités. Mais come ce ſont des vérités qu'on n'a point découvertes par ſoi-même, qu'on n'examine point actuellement, dont on ne s'éforce point de ſe convaincre en remontant juſqu'à leurs principes; qu'on ne ſe met pas en peine d'aprofondir en perçant dans leurs conſequences, & dont on n'a nul ſoin de s'aſſurer la poſſeſſion par de fréquentes réflexions ; enfin, come on ne les lit, ainſi que tout le reſte, qu'hiſtoriquement, elles ne peuvent ordinairement tenir lieu que de purs faits hiſtoriques dans la memoire.

ARSILE. Mais pour juger de la vérité de ces faits, ne faut-il

ENTRET. I. pas du discernement, & de la justesse de jugement ?

TIMANDRE. Assurément il en faut : mais ce n'est pas cette sorte d'étude qui les donne : elle les supose. Pour la faire avec fruit, il faudroit avoir déja le discernement exquis, & le jugement parfaitement formé. Sans cela, de pareilles études sont souvent beaucoup plus nuisibles que profitables.

ARSILE. Nuisibles, Timandre ? Aïez donc la bonté de m'en faire conoître tout le mal: car j'avoüe que je n'y en vois point.

TIMANDRE. Il n'en est point de plus dangereux que celui dont on ne s'aperçoit point. Il en fait plus surement son chemin, & ne se laisse voir que lorsqu'il est assez fort pour résister aux remédes. Je n'entreprendrai pas pour aujourd'hui

de vous découvrir celui-ci tout entier. Il faudroit vous faire voir que ces sortes d'études faites à contre-tems, & sans avoir le jugement formé, sont sujêtes à être presque également funestes à la perfection de l'esprit, & à celle du cœur. Mais come mon dessein n'est pas présentement de vous parler morale, je me borne à ce qui regarde l'esprit. ENTRET. I.

ARSILE. La seule proposition m'en allarme.

TIMANDRE. Je me flate neanmoins qu'il ne me sera pas difficile de vous en convaincre, pour peu que vouliez vous apliquer, & vous dégager, pendant quelques momens, de vos préventions en faveur de ces études.

ARSILE. Parlez, Timandre, Je vous écoûte, & je congedie mes préventions : ou du

ENTRET. I. moins, je me dérobe pour quelque tems à leur compagnie.

II. Mauvais effets des vaines lectures & des richeſſes de la memoire.

TIMANDRE. L'eſprit étant fait pour la vérité ſouveraine, il ne peut trouver toute ſa perfection que dans la poſſeſſion de cette vérité : or ce n'eſt d'ordinaire que par la découverte des vérités particulieres, qui ſont autant d'écoulemens, & de participations de cette ſouveraine vérité, qu'il peut parvenir à cette poſſeſſion. Mais remarquez, Arſile, que je dis *la découverte* des vérités, & non pas leur ſimple lecture ſans réflexion : car lire une vérité de cette ſorte, & la placer dans ſa memoire (je viens de vous le dire) ce n'eſt pas la découvrir, ce n'eſt pas s'en nourir, ce n'eſt pas la poſſeder, ce n'eſt pas être en état de la prouver, & de la défendre : ce

que peut faire neanmoins qui- ENTRET.
conque l'a découverte par ſes I.
réflexions, & par ſon travail.

ARSILE. Je comprens cette difference, Timandre, & je vous ſuis; continuez, s'il vous plaît.

TIMANDRE. Or rien ne nuit plus à cette découverte que la lecture exceſſive des faits, & qu'une memoire chargée d'érudition, ſur tout lorſque le jugement n'eſt pas encore parfaitement formé, & que l'eſprit n'a pas aſſez de juſteſſe. Cette propoſition vous ſurprend, je le vois bien. Mais ſuivez-moi donc, en voici la preuve.

Le raport de conformité ou de diformité, de reſſemblance ou de diſſemblance qui ſe trouve entre pluſieurs idées ou pluſieurs choſes, eſt ce qui s'apelle vérité. Pour trouver donc des vérités, il s'agit de

ENTRET. I.

trouver des raports : or les raports des choſes (prenez-y garde, Arſile) ces raports ne ſautent pas toûjours aux yeux, ils ſont ſouvent cachés. Les diferences des choſes que l'on examine, ſont ſouvent en tres-grand nombre, ſouvent tres-délicates, ſouvent fort imperceptibles. Chaque objet a pluſieurs côtés qui doivent être examinés. Il eſt queſtion de comparer ces objets, & de les comparer par les côtés propres à faire naître l'évidence de leur raport. Il faut aprocher leurs idées les unes des autres. Il faut pour les meſurer juſte, les apliquer, pour ainſi dire, les unes ſur les autres. Pour réüſſir dans cette aplication, il faut également obſerver, & de ne leur rien ôter de ce qui leur convient, & de ne leur ajoûter rien d'é-

tranger ; dans l'un & dans l'autre de ces défauts l'erreur eſt inévitable. On ne peut manquer de juger, ou que des choſes conviénent qui ne conviénent pas, ou que celles qui n'ont nulle convenance conviénent en effet. Et il ſe peut dire que c'eſt là l'une des principales ſources des faux jugemens, & des mauvais raiſonemens. ENTRET. I.

Jugez donc, Arſile, de ce petit détail de précautions neceſſaires pour découvrir les raports des choſes ; quelle aplication d'eſprit, & quelle atention demande la découverte des vérités.

ARSILE. Vous m'étonez, Timandre, par ce détail ; car je voi bien que tout y eſt eſſentiel, & je n'aurois jamais crû que les vérités coûtaſſent ſi cher, ni que leur découverte

ENTRET. I. demandât tant de fonctions d'esprit.

TIMANDRE. Cet esprit cependant est borné, sa capacité est étroite. Tout ce qui va donc à la partager inutilement fait obstacle à la découverte de la vérité, parce qu'il afoiblit l'atention, & l'aplication necessaires pour les autres fonctions. Jugez donc maintenant, Arsile, quels obstacles n'y forme pas une memoire trop instruite, & trop chargée. Quelle place n'enleve pas cette multiplicité de faits & d'images, & quel ressèrement ne cause pas cet amas monstrueux de toute sorte de materiaux.

ARSILE. Mais, Timandre, quand on a une fois bien placé cette multitude de faits, & de materiaux dans les cofres de la memoire, n'est-on pas libre

libre d'en uſer, ou de n'en pas uſer ; d'ouvrir ces cofres, ou de les fermer, & d'empêcher ainſi qu'ils ne faſſent obſtacle à la découverte de la vérité ? ENTRET. I.

TIMANDRE. Quoi, Arſile, avez-vous déja oublié que nous ne ſommes pas ainſi maitres de nos penſées, & que le ſeul cours fortuit des eſprits animaux ſur une des traces du cerveau eſt capable d'exciter cent diverſes images d'objets que nous ne cherchons pas, & qu'il n'eſt pas en nôtre pouvoir de repouſſer dans leurs retraites?

ARSILE. Selon cela, Timandre, ces traces ſont les ſêrures des cofres de la memoire ?

TIMANDRE. N'en doutez pas, Arſile ; mais ce ſont ſêrures, qui d'ordinaire ont entre elles une telle liaiſon, que le même mouvement qui ſert à

ENTRET. I. en ouvrir une, ſufit à en faire ouvrir ſur le champ cent autres.

Méditez un peu, Arſile; cherchez par vous-même la vérité; obſervez ce qui ſe paſſe alors dans vôtre eſprit, & vous vêrez quelle violence feront ſans ceſſe, à ſon atention, les images dont vous venez de remplir vôtre mémoire; vous ſentirez quel partage elles vous cauſeront, de quel bruit elles vous étourdiront, & ſi vous ſerez alors bien à portée de comparer tranquilement les idées des objets que vous méditez, de découvrir leurs raports, & d'en juger ſainement.

ARSILE. Il me ſemble, Timandre, qu'en obſervant bien les regles de vôtre Logique, on ne peut manquer de bien juger de toutes choſes.

TIMANDRE. Eh! ne voïez-

vous pas, Arsile, que tout ce que je viens de vous dire là, & ce que vous avez reconnu vous-même être si essentiel à la découverte des vérités, n'est que la pure & simple execution de nos regles de Logique ? La dificulté n'est donc que de savoir, si l'on est bien en état de les garder avec une memoire trop chargée de faits. ENTRET. I.

ARSILE. Je ne puis pas desavoüer que cette multitude d'images ne forme quelque obstacle à l'atention : mais....

TIMANDRE. Les *mais* ne manquent jamais lorsqu'on nous veut enlever ce qui nous tient au cœur, quelque mépriſable qu'il soit. Ecoûtez-moi, Arsile. Vous savez, puisque vous vous souvenez de vôtre Logique, que pour la perfection du jugement, rien n'est plus necessaire que la justesse d'esprit,

ENTRET. I.

que la préciſion & l'exactitude. Il faut de l'exactitude pour ne rien ôter aux idées de ce qui leur convient. Il faut de la préciſion pour leur ôter tout ce qui ne leur convient pas, ou qui eſt étranger au ſujet de la queſtion. Le défaut de ces qualités eſt ce qui rend l'eſprit faux, & ce qui lui done du travers. Rien cependant n'eſt plus opoſé à ces deux qualités qu'une memoire trop chargée de faits. Eſt-il queſtion de former un jugement juſte & précis ſur un ſujet ? Les eſprits animaux coulans d'eux-mêmes naturellement (comme il arive ſouvent) ſur la trace d'un objet qui lui reſſemblera : il s'en excitera tant d'idées étrangéres à ce ſujet, qui s'y joindront imperceptiblement, qu'il en deviendra méconoiſſable, & que quelquefois mê-

me on paſſera juſqu'à prendre le change, & à ſubſtituer une idée complexe à une idée ſimple, ou une idée tronquée à une idée complete. Les exemples en ſont infinis dans l'uſage ordinaire ; & c'eſt ce qui forme les équivoques, qui produit les diſputes de mots, & ce qui rend les conteſtations interminables : parce que les conteſtans (permetez-moi ce mot) ont en vûë des objets diferens, quoi qu'ils ſe ſervent du même mot. ENTRET. I.

ARSILE. Vous expliquez tout cela ſi naturelement, Timandre, que quand on n'en auroit jamais rien éprouvé, il ſeroit dificile de diſconvenir que les choſes ne ſe paſſaſſent ordinairement ainſi. Mais je veux bien vous avoüer que j'en ai quelquefois fait, à mes dépens, de fâcheuſes expériences.

ENTRET. I. III. Homes d'érudition souvent grands discoureurs, mauvais raisoneurs.

TIMANDRE. C'est sur tout dans la conversation où elles sont fréquentes. Dans son cabinet tête à tête, pour ainsi dire, avec soi-même, lorsqu'on examine un sujet, on est en garde contre ces fâcheuses iruptions d'images dont la memoire est pleine, & l'on en est assurément moins insulté, & moins fatigué. Mais dans la conversation, le plaisir d'y briller, & d'y faire parade d'érudition, & le vain desir de s'aquerir, ou de conserver le nom de savant, ne soufrant plus cette retenuë, & renversant toutes les digues de l'imagination, il faut voir quelle inondation d'images savantes se répand sur toute la surface de l'esprit, par raport au sujet que l'on traite. Ce ne sont que faits & que citations à tort & à travers. On fait passer en revûë

les ombres des plus grands Per- ENTRET.
ſonages de l'antiquité. La rai- I.
ſon & le bon ſens radotent dès qu'ils ne convienent pas avec ce que ces premiers Auteurs ont penſé. Ce ne ſont que fauſſes comparaiſons, qu'exemples pris de travers, qu'écarts, que faux-fuïans, que des à propos hors de propos ; ce ne ſont que digreſſions propres à faire perdre le point de vûë, ou même à faire diſparoître l'état d'une queſtion. Que ſi à tout cela vous joignez les airs de hauteur, & de ſufiſance ſi ordinaires à ces Meſſieurs, jugez quelle juſteſſe peut ſe trouver dans leur converſation.

Auſſi les voit-on perpetuélement batre la campagne, paſſer de queſtions en queſtions, aleguer des Auteurs pour & contre, ſans jamais rien déci-der, & quelquefois auſſi déci-

ENTRET. I.

der fierement ſans rien écoûter ; éluder les raiſonemens les plus précis par des airs de hauteur, ou par des déclamations en l'air, ſans jamais venir au fait.

Enfin, une malheureuſe expérience nous aprend que d'ordinaire il n'eſt point, dans la converſation, de plus grands diſcoureurs, plus contrediſans, moins écoûtans, plus iramenables à la raiſon que ces homes d'érudition & de faits.

ARSILE. Encore une fois, Timandre, je vous l'avouë. J'ai ſouvent été témoin de pareilles ſcênes dans la converſation avec cette ſorte de ſavans; & depuis vos inſtructions de Logique, j'ai eu même le plaiſir de voir que nul n'étoit plus foible dans le raiſonnement que ces homes de faits & d'érudition ; que toûjours prêts

prêts à décider ſur les plus anciénes Hiſtoires, ils ſucombent ſous le moindre argument régulier, & que ſouvent, pour renverſer ces homes d'érudition, il ne faloit que les trois propoſitions d'un ſyllogiſme à la portée d'un Logicien de deux jours. Rien n'eſt plus plaiſant que de voir quelquefois l'inutilité des mouvemens convulſifs qu'ils ſe donent, & les galimatias dans leſquels ils ſe jétent pour parer le coup. ENTRET. I.

TIMANDRE. Je ſuis tres-aiſe, Arſile, que vous aïez fait par vous-même cette expérience; cela doit vous aprendre, que quand vous voudrés tâter le poux à ces Savans, dont les airs ſont ſouvent ſi impoſans, le grand ſecret eſt de les réduire à des idées préciſes, les obliger d'y répondre réguliérement, & les empêcher de batre la

ENTRET. I. campagne. Vous en conoîtrez bien-tôt par là le fort & le foible, & que les plus grands diſcoureurs ſont d'ordinaire de mauvais raiſoneurs.

ARSILE. Pour de pareilles tentatives, il faudroit, Timandre, avoir plus d'âge, & d'autorité que je n'en ai. Car je me ſouviens bien qu'aïant voulu, un jour, ramener un de ces Savans aux regles de Logique, & l'obliger de répondre en forme il me traita de petit Philoſophe, de petit Logicien, & me dit que je n'étois pas Théologien.

TIMANDRE. C'eſt aſſés là la méthode de ces Meſſieurs lorſqu'ils ſe trouvent embaraſſés. Ils ſe font regarder come des Auteurs divinement inſpirés, ou comme ſi la révélation divine de toutes les vérités leur avoit été faite imédiatement,

& qu'il n'y eût qu'eux de vrais Théologiens : mais contez que ce terme n'eſt, à leur égard, qu'un faux fuïant pour ſe tirer de preſſe. ENTRET. I.

ARSILE. Qu'eſt-ce donc, à proprement parler, que la vraie Théologie, afin qu'en pareilles occaſions je ſache à quoi m'en tenir ?

TIMANDRE. Il faut avoüer qu'on atache aujourd'hui de tres-diférentes idées à ce terme. Il y a des eſprits ſi prévenus contre la Scholaſtique, que baniſſant tout raiſonement, & tout uſage de la Logique, ils ne métent la Théologie que dans de pures citations de faits, & de paſſages ſouvent mal choiſis ſur chaque ſujet.

Je dis, *ſouvent mal choiſis* ; car ce ſeroit à la Logique à leur en doner le juſte diſcer-

ENTRET. I. nement : mais come c'eſt ce qui leur manque, rien ne leur eſt plus ordinaire que de prendre de travers les termes des propoſitions, & de produire pour preuve d'une vérité ce qui n'eſt propre qu'à la renverſer, ou du moins ce qui ne lui convient point.

Come le moindre raport des termes d'une propoſition avec le ſujet qu'ils traitent, ſufit pour les déterminer à s'en faire une preuve, la moindre couleur ſufit pour leur faire prendre parti entre les divers ſyſtêmes Théologiques : un peu plus d'éclat, & de brillant dans l'un que dans les autres, plus d'honeur à le ſoûtenir, plus de vaine réputation de bel eſprit, ſont ſouvent les plus fortes raiſons qui forment les partiſans des ſyſtêmes : mile s'y embarquent, je ne dis pas ſans

les posseder, je dis même sans les conoître, loin de pouvoir les prouver. ENTRET. I.

Cependant, ce parti ainsi pris, est ce que ces gens-là apellent *Théologie*. Ceux qui le soûtiénent sont les seuls *vrais Théologiens*; nul de ceux qui s'en écartent ne peut prétendre à ce titre.

ARSILE. Ce que vous dites-là, Timandre, est si vrai, que j'ai vû des Auteurs, qui aprés avoir passé toute leur vie pour excelens Théologiens, & avoir même écrit avec succés contre les Hérétiques, ont tout d'un coup perdu ce titre pour avoir osé se départir, par quelque endroit, du systême favori: les raisonemens les plus Théologiques, pour justifier leur sentiment, n'ont servi qu'à les faire traiter de mauvais Théologiens.

ENTRET. I. TIMANDRE. C'eſt la plus ordinaire reponſe que ces Meſſieurs faſſent aux raiſonemens qui les embaraſſent, & ils ſont fort ſujets à en trouver de cette nature : car come ils ont la tête peu exercée à ſuivre un raiſonement, il ne faut quelquefois qu'une foible objection pour les déconcerter. Il leur eſt donc bien plus facile, & plus court de ſe tirer d'afaire par ùn, *Vous n'êtes pas Théologien.*

ARSILE. Le dénoüement eſt aiſé, mais je le trouve peu Théologien.

TIMANDRE. Il y a d'autres eſprits, qui négligeant les ſources de la vraie Théologie, l'Ecriture & la Tradition, ne metent la Théologie qu'à raiſoner, chicaner, & ſouvent à vétiller. Ils révoquent tout en doute, ils métent tout en queſtions, ils en forment de-

ridicules & d'extravagantes, particulierement ſur la puiſſance de Dieu, & ſur la poſſibilité de certains faits chimériques, que leur fournit une imagination égarée. ENTRET. I.

Ceux-ci ne font pas moins de tort à la Religion que les premiers : parce que leur méthode done lieu de croire qu'en Théologie tout eſt indiférent & problématique ; & c'eſt ce qui a doné ſujet à tant de gens de décrier l'Ecole.

ARSILE. Quel parti prendre donc, Timandre, entre ces deux extrémités ; car je vois bien qu'il les faut éviter pour être bon Théologien ?

TIMANDRE. Il faut retenir de ces méthodes ce qu'elles ont de bon, & laiſſer ce qu'elles ont de mauvais. Il faut d'une part, banir ces excés de conteſtations, ces chicaneries, ces

ENTRET. I. vétilles, ces vains rafinemens, ces queſtions frivoles, ridicules, extravagantes, ou vainement curieuſes : & quand aprés cela on vous dira, que vous n'êtes pas Théologien, vous répondrez, que l'Écriture & la Tradition ſont les ſources de la vraie Théologie, & que toutes les queſtions, & tous les raiſonemens Théologiques, qui ne portent pas ſur ces fondemens, portent d'ordinaire à faux.

D'un autre côté, il faut garder une ſage médiocrité dans les citations de Paſſages, un juſte diſcernement dans leur choix, beaucoup d'exactitude à bien prendre leur ſens, & un ſolide raiſonement pour en faire valoir toute la force. Il faut dire à ces éternels citateurs, que ces citations deſtituées de diſcernement, de mé-

thode, & de raiſonement, ſont des piêres ſans ciment, ou des membres ſans liaiſon ; qu'ôter le raiſonement à la Théologie, c'eſt lui ôter ſes nerfs, & expoſer la Religion aux inſultes des Hérétiques, qui ſe piquent ſur tout d'exactitude & de juſteſſe. Il faut enfin leur dire, que la Théologie dont l'Egliſe fait uſage, & dont elle ſe ſert pour la défenſe, & pour l'établiſſement même des vérités, eſt eſſentiellement diſcurſive ; qu'à proprement parler, cette Théologie n'eſt qu'une Logique qui raiſone juſte ſur les dogmes révélés, & qui en déduit clairement les vérités qu'ils contiénent ; qui ſçait les metre à couvert des objections & des ſophiſmes des Héréti-ques ; qui dans l'étude de l'Ecriture & de la Tradition ſait prendre juſte le ſens naturel

ENTRET. I. des propoſitions, & diſcerner par tout ce qui fait preuve d'avec ce qui n'en a qu'une vaine couleur ; car toutes ces fonctions apartiénent à la Logique. Quiconque ſait en faire uſage eſt vraiment Théologien ; & qui ne le ſait pas, de quelque érudition qu'il ſe pique, n'aura jamais droit à ce titre : & ainſi, Arſile, contez que qui n'eſt pas Philoſophe (ou au moins) qui n'eſt pas *Logicien*, ne ſera jamais bon Théologien.

Enfin, Arſile, je reviens toûjours. Otez-moi la juſteſſe à un eſprit, & donez-lui tout le ſçavoir du monde ; de quel uſage cela lui poura-t-il être? Plus il fera de progrês dans cette érudition, plus il s'éloignera de la juſteſſe. Il ne faudroit pas remonter bien haut dans le ſiécle que nous venons

de quiter, pour y trouver des Ouvrages d'une merveilleuſe érudition, étrangement deſtitués de juſteſſe, & de diſcernement. De tels eſprits pouroient être bons en ſeconds dans un Ouvrage de conſequence : mais il faudroit qu'ils en abandonaſſent la direction, & l'arangement à un habile raiſoneur. ENTRET. I.

ARSILE. Eſt-il poſſible que la juſteſſe du diſcernement puiſſe manquer dans une tête où ſe trouve un ſi vaſte ſavoir?

TIMANDRE. Je vois bien, Arſile, que vous voulez quelque exemple. Le Pere Combefis a paſſé conſtament pour ſavant : Voici cependant ce qu'un des plus modeſtes, & des plus judicieux Critiques de nos jours en a dit. * *La grande érudition de ce ſavant Religieux n'étoit pas jointe à une prudence*

* Monſieur de Tillemont, tome IX. de ſes Memoires, page 747.

ENTRET. I. *aſsés judicieuſe, & aſsés exacte pour bien diſcerner, &c.* On pouroit lui doner en cela quelques compagnons, mais cet exemple ſufit.

V. Dificulté d'alier une memoire tropinſtruite avec la juſteſſe du jugement.

ARSILE. Mais, Timandre, voudriez-vous donc ſoûtenir que cette multiplicité de connoiſſances, d'images & de faits dans la memoire ſoit abſolument incompatible avec le jugement, & la juſteſſe d'eſprit?

TIMANDRE. Non, Arſile; je ne prétens point qu'abſolument parlant il y ait de l'incompatibilité. Il eſt vrai qu'il y en a à l'égard de bien des ſujets: mais il y a d'hureuſes exceptions. Il ſe trouve des eſprits qui excellent, & dans la multiplicité, & la varieté de l'érudition, & dans la juſteſſe du jugement. Le nombre cependant, il faut l'avoüer, en eſt tres-petit; & je n'ai de

mes jours conu que peu de per- ENTRET. I.
ſones, où l'on vît une hureuſe aliance de ces qualités.

ARSILE. Oſeroit-on, Timandre, vous demander, qui ſont ces eſprits privilégiés? Au moins j'ai conu un Solitaire * qui mériteroit fort d'être de ce petit nombre; & je ſuis trompé s'il n'étoit aſſés de vos amis, pour que vous lui fiſſiez l'honeur de l'y faire entrer.

* Le R. P. D. Jean Mabillon, R. Bénédictin de la Congrégation de S. Maur.

TIMANDRE. Je ſai de qui vous voulez parler; & je ſuis tres-aiſe que nous nous rencontrions ſi juſte à cet égard. Ce Solitaire eſt un de ceux que j'avois en vûë, ſans que l'amitié y eût part: car il eſt vrai qu'on ne peut guéres ſavoir plus qu'il ſavoit, ni être en même tems plus judicieux. Il formoit donc une hureuſe exception du grand nombre de ceux à qui l'étude des faits & la multitude

ENTRET. I. des conoiſſances hiſtoriques gâtent, ou du moins affoibliſſent l'eſprit.

ARSILE. Dés que vous reconoiſſez, Timandre, qu'il y a des exceptions, tout le monde prétendra être dans le cas; & ainſi les choſes iront toûjours leur train.

TIMANDRE. Je ne prétens pas ici réformer tout le genre humain. Je ne parle qu'à Arſile; & je ſerai content s'il tire quelque fruit de nos Entretiens. Mais enfin, ſi tout le monde prétend à l'exception, que tout le monde obſerve à quelles conditions nous y métons nôtre Solitaire, & ce qui a contribué à former en lui l'aliance de deux choſes qui nous ont paru ſi incompatibles.

ARSILE. Voïons cela, Timandre, je vous prie.

TIMANDRE. Je ne dis rien

de ſes hureuſes diſpoſitions de corps, come de celles de la tête & du tempérament. Elles entrent neanmoins toûjours pour quelque choſe dans celles de l'eſprit. Je comence par remarquer que la ſcience des faits n'étoit nulement en lui, come dans pluſieurs autres, le fruit de lectures inconſidérées & faites au hazard, ſans deſſein, ſans réflexion, & ſans autre atrait que celui de la curioſité, & du plaiſir de ſavoir, & de faire parade de ce que l'on ſait. Naturélement judicieux, & l'eſprit déja formé avant que de s'apliquer aux faits, il conſulta la raiſon ſur ſon deſſein, & la prit pour guide dans ſon execution. Elle préſida à toutes ſes démarches; elle lui donna le diſcernement des faits; elle prit ſoin de les aranger dans ſa mémoire, par

ENTRET. I. raport à certaines vûës & certaines fins. Il mêla céte étude de réflexions fréquentes, d'Obſervations, de Diſſertations, de Remarques ſavantes ſur les dogmes, & ſur la diſcipline Eccléſiaſtique. Il ſût en tirer des inductions utiles à la Religion. Enfin, il ſe peut dire que dans céte étude, toute hiſtorique qu'elle paroiſſoit, il fit beaucoup plus d'uſage de ſa raiſon, & de ſon jugement, que de ſa mémoire. Doit-on s'étoner aprés cela, ſi l'étude des faits ne lui gâta pas l'eſprit, & s'il ſût faire une ſi hureuſe aliance d'une érudition non comune avec un jugement exquis.

ARSILE. S'il m'étoit permis d'ajoûter quelque choſe à ces traits, & à ces raiſons, je dirois que come il avoit beaucoup de piété, il chercha moins dans ſes

ſes études, à devenir ſavant qu'à nourir ſa piété, & celle de ſes freres. ENTRET. I.

TIMANDRE. Vôtre remarque, Arſile, eſt judicieuſe. C'eſt encore ce qui fit qu'on ne lui vit nul des défauts des faux ſavans, nul empreſſement de ſe produire, nule demangeaiſon de converſer, nule envie de paroître, ou de faire parade d'érudition, nul air de ſufiſance dans les entretiens. Naturélement modeſte ; il parloit peu : retenu, & précautioné il ne ſe rendoit à dire ſon ſentiment, qu'aux inſtances qu'on lui en faiſoit : il avoit de la vivacité, mais il ſavoit en uſer, ou la reprimer à propos. Elle ne l'empêchoit point d'écoûter tranquilement ceux qui n'étoient pas de ſon ſentiment ; toûjours diſpoſé à ſe rendre à la raiſon dés qu'elle paroiſſoit. Voilà donc, Arſile,

ENTRET. I. ce qui s'apelle un vrai Savant. Mais donez-m'en beaucoup de ce caractere ?

ARSILE. J'en cherche, Timandre ; mais vous les voulez si parfaits, qu'il eſt bien dificile d'en trouver.

TIMANDRE. On parloit il y a quelque tems, en préſence d'un illuſtre Cardinal, d'un de ces Savans qui a excélé dans la conoiſſance de l'antiquité la plus reculée, & qui a même beaucoup écrit. Tout le monde s'éforça de lui rendre juſtice ſur ſon ſavoir. Le Cardinal ne fut pas des derniers à la lui rendre : mais il ajoûta que c'étoit domage que cet Auteur n'eût pas eu plus de juſteſſe. Sur cela quelqu'un reprit ; mais on ne peut pas conteſter qu'il ne fût tres ſavant. Je ne le conteſte pas auſſi, repliqua le Cardinal ; mais au-

tre choſe eſt d'être ſavant, & autre choſe d'avoir l'eſprit juſte & judicieux. ENTRET. I.

ARSILE. Céte diférence me paroît tres-réêle. Cependant bien des gens n'y regardent pas de ſi prés.

TIMANDRE. C'eſt qu'on ne diſtingue point entre eſprit & imagination, entre eſprit & bon eſprit, entre mémoire ſavante & jugement.

VI. Préférer la ſolidité du jugement au brillant de la mémoire.

ARSILE. Cela eſt étrange qu'il y ait ſi peu de concert entre le jugement & une hureuſe mémoire.

TIMANDRE. Ce qui fait d'ordinaire leur méſintéligence, c'eſt que lorſqu'une mémoire eſt hureuſe, on s'aplique trop à la ſurcharger. Or les richeſſes de la mémoire ſervent à afoiblir, à apauvrir le jugement. Celle-là fait peu de nouvelles acquiſitions, qu'il n'en-

ENTRET. I. coûte à celui-ci. Je vous en ai dit la raiſon. La mémoire & le jugement ſont dans l'eſprit come deux baſſins de balance : mais il eſt rare qu'ils ſoient jamais en équilibre : ſi l'on ſurcharge le baſſin de la mémoire, on court riſque d'afoiblir celui du jugement ; & dans la néceſſité d'opter (come éfectivement ç'en eſt une aux trois quarts du monde) il me paroît qu'on ne doit pas héſiter à préferer le poids du jugement, & qu'il faut travailler à la ſolidité de celui-ci, aux dépens même de la mémoire, & préferer le flégme de l'un au brillant de l'autre.

ARSILE. Tout ce que vous me dites-là, Timandre, me paroît ſi fort avoüé du bon ſens, qu'on ne peut s'y opoſer ; ſans riſque de ſe brouiller avec lui. Mais auſſi faudra-t-il

donc renoncer absolument à l'étude des faits ? ENTRET. I.

TIMANDRE. Je suis bien éloigné de le prétendre. Ce seroit se priver de conoissances, non-seulement utiles, mais même nécessaires. A force de vouloir coriger un excés, il faut bien se garder de passer dans un autre. Il y a une quantité de faits, qu'on ne peut raisonablement se dispenser d'aprendre. Les principales preuvres de nôtre Religion roulent sur des faits. On ne peut donc hésiter à se doner au moins la conoissance du corps de l'Histoire Eclésiastique, & de ce qui est requis de la profane pour l'intéligence de celle-là. Je ne trouverois pas même à redire que des esprits qui se sentent les disposítions nécessaires alassent beaucoup plus loin dans l'étu- VII. Justes bornes & conditions de l'étude des faits.

ENTRET. I. de des faits, pourvû qu'ils y observaſſent ces conditions. 1°. De ne s'y engager qu'aprés s'être ſufiſament formé l'eſprit, en avoir fait uſage ſur des matieres de raiſonement, & s'être acquis aſſés de juſteſſe, & de diſcernement, pour pouvoir ſe flater de ne pas doner dans le faux. 2. De n'étudier ces faits que par raport à un deſſein formé, come de mieux ſavoir la Religion, & mieux conoître l'home : car dans toutes les hiſtoires particulieres il y a toûjours une hiſtoire générale & dominante du cœur humain, laquelle regne par tout, & ſur laquelle cependant on fait d'ordinaire moins de réflexion. 3°. De réfléchir ſans ceſſe ſur la lecture. 4°. D'aranger dans ſa mémoire, ou ſur le papier chaque fait conſidérable par ra-

port à ſon deſſein, & d'en tirer les inductions convenables. ENTRET. I.

5°. Quand on rencontre des vérités, s'éforcer de les aprofondir, remonter juſqu'à leurs principes, percer dans leurs conſéquences, & s'en aſſurer la poſſeſſion par de fréquentes réflexions.

ARSILE. Je comprens bien, Timandre, qu'une étude de faits qui aura ces conditions, ne fera point de tort au jugement, & poura rendre les eſprits ſolidement ſavans. Mais ne pouroit-on point le devenir à meilleur marché ?

TIMANDRE. Sans cela, Arſile, euſſiez-vous tous les faits, & toutes les Hiſtoires du monde dans la tête, je vous les croirois plus nuiſibles qu'utiles.

VIII. Idée de l'étude, & de la ſcience de l'Hiſtoire.

ARSILE. Nuiſibles, Timandre ? Voilà la ſcience de l'Hiſtoire bien flétrie, & étrangement dégradée.

ENTRET. I. TIMANDRE. Non, Arſile; ce n'eſt point à la ſcience de l'Hiſtoire que j'en veux. Aprenez bien à démêler ce que dit un Auteur de ce qu'il ne dit pas, & à ne lui pas faire condamner (come font certaines gens) une ſcience, ou un art dont il ne condamne que l'excés ou l'abus. N'imitez pas ces Ecrivains, qui, faute de Logique, ou de ſincerité, ſe tuent de vouloir faire combatre un phantôme, parce qu'ils ne peuvent parer les coups qu'on porte ſur une réalité qui leur eſt chére. Se défendre ainſi, n'eſt qu'un indigne jeu de main, qui ne peut ſurprendre que des enfans. Encore une fois donc, Arſile, ce n'eſt point à la ſcience de l'Hiſtoire que j'en veux; ce n'eſt qu'à ſes dehors faſtueux. Voulez-vous ſavoir ce que c'eſt que la réalité

lité de la ſcience de l'Hiſtoire, & quels ſont ſes dehors? Ne m'en croïez pas, ſi vous ne voulez; mais raportez-vous-en, au moins, à ce ſage Solitaire, dont nous venons de parler, à ce génie même ſi diſtingué dans la ſcience des faits. Voici de quelle maniere il s'en explique dans un endroit, où il traitoit exprés de ce ſujet; & je l'ai toûjours retenu, parce qu'il m'a paru plein de bon ſens. ENTRET. I.

C'eſt peu de choſe d'avoir « la mémoire remplie d'une en- « filade, pour ainſi dire, d'a- « nées, de ſiécles, d'olympia- « des, d'époques, & de ſavoir « une infinité de noms d'Empe- « reurs, & de Rois, de Conci- « les, & d'Héréſies, & même « une infinité d'événemens & « de faits. * « * Trait. des Etudes des Monaſtiques Part. 2. ch. VIII.

Voilà les dehors de l'Hiſtoi-

ENTRET. I. re, Arsile ; & je suis trompé si vous ne les trouvez beaus.

ARSILE. Assurément, Timandre, je les trouve si beaus, que je les prendrois pour la réalité même ; & je ne comprens pas coment cet Auteur dit que *c'est peu de chose*.

TIMANDRE. Voïez donc ce qu'il ajoûte, encore pour marquer le cas qu'il en fait.

» Céte maniere de conoître
» ces faits, par la mémoire seu-
» lement, ne mérite pas même
» le nom de *science de l'Histoire*.

ARSILE. Mais qu'est-ce donc que céte science, quelle est sa réalité ?

TIMANDRE. Doucement, Arsile, écoûtons nôtre ami.

» Savoir, c'est conoître les cho-
» ses par leurs causes, & par leurs
» principes. Et ainsi, savoir l'His-
» toire, c'est conoître les homes
» qui en fourniſſent la matiere ;

c'eſt juger de ces homes ſaine- « ENTRET. I.
ment. Etudier l'Hiſtoire, c'eſt «
étudier les motifs, les opinions, «
& les paſſions des homes, pour «
en conoître tous les reſſorts, «
les tours & les détours ; enfin, «
toutes les illuſions qu'elles ſa- «
vent faire à l'eſprit, & les ſur- «
priſes qu'elles font au cœur. «
En un mot, c'eſt aprendre à ſe «
conoître ſoi-même dans les «
autres. «

Voilà, mon cher Arſile, ſelon nôtre ami, la réalité de la ſcience de l'Hiſtoire.

ARSILE. Je ne m'étone pas, Timandre, ſi elle eſt de vôtre goût. J'aurois crû céte idée de vôtre façon, ſi vous ne m'aſſuriez qu'elle eſt de ce ſage Solitaire. Je vous l'avouë franchement ; je n'avois jamais conçû la ſcience de l'Hiſtoire ſous céte idée : mais je la trouve ſi raiſonable, que je ne puis

ENTRET. I. la desaprouver. Mais aussi sur ce pié-là, où se trouveront donc les vrais Historiens, les vrais Savans dans l'Histoire? Qui sont ceux qui conoissent bien l'home, & qui se conoissent bien eux-mêmes? Que le nombre des faux Savans sera grand! & que l'étude de l'Histoire deviendra inutile à bien des gens!

TIMANDRE. C'est trop peu dire, Arsile; ajoûtez hardiment, que céte étude leur deviendra pernicieuse, & funeste; car voici, si je m'en souviens bien, ce qu'ajoûte nôtre ami.

» Sans ces dispositions, au lieu » que l'Histoire devroit servir à » nous aprendre la Morale, par » de sages réflexions, elle ne » sert qu'à nous doner une » vaine idée d'une science fa- » de, & à nous persuader que

nous ſavons quelque choſe, « ENTRET. I.
lorſqu'en éfet nous ne ſavons « * Là même.
rien. * « me.

Eh bien, Arſile; aprés la cenſure de ce Savant du premier ordre, trouverez-vous encore que je maltraite trop la ſcience des faits?

ARSILE. Je me rends, Timandre, plus néanmoins à vos raiſons à l'un & à l'autre, qu'à vôtre autorité; & je vois bien qu'il faut travailler à réformer ſur cela mes idées. Mais je ne puis m'empêcher de vous redire, que ſi, pour devenir ſolidement ſavant, il faut obſerver toutes les régles que vous & cet Auteur nous preſcrivez, le nombre des Savans deviendra bien petit, & leur ſcience même aura peu d'étenduë.

TIMANDRE. J'avouë qu'à ſuivre céte méthode, on ne

I. Entret. IX. Juſteſſe d'eſprit, clef des ſciences, ou ſcience univerſelle.

ſera pas toûjours en état de briller dans les converſations, de les aſſaiſoner de mile bons mots, de jolis traits, de citations ſavantes, ni enfin de parler, ſur le champ, de toutes choſes ; l'eſprit d'univerſalité d'érudition, eſt un peu à l'étroit dans ces régles. Mais ce qui doit conſoler de ces privations un eſprit qui a de la juſteſſe, c'eſt qu'avec céte ſeule qualité, il eſt en état, je ne dis pas ſimplement d'éviter l'erreur, je dis même de juger ſainement de tout, en quelque matiere que ſe puiſſe être, dés qu'il voudra ſe doner la peine de l'examiner, & d'en conoître les matériaux. Il a un diſcernement & une méthode qui ont lieu par tout, qui s'étendent à tout. De ſorte qu'il peut ſe flater d'avoir, dans ſa juſteſſe, la clef de toutes les

ſciences ; & en un mot, de posſéder éminemment la ſcience univerſelle. Cela ne vaut-il pas bien, Arſile, la brillante, & ſouvent même la funeſte érudition de vos Savans? ENTRET. I.

ARSILE. Funeſte, Timandre ? vous m'étonez.

TIMANDRE. Eſt-il rien de plus funeſte à l'eſprit que ce qui va à le fauſſer, & à lui doner du travers ? On a conu des gens, dont tout le progrès dans l'érudition ne ſervoit qu'à leur rendre l'eſprit faux, & qu'à augmenter leur travers naturel.

ARSILE. Je vous l'avouë, Timandre, vous me faites, à l'heure qu'il eſt, une grande honte d'avoir doné dans le ſpécieux paneau de l'érudition : mais par bonheur je n'y ai pas fait un long ſéjour, & j'eſpere que ſi j'y ai pris quel-

ENTRET. I. que mauvais pli, il me ſera aiſé de me coriger.

TIMANDRE. Eh, mon Dieu! vous paroiſſiez ſi content de nos Entretiens; vous goûtiez ſi fort nôtre méthode de chercher la vérité; vous aliez ſi bien: qui vous a ainſi faſciné les yeux & dégoûté?

ARSILE. Non, Timandre, je n'ai, graces à Dieu, perdu ni ce goût de la vérité que vous m'avez donné, ni celui de vôtre méthode, ni la ſatisfaction où j'étois de vos Entretiens. Ils ont toûjours pour moi le même charme. Je vous avouë cependant de bone foi, qu'on a voulu me prévenir contre l'utilité que je m'en prométois; on a tenté de me les faire paſſer pour de petites conoiſſances philoſophiques, plus curieuſes qu'utiles; & l'on s'étonoit même qu'à vôtre âge

vous euſſiez voulu vous abaiſſer juſqu'aux prémiers élemens & aux premieres inſtructions des enfans. ENTRET. I.

TIMANDRE. Aprés la réception & l'aprobation qu'a euës ce Livre, je ne m'atendois guéres à céte eſpéce de critique, ni qu'au défaut de ſujets réels, l'on dût s'en prendre à l'âge de ſon Auteur. Cela fait voir qu'il y a des goûts du moins auſſi extraordinaires pour les alimens de l'eſprit, que pour ceux du corps. Quoi que ç'en ſoit, je ne ſai point d'âge où l'on doive rougir d'inſtruire les enfans, & de leur aprendre les premiers principes de la Religion. Ce miniſtere a été autrefois confié aux plus vénérables Vieillards. Ils ne l'ont pas trouvé indignes d'eux, & je ne me tiendrois nulement deshonoré

ENTRET. I. qu'on m'y destinât. A plus forte raison ne fais-je rien d'indécent, à mon âge, d'écrire quelque chose d'utile à la jeunesse. De tous les ministéres de l'Eglise, il n'en est guéres de plus important que celui de l'éducation des jeunes gens. On est long-tems jeune avant que d'ariver à l'âge de maturité ; & il est rare qu'on s'éloigne dans la vieillesse des impressions qu'on a prises dans la jeunesse * : de sorte qu'il se peut dire qu'instruire les jeunes gens, c'est former les vieillards, c'est leur doner de quoi se soûtenir dans un âge où tout leur manque, & où tout fond sous leurs piés.

* *Adolescens juxta viam suam etiam cum senuerit non recedet ab eâ.* PROV. ch. 22.

En un mot, Arsile, je regarderois come une grace singuliére de mourir en aprenant à de jeunes gens (come je croi

l'avoir fait dans cet Ouvrage) que rien de tout ce qui eſt viſible ou ſenſible, n'eſt capable de les rendre hureux; que les créatures n'ont nules des qualités qui leur plaiſent le plus; que tous leurs atraits ne ſont que de pures illuſions; qu'il n'y a que Dieu qui puiſſe nous rendre hureux ou malhureux; que toute la figure de ce monde n'eſt, ſuivant l'expreſſion d'un Pere, qu'une fable monſtrueuſe, & qu'un menſonge infini *. Si dans le Dictionaire de vos Savans, cela s'apelle de *petites conoiſſances philoſophiques, plus curieuſes qu'utiles*, ils me permétront de les apeller, ſuivant le Dictionaire du bon ſens, *des conoiſſances Chrétiénes beaucoup plus utiles que curieuſes.* Et vous même, Arſile, je me ſouviens bien de vous avoir

ENTRET. I.

* *Ingens fabula, & longũ mendacium.* S. Aug. Conf. IV.

ENTRET. I. vû plus d'une fois touché & édifié de ces conoiſſances.

ARSILE. Je ne l'ai pas non plus oublié, & je ne puis encore y penſer, ſans reſſentir les mêmes diſpoſitions : mais ces Meſſieurs apellent ces conoiſſances *philoſophiques*, parce qu'ils prétendent qu'elles n'ont nul raport ni à la Religion, ni à la Morale.

TIMANDRE. Rien ne fait mieux voir de quelle maniere ces Savans jugent des Ouvrages de Réflexion, avec quelle juſteſſe ils prénent le ſens des Auteurs, & entrent dans leurs deſſeins, & quel diſcernement ils font de leurs principes, & de leurs preuves. Je ne m'étone pas, ſi on leur voit quelquefois faire de ſi plaiſantes Analiſes des Ouvrages d'eſprit. Quoi que ç'en ſoit, Arſile, il faut que ces Meſſieurs, dont vous

me parlez, n'aïent nule idée, ENTRET. I.
ni de la Philoſophie, ni de la Religion, ou du moins qu'ils ne métent nule diſtinction entre la Philoſophie Chrétiéne, & la Païéne. Il faut qu'ils ne ſachent pas que la bone Philoſophie eſt la contemplation, & l'amour de la ſageſſe : que c'eſt le meilleur uſage qu'on puiſſe faire de ſa raiſon : que la conoiſſance de ſoi-même eſt l'introductrice à la conoiſſance de Dieu, & que pour être ferme dans ſa Religion, & ſur tout, d'une maniere à la pouvoir perſuader aux autres : il faut, outre la grace de Dieu, être inébranlable dans les principales vérités que comprénent nos Entretiens.

ARSILE. Aparemment, Timandre, ceux qui en parlent ainſi, n'en jugent que ſur l'idée imparfaite que je leur en

ENTRET. I. ai tracée, ou peut-être sur le titre si simple que vous leur avés doné de *premiers élémens des sciences.*

TIMANDRE. Justement, Arsile, ce n'est que ce titre qui leur impose. Ce n'est guéres que par les titres que ces Savans jugent des Livres. Le Livre est bon, ou mauvais, selon que le titre leur plaît, ou leur déplaît. Ils ne suivent en cela nule autre régle que celle du vulgaire. Un titre modeste est capable de défigurer tout un Ouvrage dans leur esprit, come dans celui de la multitude. C'est la plûpart du tems ce qui fait la bone, ou la mauvaise fortune des Livres: il faut du brillant dans le titre, & dans la Préface, pour leur doner un hureux debit: céte marchandise, plus qu'aucúne autre, doit

être ſurfaite pour être bien venduë. ENTRET. I.

ARSILE. Je me ſuis aperçû, Timandre, de ce que vous dites. La ſimplicité de ces termes, *Premiers élémens*, m'a paru bleſſer la délicateſſe de bien des eſprits, & leur faire imaginer qu'on vouloit les renvoïer aux petites Ecoles. Et come la bizarerie des eſprits eſt grande, j'en ai vû d'autres que le terme de *ſciences* éfraïoit & câbroit. Ils ont tant d'éloignement de tout ce qui eſt un peu abſtrait, ou qui demande quelque raiſonement (car c'eſt ce qu'ils apellent Philoſophie) que les plus grandes vérités de la Religion, traitées méthodiquement, & avec quelque exactitude, ne leur paroiſſent que des *opinions philoſophiques plus curieuſes qu'utiles.*

ENTRET. I. TIMANDRE. Excélente méthode pour ſe former l'eſprit! Ne juger d'un Livre que par les dehors. J'aimerois autant en juger par la reliûre, les eſtampes, & par la dorure.

ARSILE. Il ſeroit moins déraiſonable d'en juger par le titre : mais j'en ai vû qui jugent des Ouvrages par des circonſtances bien plus extérieures. Il leur ſufit qu'un Livre ſoit fait pour ou contre leur ſentiment favori ; qu'il touche bien, ou mal un Auteur, dont ils ſe ſont fait un héros, pour l'aprouver, ou le condamner, ſans même l'avoir lû. C'eſt en vain qu'on les prie de le lire, & d'en juger par les choſes mêmes qu'il contient. En vain vous les obligés d'examiner ſon deſſein, ſa méthode, & ſes preuves : vous ne prenez pas garde que vous

vous parlés à des gens qui ne peuvent lire ſans lunêtes, & ſans lunêtes toutes teintes de la couleur de leur préjugé ; & qu'ainſi ils ne peuvent rien voir qu'au travers de ce préjugé. *Quoi ! un tel ſentiment ſeroit faux ? Quoi ! un tel Auteur auroit tort ? C'eſt ce que je ne paſſerai jamais. Qu'eſt-ce que ce nouvel Ecrivain nous veut dire ? Où a-t-il pris ces nouvelles idées ?* ENTRET. I.

TIMANDRE. Vous repréſentez aſſés bien le rôle de ces Meſſieurs. Come ils ne liſent les Ouvrages que par leurs lunêtes, & que ces lunêtes ne ſont pas toutes de la même couleur, les jugemens qu'ils en forment doivent être tres-diférens. Mais on ſeroit bien malhureux, s'il faloit s'aſſujêtir à céte bizarerie de goûts ; il ſufit de s'aſſujêtir à celui

ENTRET. I. des esprits raisonables : & l'on a la consolation d'aprendre, que ceux-ci trouvent qu'on ne pouvoit guéres traiter de vérités plus solides, plus importantes & plus essentielles à la Religion & à la Morale que celles qu'on a prouvées, ou éclaircies dans ces Entretiens ; & que loin de l'avoir fait d'une maniere chicaneuse & rebutante, ou de leur avoir doné un air mystérieux, ou scientifique, on ne pouvoit guéres les rendre plus aisées, plus familieres, & plus à la portée de tous ceux qui veulent s'assujêtir à faire quelque usage de leur raison.

ARSILE. Oh ! pour cela, Timandre, l'expérience que j'en ai faite ne me permet pas d'en douter. Mais est-il donc bien vrai que les vérités que vous y avez prouvées soient si

importantes à la Religion, & à la Morale ? Si cela eſt, Timandre, vous me feriez un vrai plaiſir de me le faire voir, ne fût-ce que pour m'aprendre de quelle maniere je devois m'en ſervir pour paſſer, ſuivant vos intentions, aux conoiſſances ſolides. ENTRET. I.

TIMANDRE. Vous vous moqués de moi, Arſile, quand vous me faites céte demande. Je ſuis ſur que vous voïez, ou du moins, que vous pouvez voir come moi, l'importance de ces vérités, & les avantages qu'elles aportent à la Religion, pour peu que vous vous ſouveniez de nos Entretiens.

ARSILE. Je croi, Timandre, me ſouvenir aſſez bien de ces vérités ; mais je vous avouë que je les ai rarement enviſagées de ce côté là : &

ENTRET. I. j'aurois au moins beſoin que vous me miſſiez un peu ſur les voïes.

TIMANDRE. Arſile, vous voulez aparemment me faire parler, & je veux donc bien entrer, ſur cela, en quelque détail avec vous. Mais je ſuis trompé ſi vous ne parlez plus que moi dans l'examen que nous alons faire. Je ſuis, dis-je, trompé ſi vous ne vous trouvez plus ſavant que vous ne croïez, & ſi vous ne vous ſentez aſſez fort pour mener, par nos principes, un incrédule juſqu'à conoître la vraïe Religion. Mais réſervons cela à un autre Entretien.

ENTRETIEN II.

I. *Le renverſement des principaux obſtacles à la Religion, a été le deſſein des premiers Entretiens.* II. *Juſtification de ce deſſein par la ruïne de ces obſtacles.* III. *Renverſement du Sceptiſme.* IV. *Renverſement de l'Athéïſme, & de ſes retranchemens.* V. *Abſurdité du progrès à l'infini dans la production des Etres.* VI. *Abſurdité de réduire tous les Etres à la matiere, & de faire celle-ci éternelle.* VII. *Stupidité de ne reconoître point d'autre agent dans l'Univers qu'une nature aveugle.* VIII. *Pareille extravagance ſoûtenuë par les Chinois.* IX. *Néceſſité d'une intelligence ſubſiſtante par elle-même.*

ARSILE. ME voici, Timandre, tout diſpo- ENTRET. II.

ENTRET. II. ſé à vous écoûter, & même à parler, ſi vous le voulez : car je me ſouviens bien que vous prétendez ici me rendre ſavant malgré moi.

TIMANDRE. Non, Arſile, je ne prétend point faire en vous nule métamorphoſe ; je ne veux que vous faire voir que vous êtes plus ſavant que vous ne penſez. Je ne vous demande pour cela, que de répondre ſincerement aux queſtions que je vous ferai, aprés que je vous aurai marqué le deſſein que j'ai eu dans nos Entretiens : car avec céte clef, vous irez par tout, come de vous même ; tout vous ſera ouvert.

ARSILE. Voïons cela, Timandre, je vous prie.

I. Le renverſement des principaux

TIMANDRE. Rien n'eſt plus important à la Religion ; rien de plus propre à mener à ſa

découverte ceux qui en ont le plus d'éloignement, que de lever les principaux obſtacles que l'on y opoſe. Or c'eſt particuliérement, & céte découverte, & la ruïne de ces obſtacles que j'ai eu en vûë dans nos Entretiens : & c'eſt pour cela que je leur ai doné le titre *d'entrée aux conoiſſances ſolides.*

obſtacles à la Religion & ſa découverte, ont été le but principal des premiers Entretiens.

ARSILE. Aſſurément il n'en eſt point de plus ſolides que celles qui nous donent le moïen de lever les obſtacles à la Religion, & d'ariver à la découverte de la véritable.

TIMANDRE. Commençons donc par lever les obſtacles. Je les réduis à ſix. 1°. Le Sceptiſme ou le Pironiſme. 2°. L'Athéïſme. 3°. Le Déïſme. 4°. L'Incrédulité. 5°. Le préjugé de la mortalité, ou de l'anéantiſſeme de l'ame. 6°. Le torent

ENTRET. II. des paſſions. Entreprenez un libertin ſur ſon impiété, & ſur le déréglement de ſa conduite ? 1°. Il vous dira, que ſa paſſion pour les objets créés eſt légitime. Faites-lui voir le déréglement, & le ridicule de ces paſſions. Eſſaïez de l'en détacher, en l'intimidant ſur l'avenir. 2°. Il vous dira, qu'il n'y a point d'autre vie que celle-ci, que tout meurt avec l'home, l'ame & le corps, & qu'ainſi il faut joüir du préſent. Prouvez-lui l'immortalité de ſon ame. 3°. Il vous dira, qu'il s'inſcrit en faux contre tout ce qu'on dit de l'autre vie, des ſuplices des méchans, & de la récompenſe des bons. Faites-lui voir que ce ſont des vérités ſoûtenuës par la raiſon, & ateſtées par JESUS-CHRIST la ſouveraine vérité. 4°. Il vous dira, que

que c'étoit le ſentiment de JESUS-CHRIST ; mais que ce JESUS-CHRIST étoit un home come les autres, & que ce qu'on apéle Incarnation eſt une chimere qui envelope contradiction. Prouvez la verité de l'Incarnation & la Divinité de JESUS-CHRIST ; 5°. il ne craindra pas de vous dire qu'il n'y a point de Dieu. Enfin démontrez-lui par les plus claires raiſons l'éxiſtence de Dieu ; 6°. plûtôt que de s'y rendre, il paſſera juſques à ſoûtenir qu'il n'y a rien de vrai, rien de certain, que tout eſt douteux, & qu'il doute de tout. ENTRET. II.

II. Juſtification de ce deſſein par la ruine de ces obſtacles.

Voilà les ſix retranchemens du libertinage contre la Religion, ou plûtôt les ſix degrés, par leſquels il monte au comble de l'impieté. Pour faire donc voir les avantages qu'on peut tirer de nos entretiens contre ces retranchemens, il n'y a

ENTRET. II. qu'à aprocher ces ſix chefs, des principales verités de nos entretiens. Voilà proprement la clef de tout l'ouvrage. Allons, Arſile, metons la main à l'œuvre. Començons par le dernier; la méthode en ſera plus claire, plus forte & plus convaincante; pour peu que vous vous ſouveniez de ces entretiens, je mets en fait qu'il n'y en aura pas un qui ne vous ſerve à ſa maniere à forcer ces retranchemens, & à lever quelqu'un de ces obſtacles.

ARSILE. Que cela me feroit de plaiſir, ſi je le pouvois! Ces entretiens m'en deviendroient une fois plus précieux, & j'aurois bien de la complaiſance de me voir, par là, toûjours en état de pouvoir combatre avec ſuccés les diverſes eſpeces de libertinage.

TIMANDRE. Ne dites point,

Arsile, si je le pouvois ; vous le pouvez, dés que vous le voudrez ; & c'est en cela que je prétens que vous êtes plus savant que vous ne pensez. Aïez seulement soin de rapeler vos idées. ENTRET. II.

ARSILE, Je ne me défie pas tant de ma mémoire. J'ai repassé trop souvent ces entretiens avec plaisir, pour ne me pas souvenir de ce qu'ils ont de plus considerable: mais, je vous l'avouë, Timandre, je me défie fort de mon discernement, & j'apréhende de me l'être un peu gâté.

TIMANDRE. Ne craignez point, Arsile. Encore une fois vous vous allez trouver plus habile que vous ne pensez. Mais venons au fait: je veux dire au *sceptisme*.

III. Renversement du Sceptisme.

Le sceptisme, ou le pironisme est le sentiment de certains Philosophes qui doutoient, ou qui

ENTRET. II, afectoient de douter de tout ; & qui soûtenant qu'il n'y avoit rien de sûr, ni de certain, hésitoient sur toutes choses, & n'assûroient rien, parce qu'ils ne trouvoient rien de démontré. Eh bien ! Arsile, ne vous souvient-il point que dans nos entretiens nous aïons rien dit de propre à faire voir l'illusion & la chimére de ce sentiment ?

ARSILE. Vous m'y avés fait, Timandre, tant de vraïes démonstrations, que je ne comprens pas qu'aprés les avoir vûës, on puisse, sans délire, persister dans le doute sur les sujets qu'elles regardent.

TIMANDRE. Mais, vous-même, Arsile, ne vous souvenez-vous pas d'en avoir fait de très-fortes ? Le raisonement que vous me fîtes, dans nôtre second entretien, pour me prouver vôtre exiſtence, étoit assû-

rément à l'épreuve de tous les doutes les plus outrés, & de toutes raiſons de douter. Quel doute pouroit tenir contre ces deux mots ? *Je penſe, donc je ſuis ?* ENTRET. II.

ARSILE. Mais d'ailleurs, Timandre, ne m'avés-vous pas fait clairement voir dans nôtre douxiéme entretien, que le caractére du vrai dans les choſes qui ne ſont que du reſſort de la raiſon, eſt l'évidence, & que celui de l'évidence eſt l'invincibilité, ou l'impuiſſance de réſiſter, de ſuſpendre, & de douter. Qui eſt-ce qui ne ſe trouve pas quelquefois dans céte impuiſſance ? & quel eſt le doute qui puiſſe tenir contre les démonſtrations, que vous m'avés données de l'immortalité de l'ame, de l'éxiſtence de Dieu, de l'infinie diviſibilité de la matiére, & de tant d'autres ſujets ? Non, Timandre, le pironiſme n'eſt qu'un

ENTRET. II. vain fantôme qui disparoît à la lumiere de vos entretiens, comme la nuit disparoît à la lumiere du Soleil.

TIMANDRE. Vous voilà donc convaincu que l'obstacle du pironisme se trouve sufisament levé par nos entretiens. Voïez s'ils ne font pas aussi disparoître celui de l'athéïsme.

IV. Renversement de l'Athéisme & de ses retranchemens.

ARSILE. Oh ! pour cela, si par l'athéïsme, l'on n'entend que le sentiment de ceux qui ne croiroient pas l'éxistence de Dieu, il me paroît, Timandre, que vous l'avez sufisamment refuté, & que le quatriéme de nos entretiens fut tout destiné à démontrer céte éxistence.

TIMANDRE. Vous souviendroit-il bien de quelqu'une de ces démonstrations ?

ARSILE. Il y en a une surtout qui m'est devenuë fort familiére, parce que je la repasse souvent. La voici :

Je ſuis : je ſuis un être penſant : je ne ſuis pas de moi-même. J'ai donc un auteur de mon être. L'être penſant en moi, ne tient rien de la matiére. Il peut être conçu ſans penſer à elle, & même en la ſupoſant impoſſible ; il n'a donc rien de matériel. Mon auteur ne m'a donc pas tiré du ſein de la matiére. C'eſt donc par la voïe de création qu'il m'a produit. Il eſt donc tout-puiſſant : il eſt donc Dieu : il y a donc un Dieu. ENTRET. II.

Vous voïez bien, Timandre, que je ne fais que marquer la ſuite des idées moïénes d'un long raiſonement, ſuivant la méthode de vôtre Logique.

TIMANDRE. Je ſuis ravi, Arſile, de vous voir faire un ſi juſte uſage des idées de Métaphiſique, & des régles de Logique. Mais pour lever parfaitement l'obſtacle de l'athéïſme, ce n'eſt

ENTRET. II.

pas assez de démontrer l'éxistence de Dieu ; il faut forcer tous les retranchemens des Athées, & lever toutes les dificultés qu'ils forment contre céte éxistence, & ils en forment de plus d'une sorte.

V. Absurdité du progrès à l'infini dans la production des êtres.

Les uns vous diront qu'il n'y a point de premier être qui soit improduit, & que tous les êtres tiénent leur éxistence successivement les uns des autres en remõtant à l'infini, sans qu'il soit possible d'ariver jusqu'au premier.

ARSILE. Je répondrois que la question n'est pas de savoir si l'on peut parvenir au premier : mais qu'il s'agit de savoir si dans la colection de tous les êtres, il y en a au moins un qui ne succede à personne, & qui ne tiéne son éxistence de qui que ce soit. Or il est aisé de faire voir qu'il y a contradiction qu'il n'y ait pas un tel être. Car s'il n'y en a point, il faut que la colection de

tous les êtres ne ſoit compoſée que de ſuccedans, ou de deſcendans; en ſorte qu'il ne s'en trouve pas un qui ne deſcendé d'un autre : Or de qui pouroit deſcendre céte colection d'êtres, puiſque, hors d'elle, il n'y a que le néant ? Ce ſeroient donc des deſcendans ſans antécédans, des ſucceſſeurs ſans prédéceſſeurs, c'eſt-à-dire, des valées ſans montagnes. ENTRET. II.

Et qu'on ne diſe point qu'ils deſcendroient les uns des autres : car il faut dans une production ſucceſſive, qu'il y en ait au moins un qui ne deſcende de perſone.

TIMANDRE. Vous vous ſouvenez aſſez bien de nos preuves, & vous ne réfutez pas mal ces Athées : mais il en eſt d'autres qui prétendent qu'il n'y a que des êtres matériels, & que la matiére eſt néceſſaire & éternêle.

ENTRET. II. ARSILE. Céte ſeconde eſpéce d'Athees ne m'embaraſſeroit pas plus que la premiere. Vous me fites trouver, dés nôtre ſecond entretien, une ſi prodigieuſe diférence entre un être penſant & les êtres matériels ; & par la méthode que vous me donâtes, il eſt ſi aiſé à chaque particulier de s'aſſûrer qu'il eſt un être penſant, & que l'être penſant ne tient rien de la matiére ; que pour peu que ces Athées euſſent de bone foy, il leur ſeroit aiſé de revenir de ce préjugé.

VI. Abſurdité de rèduire tous les êtres à la matiére & de la faire éternêle.

TIMANDRE. Et que dites-vous de l'Eternité, & de la néceſité de la matiére ?

ARSILE. Cela me paroît ridicule. Je vous avouë néanmoins, que je ne me ſouviens pas bien de ce que vous m'avez dit ſur cela.

TIMANDRE. Eſt-il poſſible ? Quoi, n'avons-nous pas dit

qu'un être néceſſaire & éternel doit éxiſter par lui-même ; que rien d'imparfait ne peut éxiſter de ſoi-même ; qu'éxiſter par ſoi-même, & eſſentiélement, c'eſt éxiſter par l'excélence de ſa nature, & par l'infinité de ſes perfections ; & qu'ainſi un être qui éxiſte par lui-même, les doit avoir toutes, rien n'aïant pû le borner ; & que cependant la matiére eſt d'elle-même tres-imparfaite, ſans force, ſans activité, ſans pouvoir de rien faire que par le mouvement, & encore par un mouvement qui doit lui venir d'ailleurs, & qu'elle ne peut ſe doner ?

ENTRET. II.

ARSILE. Je vous avois bien dit, Timandre, que vous ne me trouveriez pas toute l'habileté que vous atendiez. J'ajoûterai néanmoins à tout ce que vous venez de dire, que la matiére étant dans un changement con-

ENTRET. II.

tinuel, sujéte à mile divers arangemens & dérangemens, il faut bien qu'il y ait un premier moteur, une premiere cause de tous ces changemens, qui soit un être diférent de la matiére: puisque ces arangemens marquent visiblement dessein & sageſſe, & par consequent conoissance, ce qui ne convient point à la matiére.

VII. Stupidité de ne reconoître point d'autre agent dans l'univers qu'une nature aveugle.

TIMANDRE. Ces Messieurs prétendent que céte premiere cause est la nature, & que c'est elle qui produit, & qui fait tout.

ARSILE. Si par la *nature* ils entendent un être intêligent, éclairé & sage, c'est ce que nous prétendons, & ce que nous reconoissons pour Dieu. Mais s'ils entendent par ce terme quelque choſe d'aveugle & de stupide, un être privé de conoissance & de sageſſe; vous m'avez fait voir, Timandre, trop d'art &

de sageſſe dans les ouvrages de l'Univers, ne fût-ce que dans l'union de l'eſprit avec le corps, & dans la mécanique du corps humain & de ſes organes, pour croire que ces ouvrages n'ayent point d'autre cauſe qu'une tête nature. ENTRET. II.

Je ne voudrois même que céte raiſon pour confondre les Athées, & leur faire voir que pour de ſi merveilleux ouvrages, il faut une cauſe non ſeulement intéligente, mais même parfaitement ſage : n'y aïant point d'extravagance pareille à cêle de vouloir faire éxécuter toutes les beautés de l'Univers, tous ces arangemens ſi induſtrieux, toute cête régularité de mouvement par une cauſe qui non ſeulement n'eſt pas parfaitem nt ſage, mais même qui ne ſait ce qu'elle fait, & qui éxécute réguliérement un plan, ſans en

ENTRET. II.

avoir d'idée, & sans conoître les loix de l'exécution.

VIII. Pareille extravagance soutenuë par les Chinois.

TIMANDRE. C'est pourtant ce que font les létrés Chinois, ces esprits si éclairés & si élevés: car outre la matiére, ils reconoissent un être éternel & nécessaire, qu'ils regardent come une justice & une sagesse, dans laquelle nous conoissons tout ce qui est juste, & tout ce qui est vrai, dans laquelle nous trouvons les idées de toutes choses: car ils prétendent que c'est cet être qui donne à la matiére ses formes & ses arangemens, & qui produit réguliérement tous ces merveilleux ouvrages de l'Univers, sans néanmoins avoir de conoissance.

ARSILE. Est-il possible, Timandre, que des esprits qui passent pour éclairés & élevés, puissent digerer de pareilles absurdités? Un être necessaire &

éternel, qui contient une infinité de perfections ſans avoir celle de penſer : qui a les idées de toutes choſes ſans les conoître ; qui produit tout ſans le vouloir, & ſans le ſçavoir ; qui fait tout ce qu'il y a de plus beau & de plus régulier dans l'univers, & qui ne ſait ce qu'il fait : un être enfin qui eſt la ſageſſe même, & qui n'eſt pas ſage. Je ne ſai lequel eſt le plus monſtrueux, ou de cette chimere, ou des eſprits qui ſont capables de la dévorer. ENTRET. II.

TIMANDRE. Je conviens avec vous, Arſile, qu'un tel renverſement d'eſprit eſt ſurprenant, & j'ajoûte qu'il eſt déplorable que des eſprits qui ont pû s'élever juſqu'à la conoiſſance d'une juſtice & d'une ſageſſe éternelle, qui en font le ſujet le plus ordinaire de leur contemplation & la régle de leurs devoirs, ayent pû tomber dans ce ſens reprou-

ENTRET. II. vé. Car pour n'être plus athée, il ne leur faudroit que reconoître que céte juſtice éternêle qu'ils honorent, eſt également intéligente & ſage.

ARSILE. Eh ! ne pouroit-on point les obliger à lui faire reſtitution de ces deux perfections qu'ils lui dérobent ſi injuſtement ?

TIMANDRE. Si quelcun eſt capable de les amener là, c'eſt un illuſtre Prélat que j'ai l'honeur de conoître *. Il a pour cela toute la lumiere & tout le zéle qu'on peut ſouhaiter. Quoique c'en ſoit, je puis vous dire que vous venez de leur faire, & aux autres ſemblables athées, le plus fort argument qu'on puiſſe leur propoſer, & qu'aſſurément jamais perſone n'y répondra directement d'une maniére un peu raiſonable. Il faut neanmoins vous dire qu'il ſe trouve en

* M. de Lionne l'Evêque de Roſalie.

en Europe des Athées qui prétendent y répondre indirectement ; c'eſt-à-dire, en le retournant & le renverſant ſur ceux qui le leur propoſent. Car ils objectent que beaucoup de Philoſophes qui reconoiſſent le vrai Dieu, ne font point de dificulté de ſoutenir que les creatures, même inanimées, ſont, par leur nature particuliere, ou par leurs formes ſubſtanciêles, de vraies cauſes éficientes de pluſieurs éfets qui demandent de l'intéligence & de la ſageſſe. Ils prétendent que c'eſt la nature qui produit les fruits dans les plantes, & les mouvemens dans les bêtes ; que c'eſt encore elle qui forme la merveilleuſe ſtructure des organes & des bêtes & des plantes, &c. & que cependant il eſt certain que cette nature ne conoît rien de ce qu'elle fait, & qu'elle ignore même ſon éxiſtence. Il

ENTRET. II. IX.

Ce paradoxe eſt favoriſé par les ſentimens des Ariſtotéliciens.

ENTRET. II. eſt bien vrai que ces partiſans de la nature reconoiſſent qu'elle a beſoin du concours de Dieu pour agir actuellement ; mais ils ſoutiénent en même temps que c'eſt elle qui détermine ce concours ; & qu'ainſi ce n'eſt en quelque façon qu'en ſecond que Dieu intervient dans ces ouvrages : par exemple, ils prétendent que dans la formation des germes d'une plante ou d'un animal, (germes, dis-je, qui ſont l'ébauche de la plante & de l'animal) ce n'eſt pas Dieu qui dirige l'ame vegetative de l'une, & l'ame ſenſitive de l'autre ; qu'il eſt vrai qu'il leur donne ſon concours ; mais que ce ſont elles qui l'apliquent & le dirigent, quoiqu'elles n'ayent nule idée de ces excélens ouvrages, & qu'il ſoit certain qu'elles ne ſavent ce qu'elles font.

Sur ces exemples & ces inſtan-

ces, que ces Athées multiplient à l'infini, voici come ils raiſonent. ENTRET. II.

Il n'eſt pas plus impoſſible que la *nature* priſe en general, & la *juſtice éternéle* des Chinois, toutes privées qu'elles ſont d'intéligence & de conoiſſance, agiſſent reguliérement, obſervent les loix les plus ſages, & forment des ouvrages pleins de ſageſſe, que de voir la nature particuliére de chaque être, ou ſa forme ſubſtanciéle, toute aveugle qu'elle eſt, agir dans ſes fonctions avec la même régularité: que de voir les ames vegetatives & ſenſitives bâtir leur maiſon & former la merveilleuſe ſtructure du corps des animaux & des plantes ſans avoir nule conoiſſance, & ſans ſavoir ce qu'elles font: or vous admettez ce dernier; il n'y a donc rien d'impoſſible dans le premier.

Que répondriez-vous donc,

ENTRET. II. Arsile, à ces instances ? vous semblent-elles de peu de conséquence ? & nos entretiens ne vous fourniſſent-ils rien de propre à parer ces fâcheuſes ripoſtes ?

X. Foibleſſe de ces Philoſophes dans la réfutation des Athées.

ARSILE. Dans les principes que vous m'avez donés, Timandre, je ne les trouve de nule force & de nul embaras ; & il me ſera aiſé de vous le faire voir : mais avant cela, je vous avouë qu'elles me font une vraïe peine pour les philoſophes qui n'ont pas d'autres principes que ceux-là : car il eſt fâcheux de les voir ainſi embaraſſés, & comme réduits à l'impuiſſance de ſe ſervir du principal argument que la raiſon nous fourniſſe contre les Athées. Néanmoins ne pouroient-ils pas parer ces ripoſtes, en diſant qu'il eſt vrai que c'eſt la nature particuliére de chaque être qui pro-

duit tous ces merveilleux éfets ; mais qu'elle ne le fait que par ſa forme ſubſtanciêle, & par les vertus & les facultés qu'elle a reçuës de Dieu ? ENTRET. II.

TIMANDRE. Mais prenés garde, Arſile ; ſi ces formes ſubſtanciêles, ces facultés & ces vertus ſont auſſi aveugles & auſſi deſtituées de conoiſſance que la nature même : ſi elles ne ſavent rien, ni de ce qu'elles font, ni même de ce qu'elles ſont, coment voulez-vous qu'elles agiſſent avec quelque régularité ? l'embaras que vous avés voulu ôter à la nature, retombe tout entier ſur ces pauvres facultés, & ſur ces formes ſubſtanciêles ; & je ne ſuis pas moins que vous touché de voir que des Philoſophes Chrétiens, pour s'atacher à de ſemblables principes, s'engagent, ſans y prendre garde, à ſoutenir des ſentimens, qui

ENTRET. II. vont à favoriſer l'Athéiſme ; ou du moins à rendre inutile le principal raiſonement dont on peut batre les Athées, & dont même je ſai qu'un de mes amis s'eſt depuis peu ſervi pour eſſaier d'amener les Chinois à la vérité. Car ſi Dieu a pû doner à la matiére ces formes & ces facultés capables d'agir ainſi réguliérement, c'eſt une marque qu'elles ne répugnent point à la nature des choſes, & qu'elles n'ont nule incompatibilité avec la matiere. Elles ont donc pû être auſſi éternéles, & ſervir ainſi à l'arangement de ſes parties. Il en eſt de même du mouvement. Si la matiere a pû recevoir de Dieu la vertu motrice, il y a une compatibilité naturéle entre cette vertu & la matiére. Dans la ſupoſition donc que la matiere ait exiſté d'elle-même de toute éternité, on ne peut

nier que ſa vertu motrice ne lui ſoit coéternêle ; & l'on ne peut parer ce coup qu'en ſoutenant, avec les Cartéſiens, que la matiere n'eſt nulement ſuſceptible de la force de ſe mouvoir, & que Dieu ſeul peut la remuer. ENTRET. II.

ARSILE. Quel eſt ce raiſonement, Timandre, que le ſentiment des Ariſtotéliciens peut rendre inutile ?

TIMANDRE. Je vous l'ai déja touché, Arſile, cet argument eſt pris de l'ordre de l'univers, de la beauté & de la régularité des cieux, de l'induſtrie & de la ſageſſe qui éclatent dans les machines des plantes & des animaux, où l'on voit clairement que les piéces & les reſſorts ſont dirigés à certaines fins, & toutes les parties formées les unes pour les autres. Car tous les Athées naturaliſtes ou matérialiſtes, qui, come Strabon ne reconoiſſoient d'autre puiſſance divine

ENTRET. II. que celle de la nature, & qui soutenoient que la nature étoit toute corporêle, & qu'il n'y avoit de toute éternité que la matiére, étoient obligés d'avoüer qu'une nature, qui n'avoit ni sentimens, ni vie, ni conoissance, avoit produit tous ces merveilleux ouvrages, & que sans savoir ce qu'elle faisoit, elle y avoit mis un ordre, une simétrie, & une subordination, qui ne pouvoient être que les caracteres constans d'une intéligence assés sage pour choisir juste ses fins & ses moiens.

ARSILE. Assurément, un pareil aveu étoit d'une étravagance à devoir guérir d'un tel athéisme tous ceux qui en étoient malades, à moins que leur maladie ne consistât à ne pas voir l'excès de ce délire; & ce seroit bien domage qu'il se trouvât parmi nous des philosophes, dont les sentimens alassent à ruïner,

ruïner, ou même à affoiblir cet argument, que je trouve invincible pour les Athées qui n'ont pas renoncé à toute raiſon. ENTRET. II.

TIMANDRE. C'eſt néanmoins ce qu'ils font : car ſi Dieu a pû, come ils le prétendent, doner à la matiére ces formes ſubſtanciêles & ces facultés, qui bien que deſtituées de toute conoiſſances, agiſſent réguliérement, & produiſent les plus merveilleux ouvrages de l'univers ; il paroît s'enſuivre qu'elles n'ont nule incompatibilité avec la matiére. Or cela étant une fois admis, il ſera aiſé aux Athées qui ſoutiénent que la matiere eſt éternêle, de ſoutenir auſſi que ces formes, ces vertus & ces facultés lui ſont coéternêles, & qu'ainſi la nature, tout aveugle qu'elle eſt, a pû, par le moien de ces formes, de ces vertus & de ces facultés, produire les plus

ENTRET. II. beaus ouvrages de ce monde, & le former tel qu'il eſt ; & que par conſequent il n'y a nule abſurdité à reconoître qu'il y a des choſes qui agiſſent réguliérement, & qui obſervent les loix les plus admirables, ſans ſavoir ce qu'elles font.

ARSILE. Mais, Timandre, ces philoſophes Ariſtoteliciens ne pouroient-ils pas répondre que la nature n'a pû executer tous ces excélens ouvrages que par le mouvement, & que dans la ſupoſition qu'il n'y eût point de Dieu, la matiére ſeroit ſans mouvement, parce qu'il n'y a que Dieu qui le lui puiſſe donner.

TIMANDRE. Cette réponſe ſeroit ſolide, ſi les Ariſtotéliciens reconoiſſoient non ſeulement que la matiére eſt d'elle-même incapable de ſe mouvoir, mais même qu'elle n'eſt pas ſuſceptible de la vertu motrice, &

qu'elle ne peut être en mouvement qu'autant que Dieu l'y met actuélement & la transporte. Mais come ils tiénent que la matiére eſt ſuſceptible de cette vertu motrice, cette vertu n'ayant nule incompatibilité avec la matiére, les Athées ſoutiendront avec une égale facilité que cette vertu lui eſt coéternêle ; & l'on ne peut parer ce coup qu'en ſoutenant que la matiére n'eſt nulement ſuſceptible de la force de ſe mouvoir. ENTRET. II.

ARSILE. Suivant cela, Timandre, il n'y auroit pas grande diference entre la nature reconuë de ces Philoſophes & celle des Athées.

TIMANDRE. Toute la diférence eſt que la nature des Athées a d'elle-même ſes facultés, & que celle de ces Philoſophes les a reçuës de Dieu, & qu'ainſi ceux-là ſont de vrais

ENTRET. II. Athées, & que ceux-ci ne le ſont pas. Mais après tout, ils ſont également & les uns & les autres dans une inévitable néceſſité de reconoître qu'il y a des choſes qui agiſſent régulièrement, & qui obſervent les loix les plus admirables, ſans ſavoir ce qu'elles font, & ainſi ces Philoſophes ne peuvent ſe ſervir contre les Athées de cette redoutable objection, ſans s'expoſer à la voir tourner avec avantage contre leurs formes, leurs vertus & leurs facultés.

ARSILE. Mais, Timandre, ces Philoſophes ne pouroient-ils pas répondre que ces facultés ſont toûjours ſous la direction de Dieu, & que c'eſt lui qui les dirige à leurs fins ?

TIMANDRE. Je l'avouë, Arſile ; ces grands mots de *direction de Dieu* ſont ſpecieux & ébloüiſſans : mais dès qu'on les

aura expliqués, ou ils ne signifiront rien, ou ils ne diront que ce que nous voulons. Come un Maître Ecrivain peut diriger son écolier en deux maniéres; ou en luy donnant des préceptes & lui montrant ce qu'il doit imiter; ou en lui tenant la main & lui donant toutes les infléxions necessaires à la formation des caracteres: les Auteurs de cette prétenduë *direction de Dieu* ne peuvent l'entendre que de l'une de ces deux maniéres. Ce ne peut être de la premiere: Dieu ne peut doner des regles & des préceptes à des facultés qui n'ont nule conoissance. De quelle absurdité, par exemple, ne seroit-il pas d'ordoner à la prétenduë faculté motrice des corps, d'avancer, ou de reculer, ou de s'arrêter à la rencontre d'un autre corps, suivant têles & têles mesures? La direction

ENTRET. II.

ENTRET. II. de Dieu ne peut donc raiſonablement s'entendre que de la ſeconde maniére : il faut que Dieu tiéne, pour ainſi dire, lui-même la main à ces facultés & à ces vertus corporêles : ou plûtôt il faut qu'il deviéne lui-même la vertu des corps, en les tranſportant, ou les arêtant ſuivant les meſures & les loix que lui-même a établies; & alors toutes ces facultés & ces vertus deviénent inutiles, & l'on ne s'expoſe point à ſe voir ainſi repouſſé par les Athées.

ARSILE. Au moins Timandre, les Philoſophes modernes ſont fort à couvert de ces facheuſes riſpoſtes.

TIMANDRE. Pas tant que vous le croïez : car quoiqu'ils ayent bani cette nature aveugle & les facultés de ſa ſuite; quoiqu'ils ſe ſoient réduits au ſeul mouvement local, quel-

ques-uns d'entre-eux soûtiénent encore, que les corps sont la vraie cause éfectrice de ce mouvement & des effets qui en resultent: ces corps, dis-je, qui ne savent ni s'ils sont, ni où ils sont, ni ce qu'ils font, étant destitués de toute conoissance; coment vouloir que dans ces disposítions ils se meuvent avec quelque justesse, suivant des loix qui leur sont inconuës? ENTRET. II.

Ceux mêmes d'entre ces Philosophes, qui veulent que l'union de l'esprit & du corps consiste dans l'action réciproque de ces deux substances l'une sur l'autre, ne veulent-ils pas que ce soit l'ame, qui par une vraie activité remuë la langue, la main, les piés, come il lui plaît; & neanmoins ils conviénent, que cette ame ne sait ni quels muscles il faut gonfler, pour remuer ces parties, ni où ces mus-

ENTRET. II.

cles ſont placés, ni quels nerfs y aboutiſſent, ni quels eſprits il faut envoier par ces nerfs, ni même ſouvent ce que c'eſt que nerfs, que muſcles & qu'eſprits. Ils admetent donc auſſi le paradoxe que nous reprochons aux Athées, d'une cauſe qui agit avec une parfaite régularité, ſans neanmoins ſavoir ce qu'elle fait, ni même le moyen de le faire.

ARSILE. Je n'aurois jamais cru que tous ces ſentimens de philoſophie euſſent eu de ſi mauvaiſes ſuites pour la Religion, & il eſt fâcheux, que des Chrêtiens donent ainſi, ſans y penſer, des armes à ſes énemis: ou du moins qu'ils rendent inutile & ſans force le plus violent coup qu'on puiſſe leur porter.

XI. Unique ſiſtême propre à rendre inutils les efforts des Athées.

TIMANDRE. Mais vous donc, Arſile, coment vous défendez-vous, dans nos principes, des riſ-

postes des Athées si embaraſſantes pour les autres Philoſophes ? ENTRET. II.

Rien ne me paroît plus aiſé, & malgré mes courſes inconſiderées dans le païs des faits & des évenemens, je n'ai pas oublié. 1. Que dans l'étroite union de l'eſprit avec le corps, vous ne donez à ces deux êtres nule vraïe activité de l'un ſur l'autre, & que Dieu ſeul eſt la cauſe éfectrice & de leur union & des impreſſions réciproques qu'ils font l'un ſur l'autre, come cauſes inſtrumentêles, ou occaſionêles. * * Entretien V I. & V I I.

2. Je me ſouviens bien encore, que par les ſeules diſpoſitions mécaniques vous explicâtes ſi clairement les principales fonctions du corps atribuées à l'ame, come à leur véritable cauſe, que je ne pûs m'empêcher de convenir qu'elle n'en étoit ni la cauſe éfectrice, ni même la directrice ; puiſque le plus

ENTRET. II.

souvent elle n'a nule conoiſſance ni du détail de ces fonctions, ni des voïes de leur execution *; & qu'il eſt ridicule, pour ne rien dire de plus, de doner la direction d'ouvrages qui demandent de la ſageſſe, à des êtres qui ne ſavent pas les moïens de les executer.

* Entretien IX.

3. Pour ce qui regarde l'activité des cauſes ſecondes & des formes ſubſtantiêles, les exploits de la nature & de ſes facultés, de ſes vertus & de ſes qualités ſenſibles, dont les Athées tirent de ſi fortes objections, je n'ai nule peine à les réduire en fumée, en leur répondant qu'elles ne me regardent point. Tout cela n'eſt, à proprement parler, que le maſque de ce monde viſible. Je leur aprendrois donc à le demaſquer, ſuivant la methode que vous m'en avez donée, en leur faiſant voir, d'une part,

qu'il n'y a que Dieu & un Dieu infiniment intéligent, qui ſoit la vraïe cauſe éficiente de tous les éfets qu'on atribuë à une nature aveugle; & leur démontrant de l'autre, que les objets ſenſibles n'ont nules de ces qualités ſenſibles qu'on leur atribuë ſi liberalement. * ENTRET. II.

* Entretien XI.

4. Enfin, Timandre, je me ſouviens bien qu'en dépoüillant le corps de toutes ces qualités, ou facultés, vous réduiſez preſque toutes leurs forces au mouvement local; mais vous n'avez garde de vouloir que les corps ſoient les vraïes cauſes éficientes de ce mouvement. Vous m'avez fait voir en trop d'endroits, que Dieu ſeul en qualité d'être intéligent, peut mettre le mouvement dans la matiére en s'engageant à la tranſporter luy-même ſuivant les loix qu'il a établies; que le corps n'a nule

ENTRET. II.

vraïe activité ; & qu'il ne peut, come cauſe véritable, ni doner du mouvement aux autres corps, ni s'en doner à lui-même. *

* Entretien VI. & VII.

TIMANDRE. C'eſt bien domage, Arſile, que vous ne faſſiez pas plus frequemment uſage de vôtre raiſon & des principes que nous avons établis dans nos Entretiens : car je vois bien, & vous pouvez vous-même vous en apercevoir, que vous les porteriez bien loin.

ARSILE. Il faudroit, Timandre, pour cela, que je vous euſſe toûjours avec moi : car outre que vous me metez préciſément ſur les voïes, je ſens bien auſſi que vôtre préſence me done de l'eſprit.

TIMANDRE. Vous êtes toûjours poli, Arſile, & cette qualité ſied parfaitement bien avec l'eſprit. Profitons donc de ces

bones diſpoſitions. Voici un dernier retranchement des Athées: il faut que vous trouviez encore de quoi le forcer par nos Entretiens. ENTRET. II.

XII. Néceſſité d'une intéligence diſtinguée de la matiére & ſubſiſtante par elle-même.

Il s'en trouve enfin qui vous diront que la ſupoſition d'une ſubſtance intéligente diſtinguée de la matiére, eſt une pure fiction; que la penſée n'eſt qu'un mouvement local ou une maniére d'être de la matiére, qui en naît naturélement, qui s'engendre & qui ſe détruit; qui ſort du néant & qui y retourne; & qu'ainſi il n'eſt pas neceſſaire d'avoir recours à une autre ſubſtance intéligente qui ſoit Dieu & le principe de toutes choſes.

Eh bien, Arſile, que diriez-vous à cela?

ARSILE. C'eſt ne me guéres ménager, Timandre, que de m'expoſer à de tels traits; mais c'eſt ſur vôtre ſecours que je

ENTRET. II. compte. Il me paroît au moins que céte objection eſt très forte contre ceux qui ne donent aux bêtes qu'une ame matériêle ; & qui ne reconoiſſant en elles rien que de matériel, leur atribuent néanmoins de la conoiſſance & du ſentiment. Rien ne peut doner plus de priſe à ces ſortes d'Athées, puiſque c'eſt par là leur accorder que la penſée a pû ſortir de la matiére, & qu'elle peut n'être qu'une de ſes modifications & de ſes accidens, & que même l'ame raiſonable n'eſt que matériêle, & par conſéquent mortêle ; & il ne ſerviroit de rien de répondre que l'ame de l'home penſe bien plus noblement que celle des bêtes : le plus & le moins ne changent nulement l'eſpéce ; tout le monde en convient : & ſi une penſée moins noble a pû ſortir de la matiére, pourquoy une plus no-

ble ne le poura-t-elle pas? Quoique l'or ſoit infiniment plus précieux que le plomb, ſeroit-on bien venu à dire que le plomb peut bien ſortir de la matiére, mais que l'or ne le peut pas? ENTRET. II.

Je trouve même qu'il n'eſt gueres moins favorable à ces Athées, d'enſeigner, come font quelques Philoſophes, que nous n'ayons nules conoiſſances que dépendemment des ſens & de l'action des objets corporels ſur nos organes: car c'eſt faire la conoiſſance poſtérieure aux corps, dépendante du corps & relevant de ſes mouvemens: & de là il n'y a pas loin juſqu'à croire que la penſée eſt ſortie de la matiére come tous les autres êtres, & qu'ainſi la ſupoſition d'une premiere intéligence diſtinguée de la matiére eſt une pure fiction.

TIMANDRE. Vos réfléxions,

ENTRET. II. Arsile, sur ces sentimens de quelques Philosophes, à l'occasion des objections des Athées, sont fort justes. Mais voyons si vous vous démêlerez de ces instances & de ces coups mieux que ceux sur qui vous les faites tomber.

ARSILE. Vous m'avez fait voir trop de réalité, & trop de sageſſe dans l'idée de la souveraine intéligence, pour ne la regarder que come une pure fiction, ou comme une simple maniére d'être, & pour ne la prendre pas pour l'être même infiniment parfait. * La preuve m'en est encore très-présente.

* Entretien IV.

Vous m'avez trop bien prouvé que cet être éxiſte par lui-même, pour douter que ce ne soit une vraie substance, parfaitement indépendante de tout apui.

Enfin, vous m'avez démontré

tré en tant de maniéres évidentes, que la penſée, la conoiſſance & le ſentiment ne peuvent ſortir du ſein de la matiére, & que celle-ci ne peut être ni la cauſe éfectrice, ni la cauſe ſubjective de la penſée *, qu'il n'y a point d'Athée que je ne croie pouvoir confondre ſur cela, & l'amener à la verité, pour peu qu'il luy reſte de bon ſens. ENTRET. II.

* Entretien V. & IX.

TIMANDRE. Mais encore, Arſile, coment vous y prendriez vous?

ARSILE. Je ne voudrois pour cela que lui faire le petit inventaire des modalités de la ſubſtance étenduë, & lui montrer qu'elles ſe réduiſent toutes au mouvement & au repos, à la figure & à la ſituation, & que même les trois premiéres ſe réduiſent à la derniére; car après cela je n'aurois qu'à lui deman-

ENTRET. II. der dans laquelle de ces modalités il met l'*essence de la pensée*, quelle est celle qu'il croit susceptible de conoissance ou de sentiment ; quelle sorte de situation lui paroît être une pensée, & s'il peut concevoir qu'une matiére incapable par elle-même, de penser ou de sentir, puisse en devenir capable, dês qu'on l'aura mise en telle ou telle situation, en haut ou en bas, à droite ou à gauche, en repos ou en mouvement, c'est-à-dire, dans une situation fixe ou changeante.

TIMANDRE. De cela seul, Arsile, il me paroît non seulement que vous démontez tout le sistême de ces Athées sur la pensée, de maniére à ne pouvoir le relever ; mais même que vous pouvez vous servir de son débris, pour leur prouver qu'ils ne peuvent faire voir qu'il y ait

au monde de la conoiſſance & de la penſée, ſans reconoître un premier être intéligent & ſubſiſtant par lui-même. Voiez, penſez-y un peu. ENTRET. II.

ARSILE. Atendez, Timandre..... je me ſuis prouvé à moi-même, que come être penſant je ne ſuis pas de moi-même, ni de toute éternité; & je ne doute point que chaque home n'en puiſſe faire autant de ſa propre ame. Si donc les ames ne ſont pas d'elles-mêmes, ni de toute éternité; & que, come nous venons de le voir, elles n'ayent pû ſortir du ſein de la matiére, c'eſt une néceſſité qu'il y ait, pour ainſi dire, une premiére ame: je veux dire une premiére intéligence néceſſaire, éternêle, éxiſtente par elle-même, qui ait doné l'être à toutes les autres: ou bien enfin il faudroit dire que toutes ces

ENTRET. II. ames ſont d'elles-mêmes ſorties du néant, ſans qu'aucune cauſe ait contribué à les en tirer, ce qui eſt inconcevable. Otez donc cette premiére intéligence, & voiez où vous pourez trouver de la conoiſſance & de la penſée.

TIMANDRE. Il ne ſe peut rien de mieux; mais enfin, Arſile, il y a des gens qui combatent l'exiſtence de Dieu par les contradictions qu'ils prétendent trouver entre les perfections que nous lui atribuons; par éxemple, entre ſa liberté & ſa néceſſité d'être, entre ſon immutabilité & ſes décrets libres, entre ſa juſtice & ſa bonté, entre ſa conduite dans le gouvernement du monde & ſon équité. Que diriez-vous donc à ces Meſſieurs?

ARSILE. Je leur dirois, que leurs prétenduës contradictions

ne viénent que de ce que l'ob- ENTRET.
jet dont ils prétendent juger II.
eſt trop grand, trop vaſte, trop élevé pour la portee de leur eſprit ; que cet objet eſt infini, & que leur eſprit eſt borné ; & que c'eſt un principe de bon ſens, que nul eſprit fini ne peut comprendre l'infini. Je prierois ces Meſſieurs de bien s'afermir dans cette vérité, que *Dieu eſt l'être infiniment parfait*, & de s'acoutumer à diſſiper par là tous les nuages de doutes qui s'élevent dans leur eſprit, & à briſer contre cette pierre tous les petis ſoulevemens de leur cœur. Je vous avouë que c'eſt la méthode dont je me ſers dans ceux que j'éprouve quelquefois. De quelque penſée que je me trouve agité contre la juſtice de Dieu, contre ſa bonté ; contre ſa providence, j'en apéle à ſon infinie perfection ;

ENTRET. II. & sûr que rien d'injuste, rien de cruel, rien de dur ne peut convenir à l'être infiniment parfait, je me dis à moi-même que c'est que je ne comprens pas ses voies, que je ne vois qu'une très petite partie du plan de sa conduite, que lui seul se comprend; en un mot j'adore & me calme.

TIMANDRE. Voilà, Arsile, forcer l'Athéisme dans tous ses retranchemens; & cela sans autres armes que celles que vous avez tirées de nos Entretiens. Vous pouvez donc voir que ce petit ouvrage n'est pas aussi inutile à la Religion qu'on vouloit vous le faire croire.

ARSILE. J'en suis charmé, Timandre, & confus en même tems d'en avoir fait si peu d'usage. Continuons, je vous prie.

TIMANDRE. Il s'agit maintenant du Déisme, mais respirons un peu.

ENTRETIEN III.

I. *Ce que c'eſt que le Déiſme.* II. *Extravagance de s'imaginer que Dieu n'exige de nous nul culte, qu'il ne prend nule connoiſſance de ce qui ſe paſſe ſur la terre, ou qu'il le mépriſe.* III. *Réfutation du Socinianiſme ſur la poſſibilité de l'Incarnation.* IV. *Foibleſſe des objections Sociniénes à cet égard.* V. *Renverſement du principal retranchement de l'incredulité.* VI. *Vaine reſſource que celle qu'elle recherche dans la mortalité de l'ame, ou dans ſon anéantiſſement.* VII. *Eternité des ſuplices & des récompenſes.* VIII. *Remede contre le torent des paſſions.*

TIMANDRE. IL s'agit maintenant, Arſile d'ataquer le *Déiſme*, c'eſt-à-dire, le ſentiment

I. Ce que c'eſt que le Déiſmes, ſes erreurs.

ENTRET. III. de ceux qui reconoiſſant l'éxiſtence de Dieu, croient que toute la Religion conſiſte à le regarder come le premier principe, ſans qu'il ſoit neceſſaire de lui rendre aucun culte, ni de l'honorer par ſes actions & par ſa conduite.

ARSILE. Eſt-il poſſible de reconoître qu'il y a un Dieu & de ne ſe croire pas obligé de l'honorer & de le ſervir? Ce Dieu d'ailleurs ne nous a-t-il pas expreſſément marqué cette obligation & la forme de ce culte par JESUS-CHRIST ſon Fils?

II. Extravagance de prétendre que Dieu n'éxige de nous nul culte; qu'il ne prend nule conoiſſance de ce qui ſe paſſe ici-bas, ou qu'il le néglige.

TIMANDRE. Ces Deïſtes prétendent que Dieu ne ſe mêle point de ce qui ſe paſſe ſur la terre, & qu'il n'en prend nule conoiſſance. A l'égard de JESUS-CHRIST, de ſa Divinité & du miſtére de ſon Incarnation, ils regardent comme une pure fiction tout ce qu'on en dit. Ils prétendent

prétendent qu'il eſt impoſſible que Dieu s'uniſſe à l'home, & préne la forme d'un home ; qu'une têle union n'auroit pû ſe faire ſans mêlange, ſans confuſion & ſans altération ; tous défauts dont la divinité eſt incapable ; & que le tout qui reſulteroit de cette union, ne ſeroit plus ni Dieu ni home, mais une chimére. Voiez donc, Arſile, ſi vous ne trouverez dans nos Entretiens rien de propre à refuter ces prétentions. ENTRET. III.

ARSILE. A l'égard de la premiere, que *Dieu ne ſe mêle point de ce qui ſe paſſe ſur la terre, & qu'il n'en prenne nule conoiſſance*, vous m'avez doné, Timandre, trop de préſervatifs contre une pareille extravagance pour en être ſuſceptible, & pour n'être pas en état de la réduire en fumée.

En éfet, coment ſans deli-

ENTRET. III.

re peut-on se figurer qu'un être infiniment intêligent, infiniment sage, infiniment parfait (tel que vous m'avez fait voir qu'est Dieu) n'ait pas de conoissance de ce qui se passe sur la terre? Coment se laisser aveugler jusqu'à croire que le Créateur & le Conservateur de toutes choses, ne se mêle pas de ce qui se passe dans l'Univers, où il ne se passe rien qu'il ne le fasse, ou ne le perméte? Quelle idée faut-il avoir de Dieu pour entrer dans ces sentimens? Aparament ces Messieurs ne regardent Dieu que come un Souverain dans sa Vile capitale dont il ne sort que rarement: ou come un artisan, qui aprés avoir livré son ouvrage, ne s'en mêle plus.

TIMANDRE. Justement, voila leur idee, & l'unique qu'ils croient digne de Dieu.

ARSILE. Fausse idée, s'il y en

eut jamais. C'eſt bien à d'autres conditions que Dieu a formé l'univers : cet ouvrage eſt dans une téle dépendance de la main de ſon auteur, qu'il n'y a pas un moucheron dans l'univers qui ne demande à tous momens l'aplication de cette main adorable. Oui, tout ce grand ouvrage, ſelon toutes ſes parties, eſt dans une ſi eſſentiêle dépendance de l'action de ce ſouverain Artiſan, que s'il ceſſoit un ſeul moment d'emploier pour ſa conſervation toute la force & toute la puiſſance qu'il emploia d'abord pour ſa création, dês-là cet ouvrage ne ſeroit plus : & c'eſt ſe tromper groſſiérement que de regarder cette indiſpenſable neceſſité come une ſervitude en Dieu ; rien n'étant plus propre à nous doner une grande idée de la ſouveraineté & de l'univerſalité de ſon domaine. C'eſt le

ENTRET. III.

ENTRET. III.

privilege de la Divinité que rien ne puiſſe ſubſiſter un ſeul moment ſans ſon operation continuêle, que rien ne puiſſe ſe paſſer d'elle, que rien ne puiſſe lui échaper.

Vous m'avez, Timandre, trop bien démontré que Dieu eſt ſeul vraie cauſe éfectrice de tout ce qu'il y a de réel dans ſon ouvrage (ſans pourtant exclure la part que la créature raiſonable doit avoir à ſes actions libres) pour croire qu'il en puiſſe être abſent, ou que cet ouvrage pût perſévérer s'il l'abandonoit un ſeul moment; & l'on ne peut concevoir qu'il ſe trouvât des homes capables de doner dans une têle extravagance, s'ils faiſoient quelque réfléxion ſur ces verités que la ſeule lumiére naturêle nous aprend? Non, Timandre, quand par impoſſible Dieu n'auroit pas de preſcience, il ne pouroit

cependant ignorer rien de ce qui se passe dans l'Univers : puisqu'il ne peut s'y passer quoique ce soit, qu'il ne le fasse, ou ne le permète, & qu'il n'est pas possible qu'une souveraine intêligence fasse ou permète quelque chose sans le savoir. ENTRET. III.

TIMANDRE. On ne peut, Arsile, être plus pénétré que vous l'êtes de cette vérité, ni en produire de plus fortes preuves. On ne voit pas par quel endroit les Deïstes pouroient les éluder : il faut absolument qu'ils conviennent que Dieu voit tout ce qui se passe sur la terre ; mais ils vous diront qu'il le voit & le néglige, & qu'étant infiniment au-dessus de nous, il mépriſe fort tout ce que nous apelons ofense ou péché.

ARSILE. Dieu étant non seulement infiniment au dessus de nous, mais même inaltérable

ENTRET. III. par ſa nature, nous n'avons garde prétendre que nos ofenſes aillent juſqu'à le bleſſer véritablement, ou juſqu'à lui ôter quelque choſe de réel. Mais il ſufit qu'elles ſoient de vrais violemens de ſes ordres pour les regarder come des crimes : c'eſt aſſés qu'il voye la mauvaiſe volonté de la créature, & ſon injuſtice, pour la condâner. Que les Déiſtes ne ſe flatent donc point, que conoiſſant leurs voies dépravées, & le déréglement de leur conduite, il le néglige & le mépriſe juſqu'à le laiſſer impuni. Vous m'avez trop bien prouvé * qu'il eſt eſſentiêlement juſte & juſtice ſubſiſtante, pour croire qu'il puiſſe conoître l'injuſtice ſans la deſaprouver & ſans la punir en cette vie ou en l'autre.

* Entretiens IV. & V.

TIMANDRE. Voilà, Arſile, faire le meilleur uſage qu'il ſe

puiſſe des conoiſſances qu'on vous a donées : mais il vous reſte encore à dire quelque choſe ſur ce que les Déiſtes, & ſur tout, les Sociniens opoſent à JESUS-CHRIST, & à la vérité de l'Incarnation ; car ils la croïent impoſſible. ENTRET. III.

Le ſocinianiſme.

OH ! pour celui-là, Timandre, vous me prenez ſans verd ; car je n'ai nul ſouvenir que vous m'aïez rien dit de ce myſtére.

TIMANDRE. Non, Arſile, je l'avouë, nous n'en parlâmes pas : mais ne dîmes-nous rien qui puiſſe ſervir à lever la dificulté que les Déiſtes y opoſent, & à faire diſparoître l'impoſſibilité qu'ils imaginent dans l'union de Dieu avec l'home ?

ENTRET. III.

ARSILE. Je vous l'avouë à mon tour, encore une fois, rien ne me vient sur cela.

TIMANDRE. C'est que vous ne vous souvenez plus de ce que nous avons dit de l'union de l'esprit avec le corps; car celle-ci ne done pas de petits secours pour expliquer celle-là. Il est vrai qu'il y a infiniment plus de distance de l'home à Dieu, que du corps à l'esprit: mais il n'y a pas plus d'opposition; au contraire, on ne voit nule opposition entre l'esprit éternel, & l'esprit humain: au lieu qu'on en voit de très-grandes entre un être pensant, & un corps.

ARSILE. Je suis présentement au fait, Timandre; sur ce pié-là, il est visible que si Dieu a pû faire avec tant de facilité l'union de l'esprit avec le corps, on ne peut raisona-

blement imaginer aucune sorte d'impossibilité dans l'union de la nature divine avec la nature humaine.

TIMANDRE. Cela est fort bien, Arsile; mais ce n'est pas là l'unique avantage que nôtre union nous done sur la prétention de ces Déistes. Pour vous faire comprendre les autres, il faut vous aprendre les imaginations, ou les visions sur lesquelles cette prétention est fondée.

Ils s'imaginent qu'afin que Dieu préne la forme d'un home, il faut qu'il perde celle de Dieu, & qu'il cesse d'être Dieu. Ils se figurent que l'union de deux natures ne se peut faire sans confusion; & que come le tout qui résulte du mêlange de deux liqueurs est fort diférent de chacune en particulier, le tout qui résulteroit de l'union

ENTRET. III. de la nature divine avec la nature humaine, ne seroit plus ni Dieu ni home : mais quelque chose de fort diférent de l'un & de l'autre ; & qu'ainsi Dieu peut aussi peu s'unir à la nature humaine, qu'il peut cesser d'être ce qu'il est : lui qui est naturêlement immuable.

ARSILE. A ces caractéres, Timandre, j'entrevois, ce me semble, de quel usage nous peut être l'idée que vous nous avez donnée de l'union de l'esprit & du corps, pour réfuter ces Déistes ; ou plûtôt pour les guérir de ces préjugés, ou de ces fausses imaginations.

TIMANDRE. Voïons donc, Arsile, coment vous vous y prendriez. Je serois ravi que vous pussiez réussir à la guérison de ces malades : car le nombre en est plus grand que vous ne pensez ; & il se peut

dire, que c'eſt principalement de la guériſon de ces préjugés que dépend le ſalut entier du grand hôpital des Sociniens. ENTRET. III.

ARSILE. Je comencerois, Timandre, par prier ces Meſſieurs de bien diſtinguer, conformément à vôtre doctrine, entre *union* & *confuſion ;* & de conſiderer, que l'union préciſément priſe n'enferme ni mêlange, ni confuſion, ni acrochement, ni entrelaſſement de parties, ni altération quelconque des propriétés des ſubſtances unies.

Je les obligerois enſuite à jeter les yeux ſur eux-mêmes, & à remarquer s'ils ne ſont pas compoſés de deux tres-diférentes ſubſtances, dont l'union, quoique três-étroite, ne tient rien ni du mêlange, ni de la confuſion, ni de l'acrochement, &c.

ENTRET. III. Je leur ferois obſerver, ſi, malgré cette union, ces ſubſtances ne gardent pas toûjours leurs diférences, & leurs propriétés : ſi l'eſprit n'eſt pas toûjours diſtingué du corps, & le corps parfaitement diſtingué de l'eſprit ; en un mot, ſi l'eſprit n'eſt pas toûjours proprement eſprit, & le corps vraïement corps.

Enfin, aprês les avoir fait convenir de tous ces faits, par les preuves invincibles, que nous en aportons ; je leur demanderois, pourquoi ils les croïent impoſſibles, lorſqu'il s'agit de l'union de la nature divine avec la nature humaine ? pourquoi cette union n'auroit pas pû ſe faire ſans mêlange, & ſans confuſion ? & pourquoi il faudroit, que le tout qui en réſulteroit, ne fût plus ni Dieu ni home, come ils le prétendent.

TIMANDRE. Votre méthode, Arsile, est assés insinuante, & assés persuasive. Je prévois neanmoins que ces Messieurs ne manqueroient pas de vous dire, que le tout qui résulteroit de l'union de la nature humaine avec la nature divine, seroit tout ensemble Dieu & homme, passible & impassible, mortel & immortel, éternel & sujet au tems, immuable & changeant : ce qui formeroit autant de visibles contradictions. ENTRET. III.

ARSILE. Il me semble qu'il seroit encore aisé de lever cette dificulté, en leur faisant remarquer, que la contradiction, pour être véritable, doit regarder non-seulement le même sujet, mais aussi la même partie du sujet, ou le même sujet pris précisément selon la même partie ; & que, sans cela, IV. Foiblesse des objections Sociniénes à cet égard.

ENTRET. III. l'afirmation tombant ſur une partie, & la négation ſur une autre, il n'y auroit point de contradiction. Or c'eſt juſtement ce qui arive à l'égard des prétenduës contradictions que ces Meſſieurs trouvent dans le ſujet en queſtion : car il eſt vrai que JESUS-CHRIST eſt tout enſemble Dieu & home, paſſible & impaſſible, mortel & immortel, &c.

Mais ces atributs ne lui conviénent que par raport à deux natures trés-diférentes, qui, malgré leur union, gardent toûjours leurs propriétés. Il eſt paſſible ſelon l'humanité, impaſſible ſelon la divinité, &c.

TIMANDRE. Vous pouriez ajoûter, Arſile, qu'il faut bien que ces Meſſieurs eux-mêmes reconoiſſent cette vérité, & admétent de pareilles préten-

duës contradictions dans un sujet que nous les forçons de regarder come très-réel ; je veux dire, dans l'home, ou dans le composé, qui résulte de l'union de l'esprit avec le corps: car il est vrai de dire de ce composé, qu'il est tout ensemble incoruptible & coruptible, indivisible & divisible, immatériel & matériel, immortel & mortel, intéligent & sans conoissance ; & il n'y a point d'autre voïe de faire disparoître ces espéces de contradictions, qu'en faisant voir, que ces atributs ne conviénent à ce tout, que par raport à deux substances très-diférentes, qui dans cette union gardent toûjours leurs propriétés, & ce qui les distingue l'une de l'autre. ENTRET. III.

ARSILE. Je n'aurois jamais crû que l'explication que vous m'avez donée de l'union de

ENTRET. III. l'esprit humain avec le corps, pût être d'un aussi grand usage pour l'éclaircissement du mystére de l'Incarnation. Il semble que ce composé qu'on apéle home, ne soit fait que pour rendre croïable ce mystére, & pour lever les dificultés des Sociniens, & des autres Déistes.

TIMANDRE. C'est aussi l'usage que les Peres en ont fait; & il n'en faut pas davantage, pour faire voir que les Sociniens n'ont nule raison un peu recevable de combatre la possibilité de ce mystére. Ils ne pouroient donc se retrancher que sur le fait: mais la révélation en est trop claire dans les Ecritures, pour tenir long-tems dans ce retranchement, quand on les admet come ils font.

ARSILE. C'est beaucoup de métre leur raison en état de ne pas se câbrer contre ce mystére:

tére : car ce qui éloigne le plus les incrédules de recevoir nos myſtéres, c'eſt l'incompatibilité qu'ils imaginent dans les idées qu'ils renferment. Ils commencent par conſulter leur foible raiſon ; & puis, les aïant jugés impoſſibles à ſon tribunal, ils s'apliquent, ou à altérer l'Ecriture, ou à l'amener, par des explications forcées, dans leur ſens réprouvé, ou à la rejéter abſolument. ENTRET. III.

L'incrédulité.

TIMANDRE. Aprés cela, Arſile, vous n'aurez pas de peine à confondre l'incrédulité, & à trouver dans nos Entretiens de quoi ruïner ſon plus ordinaire retranchement. V. Renverſement du principal retranchement de l'incrédulité.

ARSILE. Quel peut être ce retranchement, Timandre ?

TIMANDRE. Il conſiſte à ré-

ENTRET. III. voquer en doute tout ce que la Religion enſeigne de la haine que Dieu porte au peché, & des extrêmes ſuplices dont Dieu punit les méchans en l'autre vie.

ARSILE. Dés qu'on conoît le fait de l'Incarnation, on ne peut douter de ces vérités, aprês que JESUS-CHRIST les a ſi formêlement, & ſi clairement marquées & ateſtées. Mais de plus, je vous répéte ce que j'ai déja eu l'honeur de vous dire. Vous m'avez trop clairement fait voir, que Dieu, étant auſſi juſte qu'il l'eſt, il ne peut pas ne point deſaprouver l'injuſtice, ni ſe diſpenſer de punir les coupables, ſelon l'ordre de ſa juſtice, & l'énormité de leurs crimes. Cette punition eſt une juſtice qu'il ſe doit à lui-même, & qu'il ne peut ſe refuſer, ſans ſe démentir: de ſorte que,

puiſqu'il ne ſe la rend pas en cette vie, où les plus grands ſcélérats ſont ſouvent le plus à leur aiſe ; c'eſt une néceſſité qu'il y ait une autre vie deſtinée à la punition des méchans, & à la récompenſe des bons. ENTRET. III.

TIMANDRE. Vôtre raiſonement, Arſile, eſt également juſte, ſêré & preſſant ; & je ne vois pas coment les incrédules pouroient y répondre directement. Mais ils ont encore une autre reſſource, ſavoir, la mortalité, ou *l'anéantiſſement de l'ame.*

Le préjugé de la mortalité, ou de l'anéantiſſement de l'ame.

C'EST ici un des plus conſidérables retranchemens des libertins. Ils content que tout meurt avec l'home, le corps & l'ame : le corps, qui, come lès

ENTRET. III.

sens mêmes en rendent témoignage, se réduit en poussiére, ou en vapeur ; & l'ame qui n'étant, selon eux, qu'une maniére d'être du corps, n'a pas plus de consistence que lui : & sur ce pié-là, ils concluent, qu'ils n'ont rien à craindre de cette autre vie, dont vous les menacez. A cela donc, Arsile, qu'auriez-vous à répondre, & quels secours tireriez-vous de nos Entretiens, pour forcer ces Messieurs dans ce retranchement?

VI. Vaine resource que celle qu'on recherche dans la mortalité de l'ame, ou dans son anéantissement.

ARSILE. Quels secours plûtôt n'en tirerai-je pas ? Je trouverois leur conclusion fort juste, supposé la vérité de leur principe. Mais en combien de maniéres n'en avons-nous pas fait voir la fausseté ? Navons-nous pas clairement démontré, par la seule considération de la nature de l'ame raisonable, l'immatérialité, l'indivisibilité, & l'immor-

talité de cette ame ? N'avons-nous pas prouvé que la penſée ne peut jamais être une maniére d'être de la matiére, & qu'il eſt impoſſible que celle-ci conſidérée ou en elle-même, ou avec ſes modalités, deviéne jamais capable de penſer ? ENTRET. III.

D'ailleurs, quelle maniére de philoſopher, de prendre pour juges de ce qui arivera à l'ame, aprés la mort de l'home, les ſens corporels qui ne ſavent ce que c'eſt que l'ame, pendant même la vie du corps ? Ils ne voïent plus l'ame d'un home aprés ſa mort : d'acord ; mais la voïent-ils pendant ſa vie ?

TIMANDRE. Vous ne preſſez pas mal ces Meſſieurs : mais vous ne les tenez pas encore ; & il s'en pouroit trouver, qui vous diroient, que l'ame raiſonable n'eſt immortêle de ſa nature, que par raport à l'action

ENTRET. III. des agens naturels ; mais nulement par raport à la toute-puiſſance de Dieu ; qu'il eſt toûjours maître de l'anéantir, & qu'il l'anéantit éfectivement, lorſque le corps ſe détruit.

ARSILE. Ils ne m'échaperoient pas encore par là. Ce n'eſt pas qu'à ne regarder que la Toute-puiſſance, je doute que Dieu puiſſe abſolument anéantir les ames. Je ſuis même perſuadé qu'il n'en coûteroit rien à ſa puiſſance : come la création des êtres les plus parfaits ne dépend que d'un acte de la volonté de Dieu, & que la conſervation (come je vous l'ai vû prouver quelquefois) n'étant qu'une création continuée, ne dépend que de la perſévérance de cet acte ; il eſt viſible que pour l'anéantiſſement d'une ame, Dieu n'auroit nul beſoin d'une action poſitive de ſa puiſ-

ſance ; la ſimple ceſſation de l'acte de ſon vouloir ſufiroit. ENTRET. III.

Je conviens donc que l'immortalité étant priſe en ce ſens, je veux dire, pour l'incapacité naturêle d'être anéantie, l'ame n'eſt point immortêle par ſa nature ; mais je ſoûtiens qu'elle l'eſt par une raiſon, pour le moins auſſi forte, & auſſi immuable que celles qui ſe prénent de la nature des choſes, ſavoir, la juſtice que Dieu ſe doit à lui-même, & à ſes atributs.

TIMANDRE. Faites voir cela un peu plus clairement, je vous prie, Arſile ; car je ſai des gens qui en doutent, ou qui ne regardent cette preuve que come une raiſon morale peu conſidérable.

ARSILE. Voici, ce me ſemble, à-peu-prês ce que vous m'avez fait l'honeur de m'en

ENTRET. III.

aprendre. L'ordre eſſentiel de la juſtice n'éxige rien plus étroitement que la récompenſe des bones œuvres, & des ſervices, & la punition des crimes, & de l'infidélité. La plus ſimple lumiére de la raiſon enſeigne cela à tous ceux qui n'y ont pas abſolument renoncé. Or il eſt viſible, à quiconque y veut faire réflexion, que cette vie n'eſt ni le lieu de la récompenſe des bons, ni celui de la punition des méchans; puiſque les douceurs de la vie ne ſont d'ordinaire que pour ceux-ci, & les rigueurs que pour ceux-là. Il faut donc conclure, ou que Dieu ne garde pas l'ordre eſſentiel de la juſtice, ce qu'on ne peut concevoir, ou bien, qu'il réſerve la récompenſe, & les peines, à une autre vie, & qu'ainſi les ames ne ſont pas anéanties aprês celle-ci.

TIMANDRE.

TIMANDRE. Cela prouve bien, Arſile, que l'ame ne ſera pas anéantie avec le corps, & qu'elle paſſera à une autre vie : mais cela ne prouve pas, que cette autre vie doive être éternêle, & que l'ame ne doive jamais être anéantie.

ENTRET. III. VII. Eternité des ſup'ices & des récompenſes.

ARSILE. Ici, Timandre, je vous avouë que j'ai beſoin de recourir à la foy, qui nous aprend l'éternité des peines, & celle des récompenſes.

TIMANDRE. Mais pourquoi, Arſile, ne joignez-vous pas à la lumiére de la foy celle de la raiſon ? Eſt-ce qu'elle ne vous aprend pas, que la même juſtice immuable, qui décerne les récompenſes & les peines, éxige qu'il y ait de la proportion entre les peines & les crimes, entre la récompenſe & les bones œuvres?

ARSILE. Je me ſouviens,

ENTRET. III. Timandre, que vous m'avez dit quelque choſe de cela : mais je vous avouë qu'il m'a échapé.

TIMANDRE. Il eſt vrai que je touchai cet endroit aſſez ſuperficiêlement. Mais je vous avertis auſſi, dês le comencement de nos Entretiens, que je ne prétendois que vous métre d'abord ſur les voïes, pour vous doner lieu d'aler enſuite de vous-même plus loin. Vous auriez donc pû voir, avec un peu de réflexion, que l'énormité des ofenſes croiſſant à proportion de la dignité de la perſone ofenſée, les ofenſes comiſes contre Dieu, ſont d'une énormité infinie ; & qu'ainſi les peines, leur devant être proportionées, elles doivent être infinies, au moins en durée, ſi elles ne le ſont pas dans la violence.

ARSILE. Cela prouve bien que les peines doivent être éternêles : mais il me ſemble que cela ne le prouve pas pour les récompenſes. ENTRET. III.

TIMANDRE. On comprend aiſément que Dieu ne doit pas être moins magnifique à récompenſer le mérite & la vertu, qu'à punir le vice & le violement de ſes ordres.

Mais, Arſile, reprenons les choſes par leurs principes. Vous ſavez que Dieu a fait toutes choſes pour lui-même, & pour ſa gloire. On ne peut au moins douter, que s'il a fait des ames & des êtres penſants, ce ne ſoit pour en être honoré par leur conoiſſance & par leur amour.

ARSILE. Il ne faut que les premieres étincêles de la lumiére naturêle pour convenir de ces vérités.

TIMANDRE. Cependant,

ENTRET. III. Arsile, il n'en faut pas davantage pour prouver que Dieu nanéantira jamais les ames. Je voi clairement leur immortalité dans leur destination à aimer Dieu. Car où elles rempliront ce devoir, où elles le violeront. Si elles le rempliſſent, & qu'elles ſoient fidéles dans leur amour pour Dieu ; avec quelle juſtice concevez-vous qu'il viéne à les anéantir ? Par quel caprice prendroit-il un tel deſſein ? S'il n'a pas crû indigne de lui l'amour pour lequel il les a créées : y-a-til quelque aparence que cet amour ait perdu de ſon prix par ſa fidélité & par ſa perſévérance ? Eſt-il vrai-ſemblable que Dieu viéne à s'en dégoûter, ou à s'ennuïer d'être aimé ? S'il a trouvé une eſpêce de gloire dans cet amour naiſſant ; peut-on s'imaginer qu'il n'y en trou-

vera plus à meſure qu'il croî- ENTRET.
tra, qu'il ſe fortifiera, qu'il ſe III.
perfectionera ?

D'ailleurs, rien n'eſt tant de l'ordre, que la récompenſe des ſervices, & que la proportion de la récompenſe avec les ſervices. L'eſſentiel du ſervice que Dieu demande aux eſprits, c'eſt leur amour. Or quel eſt l'amour que Dieu leur demande, à vôtre avis, Arſile ?

ARSILE. Il ne faut, Timandre, que jeter les yeux ſur le précepte, pour voir, que c'eſt un amour ſans limites, & ſans bornes ; un amour qui n'admet ni partage, ni intéruption ; un amour enfin, qui de lui-même ne doit jamais s'arêter.

TIMANDRE. On ne peut, Arſile, nous doner une plus juſte, ni une plus belle idée de l'amour que Dieu nous demande. Voïons donc quelle pro-

ENTRET. III.

portion l'ordre doit métre entre un tel amour & ſa récompenſe. Cet amour étant en quelque maniére infini, ſeroit-il de l'ordre de ne lui doner qu'une récompenſe bornée à un certain tems ? Seroit-il de la bonté & de la magnificence de Dieu d'éteindre une flâme qui tend à brûler toûjours, de peur d'être obligé à la récompenſer toûjours & ſans fin ? Il faut au moins convenir qu'il ſeroit contre l'ordre de punir & d'afliger une ame, pénétrée d'un tel amour. Cependant, quelle punition ne ſeroit-ce pas que l'anéantiſſement & la deſtruction d'un amour qui fait ſon bonheur ? Enfin, où ſeroit la ſageſſe de Dieu dans cet anéantiſſement ? Il n'a créé cette ame que pour en être aimé & honoré. Elle l'aime de tout ſon cœur, avec une perſévérance inviolable ; & le voilà qui l'anéantit. N'eſt-ce

pas faire à Dieu bien de l'honneur, que de le croire capable d'une telle conduite? ENTRET. III.

Que les impies ne content donc point ſur l'anéantiſſement des ames, & ſur le ſouverain pouvoir que Dieu a de les anéantir. Perſone ne conteſte ce ſouverain pouvoir : mais come on ne doute point auſſi, que ſon uſage ne ſoit réglé par ſa ſageſſe & ſa juſtice, on eſt bien ſûr qu'il n'en uſera ni pour les bons, ni pour les méchans.

L'anéantiſſement comparé à l'être étant un vrai mal, il ne convient point aux bons: au contraire, l'anéantiſſement comparé à un état de ſuplice & de ſoufrances, étant un vrai bien, il convient auſſi peu aux méchans. Les bons doivent donc s'aſſurer contre les fraïeurs de l'anéantiſſement, & les méchans ne doivent point ſe fla-

ENTRET. III. ter vainement de l'eſpérance de cet anéantiſſement, ni s'atendre, que pour les préſerver des ſuplices qu'ils méritent, Dieu ait la complaiſance d'uſer du pouvoir qu'il a de les anéantir.

ARSILE. Voilà pouſſer les impies juſques dans leur dernier retranchement contre la juſtice de Dieu.

Le torent des paſſions.

TIMANDRE. Il ne vous reſte plus, Arſile, qu'à trouver dans nos Entretiens quelque eſpêce de digue contre le torent des paſſions. Quoique ce ſoit le dernier, il ſe peut dire, que c'eſt le principal obſtacle à la Religion. Les impies forcés dans tous les retranchemens que nous venons de voir, viénent enfin juſqu'à vous dire, qu'ils ne peuvent réſiſter au torent

des passions; qu'elles sont & trop violentes, & trop flateuses; qu'il faudroit se faire une guerre continuelle pour suivre la Religion; que cet état est trop violent, & que l'homme n'est pas capable de cette violence. ENTRET. III.

VIII. Remède contre le torent des passions.

ARSILE. Vos Entretiens, Timandre, ne fournissent pas moins de secours contre cet obstacle que contre les autres. Rien n'est plus propre à afoiblir le torrent des passions que d'en faire voir le ridicule; & rien ne peut mieux en faire voir le ridicule, que de découvrir le vide, la fausseté, & les illusions de leurs objets. Or c'est, Timandre, ce que vous me developâtes avec une grande néteté. Vous me fîtes voir ces objets si dénués, si dépoüillés de tout ce qu'une imagination séduite leur atribuë, que j'en eus horeur. Vous ne leur ôtâtes pas

ENTRET. III.

simplement toute activité, vous leur enlevâtes encore toutes ces qualités sensibles dont nous sommes le plus vivement frapés. C'est-à-dire, que dans l'examen que vous fîtes de leurs prétenduës perfections, vous ne leur laissâtes ni force ni éficace, ni couleur, ni saveur, ni odeur, ni son, ni voix, ni chaleur, ni fraîcheur; en un mot, vous ne leur laissâtes rien de tout ce qui est propre, je ne dis pas à alumer, mais même à exciter la moindre passion. Cela est si vrai, que je me souviens bien que dans le tems que vous me faisiez l'anatomie de ces objets, * voïant tout ce monde sensible réduit à n'être plus qu'un miserable squeléte, je me sentis si glacé pour tous ces objets, pour qui j'avois eu le plus d'ardeur, que je pensai mourir de honte & de dépit d'en avoir été la dupe.

* Entretien XI.

TIMANDRE. C'eſt l'éfet natu- ENTRET. III.
rel que devroit produire dans tous les eſprits la conoiſſance de cette vérité, ſi nous étions maîtres des premieres impreſſions qui ſe paſſent dans nôtre corps, & de celles qui en reſultent dans nôtre ame. Mais come tout cela ſe paſſe en nous néceſſairement & indépendemment des ordres de nôtre volonté, il faut avoüer que pour réſiſter à la tentation qui en reſulte, la conoiſſance de cette vérité ne ſufit pas, ſi elle n'eſt ſoutenuë intérieurement par un ſecours ſurnaturel. Mais la même Religion qui nous apelle & qui nous engage à réſiſter à nos paſſions, nous promet ce ſecours & s'engage à nous le doner.

ARSILE.. Je le ſai, Timandre; mais il eſt ici queſtion de recevoir cette Religion & de lever les obſtacles que les libertins y opoſent. Il faudroit donc

ENTRET. III.

que Dieu révélât aux homes quelle est cette Religion, & qu'il la leur mît dans le cœur. Or combien peu y en a-t-il qui conoissent la Religion, ou du moins qui conoissent la véritable?

TIMANDRE. Je conviens de la vérité du fait, & hureux véritablement ceux à qui Dieu la done par sentiment, & l'imprime lui-même dans leur cœur! Mais je suis persuadé que la raison peut mener les homes non-seulement à la conoissance de la néceſſité d'une Religion, mais aussi au discernement de la véritable. Remarquez que je dis *à la conoissance*, & non pas à l'amour, tel qu'il le faut, ni à une foy véritable: car pour cela, il faut que Dieu *incline le cœur* à croire & à aimer.

ARSILE. Vous m'étonez, Timandre, que la raison puisse nous mener à ce discernement

& à cette conoiſſance ; conoiſ- ENTRET.
ſance, dis-je, qui en ſupoſe tant III.
d'autres.

TIMANDRE. Pour peu que vous y faſſiez réflexion, vous vérez bien que juſques-ici nous n'avons preſque eu beſoin que de la raiſon pour toutes les conoiſſances qui ont fait le ſujet de nos premiers Entretiens & de ceux-ci : or je ſuis perſuadé qu'il ne faut que ces conoiſſances pour mener les eſprits à la découverte de la néceſſité d'une Religion & au diſcernement de la véritable.

ARSILE. J'aurois bien de la joye, Timandre, que vous vouluſſiez que nous fiſſions deſormais de ce ſujet, celui de nos Entretiens.

TIMANDRE. C'eſt bien mon intention, Arſile, & c'eſt même la principale partie du deſſein que nous nous ſomes propoſé. Ce ſera donc pour la premire entrevûë.

Entretien IV.

I. *Que la lumiere de la raiſon peut mener à la découverte de la vraie Religion.* II. *L'idée qu'on ſe forme de Dieu eſt déciſive de la neceſſité & de la nature de ſon culte.* III. *Bizarerie dans la diverſité de ces idées.* IV. *Vraie idée propre à cette déciſion, & miſe à la portée de tout le monde.* V. *Qu'il eſt permis à l'home de s'aprocher de Dieu, & d'avoir comerce avec lui par ſa conoiſſance & par ſon amour.* VI. *Que c'eſt un de ſes principaux devoirs.* VII. *Que c'eſt en cela que conſiſte la neceſſité de la Religion & la nature de ſon culte.* VIII. *De cette obligation naiſſent tous les devoirs de la morale.* IX. *C'eſt la ſource de toute deſapropriation,*

de tout dépoüillement, de tout renoncement à ſoi-même, & de la vraie ſpiritualité. X. *Quoique l'eſſentiel de la Religion ſoit dans l'eſprit & dans le cœur, le culte complet demande que le corps y entre pour quelque choſe.* XI. *Utilité des ceremonies & des mouvemens du corps pour la Religion, lorſqu'on les pratique avec eſprit.*

ENTRET. IV.

ARSILE. ME voici, Timandre, avec bien de l'empreſſement de profiter de vos lumieres ſur la Religion.

TIMANDRE. Soiez le bien venu, Arſile, Nul ſujet ne mérite plus nôtre zéle & nôtre curioſité que celui de la Religion.

I. La lumiere de la raiſon peut mener à la découverte de la vraie Religion.

ARSILE. Ce n'eſt pas que j'héſite ſur ſa neceſſité, ou ſur ſa verité. Dieu m'a fait la grace d'être bien perſuadé de l'une & de l'autre ; mais comme je trou-

ENTRET. IV. ve quelquefois dans mon chemin des gens qui traitent cette Religion bien cavalierement & fort indignement, je ſerai trés-aiſe que vous me métiez en état de m'opoſer avec quelque ſuccés à leurs inſultes ; & d'en défendre au moins la neceſſité & la verité par les lumiéres de la raiſon.

TIMANDRE. Vous avez pris, Arſile, tous les devants pour cela ; & il vous doit être fort aiſé de vous doner vous-même tout ce que vous me demandez, pour peu que vous vouliez faire uſage des verités que nous avons établies. Il ne faut pour cela que vous métre ſur les voies.

II. L'idée qu'on ſe forme de Dieu eſt déciſive, de la nature de ſon culte.

Il s'agit de la Religion. Par le terme de Religion, on entend le culte, le ſervice de Dieu, la maniére de l'honorer : & ainſi pour juger de la Religion & de ſa neceſſité, il ne faut que conſulter

ſulter l'idée de Dieu : il ne faut qu'en juger ſur cette idée. Or pour cela, vous n'avez beſoin que de la raiſon. Voïez donc, Arſile, examinez, jugez, & décidez. ENTRET. IV.

ARSILE. S'il ne s'agiſſoit que de me décider moi-même, cela ſeroit bien-tôt fait. Sur l'idée que vous m'avez donnée de Dieu, il me ſeroit fort aiſé de prendre parti ſur la Religion. Mais il s'agit ici de me métre en état d'y amener les autres. Or vous ſavez, Timandre, que tous ceux qui reconoiſſent un Dieu n'en ont pas la même idée; & que cependant c'eſt cette idée qui, ſelon vous-même, eſt déciſive de la nature du culte.

TIMANDRE. Je vous l'avouë, Arſile, les idées que les homes ſe forment de la divinité ſont três-diférentes, & toutes ne ſont pas propres à bien décider la III. Bizarerie dans la diverſité de ces idées.

ENTRET. IV. neceſſité du culte de Dieu, ni à déterminer la nature de ce culte.

Spinoſa a reconu un Dieu. Mais de l'idée qu'il s'en eſt formée, il a conclu que ce Dieu n'avoit ni liberté, ni ſageſſe ; & que la meilleure maniére de l'honorer étoit de ſuivre le mouvement de ſes paſſions.

ARSILE. Je ne vois pas grande diference entre ne reconoître point de Dieu, & n'en reconoître qu'un taillé ſur ce modêle. Le pur Athéïſme n'a jamais doné plus de liberté aux paſſions.

TIMANDRE. Pluſieurs Phiſoſophes n'ont reconu pour Dieu qu'un être neceſſaire & éternel ; mais qui n'avoit rien produit.

Quelques autres ont reconu un Dieu qui avoit produit le monde ; mais qui aprés l'avoir produit ne s'en mêloit plus,

n'avoit nule part à ſes évene- ENTRET.
mens, & ne prenoit nul interêt IV.
à ce que faiſoient les homes. Jugez quel culte ils devoient lui rendre.

Non ſeulement les anciens Philoſophes ne pouvoient concevoir Dieu ſans étenduë, il en eſt encore entre les modernes dans ce préjugé, & il ſe trouve même bien des eſprits dans le ſein du Chriſtianiſme qui ne peuvent s'élever juſqu'à former une idée de Dieu plus épurée, & qui, ſans le ſecours de quelques baſſes & groſſiéres images, croiroient ne pas penſer à Dieu. Témoin le Solitaire Serapion, qui ſe plaignoit que *l'obliger*, (comme faiſoit Theophile Evêque d'Aléxandrie) *à croire que Dieu n'eſt pas corporel, c'étoit lui ôter ſon Dieu, & tout l'apui de ſon oraiſon.* Tout cela doit-il produire un culte bien ſpirituel?

ENTRET. IV. Enfin, entre ceux qui ne reconoiſſent rien moins qu'un être infiniment parfait pour leur Dieu, il y en a qui ne ſe ſervent de l'idée de cette infinie perfection, & de cette infinie diſtance où elle le met au-deſſus de nous, que pour ſe perſuader que nous ne pouvons avoir auprês de lui nul accês, nul commerce avec une ſi haute & ſi redoutable majeſté. En faut-il davantage pour banir toute Religion?

ARSILE. Coment donc faire, Timandre, dans cette diverſité d'idées, ſi peu propres à fixer le vrai culte de Dieu? Et coment amener, par raiſon, ces eſprits à la Religion.

IV. Vraïe idée propre à cette déciſion, & miſe à la portée de tout le monde.

TIMANDRE. Rien n'eſt plus eſſentiel que de s'apliquer à réformer leurs idées, & à leur en doner une vraïe de la Divinité. Il faut leur faire concevoir Dieu

ſous l'idée d'un être infiniment puiſſant, infiniment ſage, qui nous done l'être, & nous le conſerve, & qui eſt atentif à tous nos beſoins, & à tout ce qui nous regarde. Vous trouverez dans nos Entretiens les preuves de tout cela. ENTRET. IV.

ARSILE. J'en conviens, Timandre, & je n'en ai pas perdu le ſouvenir : mais je crois ces preuves un peu abſtraites pour la plûpart des eſprits.

TIMANDRE. Pas tant que vous le croïez. Mais enfin, il me paroît aiſé d'en former une qui ſoit à la portée des moins intêligens, ſans que pour cela, il ſoit néceſſaire de ſortir de la ſphêre de l'home, & de ce que chacun peut aiſément découvrir de ſoi-même.

En voici une où il n'entrera rien qui ne vous ſoit parfaitement conu, familier & conſ-

ENTRET. IV.

tant, & qui ſervira même d'une eſpêce d'introduction à la découverte de la néceſſité d'une Religion. Suivez-moi ſeulement.

Puiſque le premier de tous les biens, & le fondement de tous ceux qu'on peut eſpérer eſt l'être ; puiſqu'on ſent bien, qu'on ne s'eſt pas doné cet être, & qu'on ne peut pas même s'aſſurer de ſe le conſerver quelques momens ; il eſt viſible que l'home n'a point de devoir plus eſſentiel, que celui de chercher à conoître l'Auteur de ſon être, & à lui marquer ſa reconoiſſance. Or pour peu que l'home jéte les yeux ſur lui-même ; pour peu qu'il rentre en lui-même, il lui ſera aiſé de découvrir que ſon Auteur ne doit être rien moins qu'un être iinfiniment parfait ; je veux dire, un être infini en puiſſance, en ſageſſe, en providence.

ARSILE. J'y ſonge, Timandre ; je me regarde ; je rentre en moi-même, je m'éxamine : mais je vous avouë que cette découverte ne me ſaute pas aux yeux. ENTRET. IV.

TIMANDRE. Encore un moment d'atention, Arſile, & vous l'alez voir.

Compoſé d'un être penſant, & d'un être étendu, pour peu que vous réfléchiſſiez ſur l'extrême diférence de ces deux êtres, & ſur la perfection de leur aliance ; ne voïez-vous pas clairement qu'une ſi ſurprenante, & ſi étroite union, ne peut être ni l'éfet du hazard, ni une ſuite du penchant naturel de ces deux êtres, ni l'ouvrage d'une nature corporêle & aveugle ?

ARSILE. Je vous l'avouë ; cela me paroît clair.

TIMANDRE. Et que conclure

ENTRET. IV. de là, sinon, qu'il faut que ce soit le chef-d'œuvre d'une intêligence infinie en puissance, en sageſſe, en providence?

ARSILE. *D'une intêligence*, soit. Mais pourquoi infinie en puissance, en sageſſe & en providence?

TIMANDRE. Elle a dû être *infinie en puiſſance*, pour créer & pour aprocher des êtres qui sont naturêlement dans une si prodigieuse distance l'un de l'autre.

Infinie en sageſſe, pour inventer les moïens de cette union, & pour en établir les loix.

Infinie en providence & en pénétration, pour obſerver ponctuêlement ces loix dans tous les tems, dans tous les lieux, dans toutes les circonſtances; je veux dire, pour savoir dans tous les momens de la vie des homes, tous les changemens qui

qui arivent à l'un & à l'autre des deux êtres, dont ils ſont compoſés, afin de produire dans l'un des impreſſions convenables à celles qui ſe paſſent dans l'autre, & perpétuer ainſi conſtament ce comerce mutuel d'impreſſions, dans lequel conſiſte leur union,

ENTRET. IV.

ARSILE. Je ne ſai, Timandre, s'il eſt poſſible de trouver une plus forte preuve de l'excélence de l'Auteur de nôtre être : mais je ne croi pas qu'on en puiſſe trouver une plus proportionée à la portée de tout le monde ; puiſque celle-ci ſe prend de ce qui nous eſt le plus intime, le plus familier & le plus conu. J'y trouve même ce que vous m'avez fait l'honeur de me marquer, qu'elle eſt très propre à faire ſentir & à démontrer la néceſſité de la Religion.

TIMANDRE. Que j'aurois de

ENTRET. IV. plaisir, Arsile, à vous voir établir cette preuve !

ARSILE. Aparament je m'avance trop : mais enfin, voici ma raison, Timandre ; vous en jugerez.

Si la Religion consiste à honorer Dieu, à lui témoigner nôtre estime & nôtre respect, nôtre amour & nôtre reconoissance ; que peut-on imaginer de plus propre à exciter tous ces sentimens & ces mouvemens, que la conoissance de ses principales perfections, & que de savoir que c'est à elles que nous somes redevables de nôtre être, qui est le premier des biens, & le fondement de tous les autres ? Un aussi grand avantage que celui de la création, & de la conservation ; une aussi persévérante atention & aplication à tous nos besoins peuvent-ils nous laisser sans

une obligation continuêle à l'amour, au reſpect, à la reconoiſſance envers nôtre adorable bienfacteur ? La plus ſimple lumiére de la raiſon ne ſufit-elle pas pour en reconoître la néceſſité indiſpenſable ? Dês que la nature de nôtre être nous prouve l'infinité de la puiſſance, de la ſageſſe, & de la providence de nôtre Auteur, elle nous prouve auſſi la néceſſité d'une réconoiſſance, s'il ſe pouvoit, infinie. ENTRET. IV.

TIMANDRE. On ne peut guêrer, Arſile, entrer dans cette preuve, ni l'expoſer mieux que vous le faites : mais je ſuis trompé ſi les Philoſphes, dont vous me parliez il y a quelques momens, ne répondent, que la néceſſité de nôtre reconoiſſance, & de nôtre Religion, ſeroit véritablement raiſonable, & même indiſpenſable, ſi Dieu

ENTRET. IV. y prenoit quelque part, & qu'il nous fût permis d'avoir auprès de lui quelque accês : mais qu'il eſt trop élevé au deſſus de nous ; qu'il habite unē lumiére inacceſſible ; & que la diſtance du Créateur à la créature, étant infinie, il ne peut jamais être à la portée d'aucune.

V. Qu'il eſt permis à l'home de s'aprocher de Dieu, & d'avoir comerce avec lui par ſa conoiſſance & par ſon amour.

ARSILE. Ingénieuſe défaite ! ou plûtôt, bizare conduite des libertins & des impies. Dans la néceſſité de reconoître l'éxiſtence d'une divinité, tantôt ils l'aviliſſent & l'abaiſſent juſqu'à lui doner des paſſions tout humaines : & tantôt ils l'élevent ſi fort au deſſus de nous, & nous en placent à une ſi prodigieuſe diſtance, qu'ils prétendent qu'on ne peut y avoir d'accês ; come ſi la diſtance de dignité & de perfection, étoit une diſtance locale ; come ſi Dieu pouvoit produire les créatures,

les conſerver, & agir ſans ceſſe en elles, ſans leur être infiniment uni ? Que ces Meſſieurs aprénent au moins de leurs Philoſophes Païens, que c'eſt en Dieu que nous vivons, que nous nous remuons, & que nous ſomes, *in ipſo vivimus, movemur, & ſumus.* ENTRET. IV.

TIMANDRE. Mais, Arſile, eſt-il donc permis à l'home, en cette vie, d'ariver juſqu'à cette ſouveraine ſageſſe, de la conſulter, de s'en faire écouter, éclairer, aimer ?

ARSILE. Que d'adreſſe, Timandre, pour mener un eſprit à la vérité ! Vous me rendez-là l'objection que je pris un jour la liberté de vous faire ſur un ſujet ſemblable ; & vous me rapelez, par là, la réponſe ſi lumineuſe que vous y fîtes. Souffrez donc que j'aïe l'honeur de vous la rendre, & de vous dire

ENTRET. IV. à mon tour, que *non-seulement cela lui est permis ; mais que c'est même un de ses principaux devoirs ; qu'il n'est fait que pour se tourner vers Dieu, que pour le chercher, & pour s'y unir.* *

* Les élémens des sciences article 16. de l'Entretien VIII.

VI. Que c'est un de ses principaux devoirs.

TIMANDRE. Je suis ravi, Arsile, que vous vous souveniez si bien de cette réponse ; car pour peu que vous la pénétriez, vous vérez qu'elle peut fournir encore une excélente preuve de la néceſſité d'une Religion. Mais si l'on vous la conteſtoit cette réponse ? Si l'on vous nioit que l'home soit fait pour se tourner vers Dieu, & pour s'unir à lui ?

ARSILE. Je ne pense pas qu'on le puisse faire de bone foy. Il me semble que c'est une notion comune, & que tout le monde sent intérieurement la vérité de cette parole de S. Augustin: *Feciſti nos ad te, Domine*, &c.

TIMANDRE. Je croi come vous, qu'il y a peu de gens capables de quelque réflexion, qui n'aïent quelquefois ſenti l'impreſſion de cette vérité : mais il ne faut pas s'atendre, que ces preuves de ſentiment ſoient de quelque poids ſur l'eſprit des libertins. Il leur faut des preuves priſes de la raiſon & de la lumiére naturêle. ENTRET. IV.

ARSILE. Aïez donc la bonté, Timandre, de m'en doner : car ma vûë ne va pas préſentement plus loin.

TIMANDRE. Ne voïez-vous pas, Arſile, qu'un être infiniment ſage ne peut agir ſans fin ; puiſque c'eſt particuliérement dans la proportion des moïens, avec la fin, que conſiſte la ſageſſe ? Ne voïez-vous pas encore, que l'être infiniment parfait ne peut agir pour une fin qui lui ſoit inférieure ;

ENTRET. IV.

& que tout ce qui eſt hors de lui, lui eſt inférieur ? Eh ! que conclure de là, ſinon, qu'il a tout fait pour lui ; qu'il eſt la fin de nôtre être ; qu'il ne nous a faits que pour nous raporter à lui par toutes les parties de cet être ; & qu'enfin, puiſque entre ces parties il y en a une qui eſt capable de conoiſſance, de liberté & d'amour, il ne nous a viſiblement formés que pour nous raporter librement à lui par la conoiſſance & par l'amour ; en un mot, il ne nous a faits que pour le conoître & l'aimer ?

VII. Que c'eſt en cela que conſiſte la néceſſité de la Religion & la nature de ſon culte.

ARSILE. Quelle preuve, Timandre, qu'elle eſt ſolide & lumineuſe ! J'y vois clairement, & la néceſſité de la Religion, & la nature de ſon culte. Je comprens, que par la création, l'home, à ne le regarder même que par l'eſprit, contracte

envers Dieu deux devoirs indispensables, par rapport à ses deux principales facultés. Par l'entendement, il doit s'occuper de la conoissance de Dieu, & de la contemplation de ses perfections, & marcher sans cesse en sa présence ; & par le cœur, il doit sans cesse brûler de son amour, lui raporter tous ses mouvemens, & s'étudier à conformer sa volonté à la siéne. De sorte que tout cela étant véritablement ce qu'on apéle Religion, il est visible que rien n'est à l'home d'une néceſſité plus indispensable, & que la néceſſité & la nature de la Religion, demeurent par là clairement démontrées. ENTRET. IV.

TIMANDRE. Mais encore, sur quoi particuliérement fondez-vous la néceſſité indispensable de cette double obligation ?

ENTRET. IV. ARSILE. Je ne la fonde, come vous, Timandre, que ſur la création : mais je conçois que par là l'home contracte cette obligation à deux titres. 1°. A *titre de reconoiſſance*, pour l'être qu'il a reçû ; car l'être eſt le fondement de tous les biens. 2°. A *titre de ſoumiſſion, & de dépendance* ; puiſque c'eſt-là la fin de ſa deſtination, que Dieu ne l'a fait que pour lui, & qu'il n'a nule autre fin.

VIII. De cette obligation naiſſent tous les devoirs de la Morale. TIMANDRE. On ne peut, Arſile, être plus ſolidement pénétré que vous l'êtes de cette double obligation. Que de devoirs particuliers naiſſent de cetteſouce ! & qu'avec quelque aplication, il ſeroit aiſé d'y découvrir tout le détail de la Morale, & ſes plus grandes vérités !

Dês que l'home n'a point d'autre fin que Dieu ; dês qu'il

n'eſt fait que pour le conoî- ENTRET.
tre, l'aimer & l'honorer; dês-là IV.
cet home, loin d'être naturê-
lement ſans Loy & ſans Reli-
gion, come les libertins le pré-
tendent, il n'eſt fait au con-
traire que pour la Religion;
dês-là il ne peut plus, ſans
violer la Loy de ſa création,
rien faire, rien dire, rien pen-
ſer, rien vouloir préciſément
pour lui-même. Come il n'eſt
que pour celui qui le fait être,
tout ce qu'il a, & tout ce qu'il
produit, doit ſe raporter à ſon
Auteur. Coment donc l'home
pouroit-il ſans larcin lui ſouſ-
traire quelque choſe? Un ſeul
inſtant, un ſeul ſoupir doné à
l'intérêt propre, & ſans raport
au Créateur, bleſſeroit la fin
eſſentiêle de la création.

ARSILE. A ce que je vois, Timandre, c'eſt ici le tombeau de l'amour propre.

ENTRET. IV. IX.

C'eſt l'écueil de l'amour propre, la ſource de toute deſapropriation, & de la vraïe ſpiritualité.

TIMANDRE. C'en eſt au moins le vrai écueil. Il ne faut point le chercher ailleurs. Ce n'eſt point une nouvêle ſpiritualité ; ce n'eſt point une invention humaine ; ce n'eſt point une obligation qui tire ſon origine du péché, ou de la décadence de nôtre nature. Elle n'a pas de moins anciens fondemens, que ceux de la création. Uniquement créé pour Dieu, l'home n'a dû tenir qu'à Dieu, & ne tendre qu'à Dieu. De cela ſeul, nul atachement pour la créature, nul amour pour la vie préſente & pour les biens créés, nule paſſion pour l'eſtime, pour la réputation, pour la gloire mondaine ; nule recherche des plaiſirs, des douceurs, des richeſſes, & de tout ce qui n'a pour fin que de nous ſatisfaire ; en un mot, tout pour Dieu,

rien pour nous. Dieu tout grand, tout élevé, & tout opulent qu'il eſt, éxige neanmoins tout de ſa créature. Que les impies conoiſſent peu ſa grandeur & ſon élévation! Il eſt vrai qu'il n'a beſoin de rien : mais cependant il veut tout, parce que tout lui eſt dû, & que tout n'eſt pas trop pour lui, tant il eſt grand. ENTRET. IV.

ARSILE. En éfet, il me paroît, que c'eſt cette même grandeur de Dieu qui fait qu'il ne peut rien produire hors de lui, qui ne ſoit tout pour lui. Encore une fois, c'eſt ici la ſource de toute deſapropriation, de tout dépouillement, de tout renoncement à ſoi-même.

TIMANDRE. Que j'ai de joïe, Arſile, de vous voir faire cette découverte, pendant qu'on voit des gens traiter ces vertus de *nouvêle ſpiritualité ;*

ENTRET. IV. ou tout au plus, de régles arbitraires de perfection donées par JESUS-CHRIST ! Vous y trouvez le fond même & l'éxercice de la Religion, preſcrit par la Loy eſſentiêle de la création : de ſorte qu'il n'y a pas lieu de douter, que le premier des homes ne fût obligé à la pratique de ces vertus. Non, ce premier home ne devoit point s'aimer pour lui-même ; il ne devoit point ſe complaire en lui-même ; il ne devoit rien faire pour lui-même, ſans raport à Dieu : la vûë de ſes perfections ne devoit point l'elever ; il devoit raporter tout à Dieu ; ne s'aimer que pour Dieu ; ne rien faire que pour Dieu.

ARSILE. Qu'on nous viéne dire aprês cela, come font quelques libertins, que l'home naît ſans loix, ſans devoirs ; qu'il n'a point d'autres loix

que celles qu'il a bien voulu s'imposer, en renonçant par des traités libres, à son droit naturel ? Qu'on nous dise encore, qu'indépendament de tout établissement humain, ou de tout renoncement à son droit naturel ; il n'y a rien de juste ou d'injuste, de bien ou de mal, & que ce ne sont là que de vaines dénominations, sans aucun sens ? Nous répondrons, qu'il faut avoir le sens renversé, pour en juger ainsi, & pour ne pas voir, qu'un moment d'atention à la Loy de la création, & aux devoirs qui en naissent, sufit pour dissiper toutes ces vaines prétentions.

TIMANDRE. Non, non, Arsile, il n'étoit pas absolument nécessaire que Dieu fist écrire sa Loy sur la pierre, pour marquer à l'home ses devoirs. Il

ENTRET. IV. ne lui auroit falu que rentrer dans ſon cœur, s'il ne s'en fût pas exilé lui-même, pour les y trouver gravés de la main même de la nature. Rien n'eſt plus eſſentiel à un ouvrage que ſon raport à l'ouvrier : rien n'eſt plus juſte que cette relation ; rien ne lui eſt plus indiſpenſable que les devoirs qui naiſſent de l'intention de ſon Auteur.

ARSILE. Sur ce pié-là, Timandre, que de prévaricateurs, que d'uſurpateurs, que d'ingrats, que de rebêles, que de violateurs de l'ordre : en un mot, que de gens ſans Religion !

TIMANDRE. N'en doutez pas, Arſile ; tous ceux qui n'aiment point Dieu, ſont des ingrats, puiſqu'ils n'ont nule reconoiſſance de ſes bienfaits. Ce ſont des rebêles, puiſqu'ils ne ſe ſoûmétent pas à la loi de leur deſtination :

tination : ce ſont des uſurpateurs de la gloire de Dieu, puiſqu'ils lui dérobent la gloire de la derniere fin : ce ſont des idolâtres, puiſque dês qu'ils ôtent à Dieu l'amour & l'adoration, il faut qu'ils les tranſportent à la créature : ce ſont des violateurs de l'ordre de la Juſtice ; puiſque cet ordre demande que les créatures intéligentes s'aſſujétiſſent à Dieu, & défend qu'elles s'aſſujétiſſent par amour aux corps auſquels elles ſont ſi ſuperieures. ENTRET. IV.

ARSILE. Pour moi, Timandre, j'en reviens toûjours à dire que ce ſont des gens ſans Religion, parce que la Religion ne conſiſte eſſentiêlement que dans l'amour.

TIMANDRE. Dans l'amour, Arſile, j'admire vôtre zéle pour l'amour : mais il vous porte un peu trop loin. Eſt-ce que vous ne voudriez pas que les exerci-

ENTRET. IV.

ces corporêls entraſſent pour quelque choſe dans nôtre culte ?

ARSILE. Je le veux ſi vous le voulez. Mais de quel uſage peuvent être ces exercices dans la Religion ? C'eſt le cœur que Dieu demande. Le fond de la Religion eſt dans le cœur : ſans cela point de Religion. Dieu eſt eſprit, & c'eſt en eſprit & en verité qu'il veut être honoré.

X. Quoique l'eſſentiel de la Religion ſoit dans l'eſprit & dans le cœur, le culte complet demande que le corps y entre pour quelque choſe.

TIMANDRE. Vous dites fort bien, Arſile, que le fond de la Religion eſt dans le cœur : car cela veut dire que c'eſt l'eſſentiel, la principale partie de nôtre culte : mais cela ne dit pas que ce ſoit le tout, & que le corps n'y doive entrer pour rien. Je ſuis plus perſuadé que perſone, que le fonds de la Religion eſt tout dans l'interieur ; que c'eſt particuliérement en eſprit que Dieu veut être honoré : que c'eſt principalement dans l'a-

mour que le vrai culte consiste : que sans cet amour, quelques ceremonies, quelques exercices exterieurs que l'on pratique, quelques mouvemens du corps que l'on se done, on ne peut être agréable à Dieu, on ne l'honore point. Je tiens au contraire pour constant que dês qu'on aime Dieu, on l'honore & on lui plaît, dans quelque impuissance que l'on soit de pratiquer les ceremonies, ou de métre en usage les exercices corporêls. Mais je ne doute point aussi que le culte complet n'exige que le corps y entre pour quelque chose, lorsqu'il n'y a point d'obstacle : & il faut, Arsile, que vous en conveniez vous-même, si vous vous souvenez du principe dont vous avez si justement inféré la néceſſité de la Religion.

ENTRET. IV.

ARSILE. Ce principe, Timan-

ENTRET. IV. dre, eſt que nous ſomes capables de conoiſſance & d'amour.

TIMANDRE. Prenez garde, Arſile; ce principe a été la loi de la création. C'eſt que Dieu ne nous a faits que pour lui & que pour nous raporter à lui. Or il a fait l'home entier : l'home entier eſt compoſé de corps & d'eſprit. Il faut donc qu'il ſe raporte tout entier à Dieu & de tout lui même. Vous ne voudriez pas qu'il y eut quelque choſe en l'home qui ne ſe raportât pas à Dieu. Il faut que l'home honore Dieu par toutes les parties de lui-même : le corps doit donc entrer pour quelque choſe dans ſon culte, & pour parler avec un Prophéte, il n'y a pas un de ſes os qui ne doive le loüer & lui dire que rien n'eſt ſemblable à lui. Faites réflexion ſi ce n'eſt pas pour cela que le précepte de l'amour enferme,

pour ainſi dire, tant de *totalités*, & qu'il ordone d'aimer Dieu, non ſeulement de *tout ſon cœur* & de *toute ſon ame*, mais auſſi de *toutes ſes forces ?* ENTRET. IV.

Si nous étions de purs eſprits, ſans nule aliance avec le corps, nôtre Religion ſeroit come celle des Anges toute ſpirituêle. Mais nous ſomes eſprits aſſociés à des corps, & três-étroitement unis à eux, come vous l'avez vû dans nos premiers Entretiens : il faut donc que nôtre culte ait quelque choſe de ſenſible.

ARSILE. Mais, Timandre, ſi le vrai culte conſiſte particulierement dans l'amour, de quel uſage le corps peut-il nous être pour aimer Dieu, & pour lui plaire ?

TIMANDRE. Il eſt aiſé de vous faire voir que l'uſage peut en être merveilleux. Il eſt vrai que les exercices du corps ne

ENTRET. IV. peuvent par eux-mêmes avoir rien d'agréable à Dieu : mais dês qu'ils ſont comandés par l'eſprit, ils changent de nature ; ils entrent dans l'ordre moral ; & s'ils ſont executés par un principe de grace, ils deviénent ſurnaturêls & agréables à Dieu.

Rien eſt-il plus eſſentiel à la Religion ? Rien eſt-il plus propre à ſignaler ſon amour pour Dieu que les ſacrifices ? Et combien de ſujets & d'ocaſions le corps ne nous en fournit-il pas ſans ceſſe ?

ARSILE. Je comprens bien, Timandre, que les ébranlemens du corps pris dans le ſens que vous le prenez, peuvent ſervir à l'amour de Dieu par les ſentimens de plaiſir ou de douleur qu'ils excitent en nôtre ame en conſequence des loix de ſon union avec le corps : car ils nous donent lieu par là de

ſacrifier à l'amour, ou par la tolérance de la douleur, ou par la privation du plaiſir: mais je voulois particulierément parler de ces exercices corporêls, qui ne conſiſtent qu'en cérémonies. ENTRET. IV.

TIMANDRE. Convenez donc au moins, Arſile, que ces mouvemens dont nous venons de parler peuvent beaucoup ſervir à ſignaler nôtre amour pour Dieu; & que s'en priver, ce ſeroit ſe ſouſtraire un grand ſecours dans la Religion. Mais quand vous ne parleriez que des cérémonies, ſouffrez, Arſile, que je vous diſe, que vous n'auriez pas plus de raiſon de vouloir les banir de nôtre culte.

XI. Utilité des cérémonies & des mouvemens du corps, pour la Religion, lorſqu'on les pratique avec eſprit.

Sans vous parler de la néceſſité du ſacrifice & des Sacremens, cérémonies reçûës dans la Religion Chrétiene, on ne peut douter que les autres n'aïent de grandes utilités :

ENTRET. IV. elles excitent les mouvemens du cœur, & les rendent plus vifs: elles donent au corps un air de modeſtie, de bien-ſéance, de crainte & de reſpect; & par là elles impriment naturêlement ces diſpoſitions dans le corps, & par contre-coup dans l'eſprit de ceux qui les voïent. Que dis-je? Elles font même impreſſion ſur l'ame de ceux qui les exercent: car l'eſprit prend naturêlement, en quelque façon, la poſture du corps; & il n'eſt pas ſimplement vrai, qu'un intérieur recüeilli rejalit ſur l'extérieur; il ſe peut dire auſſi, qu'un extérieur reglé ſe replie ſur l'intérieur & le redreſſe.

C'eſt ainſi que les cérémonies ſervent au recüeillement. Il n'y a pas juſqu'aux Cantiques ſpirituêls & au chant des Pſeaumes, qui ſervent à atendrir le cœur & à l'élever à Dieu. Ce chant

chant atendrissoit Saint Augus- ENTRET. IV.
tin jusqu'aux larmes.

JESUS-CHRIST lui-même, quelque persuadé qu'il fût, que Dieu veut-être adoré en esprit & en vérité, prioit souvent à genoux, ou prosterné : il levoit les yeux & les mains au Ciel ; & quoi-qu'il assurât que Dieu pénètre le secret des cœurs & qu'il voit nos priéres avant que nous les formions, il a néanmoins enseigné à prier vocalement & à dire : *Nôtre Pere qui êtes au Ciel*, &c. persuadé que cette prononciation vocale sert à ramener l'esprit lorsqu'il s'égare, & que l'image sensible des passions saintes exprimées par les paroles, contribuë à exciter de pareils mouvemens dans le cœur de ceux qui les proférent.

ARSILE. Je me rends, Timandre, & je vois bien qu'il

ENTRET. IV. n'y a pas moyen de se défendre d'admêtre dans la Religion l'usage des cérémonies & des mouvemens du corps ; qu'ils sont d'une grande utilité, en consequence des loix de son union avec l'ame ; & que ce seroit se priver de grands secours que de se les interdire.

TIMANDRE. Vous en serez encore plus persuadé, Arsile, si vous faites réfléxion que Dieu n'aïant créé les homes que pour en être honoré, il a voulu qu'ils vécûssent en societé ; & que cette societé roulât particuliérement sur son culte. Or il est visible qu'il a falu pour cela les lier entr'eux, non seulement par des liens & des signes civils qui frapassent les sens, mais aussi par des liens religieux & sensibles, afin que par là, ils s'entraidassent, ils s'excitassent & se soutinssent mutuêlement dans la Religion.

S'ils avoient été de purs esprits, il auroit ſufi que ces liens & ces ſignes euſſent été ſpirituels; mais come les homes ſont en partie corporels & qu'ils ne ſe conoiſſent guéres que par le corps, ou du moins qu'ils ne s'entreconoiſſent come eſprits que par l'entremiſe du corps: il a été neceſſaire que les moiens de leur aſſociation dans le culte de la divinité fuſſent ſenſibles & executés par les mouvemens du corps. ENTRET. IV.

Ne dites donc plus, Arſile, que nôtre culte, de ſa nature doive être tout ſpirituel, & que l'adoration en eſprit & en vérité excluë toute cérémonie, & qu'elle n'ait rien de comun avec le corps.

ARSILE. Encore une fois, Timandre, je me rends: mais auſſi prenez garde à ne pas rendre nôtre Religion toute

ENTRET. IV. extérieure, à force de vouloir lui doner du sensible ; car vous m'avoüerez qu'il y a des gens, dont toute la Religion ne consiste qu'en cérémonies, en signes sensibles, en un air modeste, composé, ou mortifié, en pures grimaces ; & qui gardant réligieusement ces spécieux dehors, se jugent tout permis, & croïent pouvoir, en sureté de conscience, haïr leurs énemis, se venger, amasser des richesses, & par dessus cela, juger & mépriser tout le monde.

TIMANDRE. Vôtre remarque, Arsile, est judicieuse. C'est un mal de banir de la Religion tous les devoirs extérieurs : mais c'en est un beaucoup plus grand de réduire toute la Religion à ces devoirs sensibles, & à ces fastueux dehors. Les devoirs spirituels sont par eux-mêmes

néceſſaires & indiſpenſables ; au lieu qu'on peut en tems & lieu diſpenſer des devoirs extérieurs. Ceux-ci ne ſanctifient point par eux-mêmes : ils ne tirent leur prix & leur mérite que des diſpoſitions ſpirituêles qui les acompagnent ; ſans cela ils dégénérent en hypocriſie, ou en ſuperſtition. Mais les mouvemens de l'ame, qui ſe raportent à Dieu, ou à quelqu'une de ſes ſes perfections, l'honorent véritablement, & ont force pour nous ſanctifier.

ARSILE. Je vous entens, Timandre ; cela veut dire, qu'on peut utilement s'aquiter des devoirs ſpirituels, ſans y joindre toûjours les extérieurs : mais qu'on ne doit jamais s'aquiter délibérément des devoirs extérieurs, ſans y faire entrer l'intérieur ; & que, généralement parlant, la Religion des

ENTRET. IV. homes enferme le ſpirituel, & le ſenſible.

TIMANDRE. Vous voïez donc, Arſile, que pour démontrer la néceſſité & la vérité, ou la nature de la Religion, nous n'avons eu beſoin que de la ſeule raiſon ; & qu'ainſi on ne peut entreprendre de rejéter toute Religion, ſans renoncer à être raiſonable.

ARSILE. Je le vois, Timandre, avec un vrai plaiſir ; & j'aurai bien déſormais de quoi fermer la bouche à certaines gens de ma conoiſſance, qui ne regardent la Religion, que come une invention tout humaine, come l'éfet de l'éducation & de la politique, & que come un amas de ſervitudes & de contraintes, dont la vaine crainte des Dieux, & l'autorité de nos Maîtres, nous a injuſtement chargés. Cepen-

dant, Timandre, quelque per- ENTRET. IV.
ſuadé que je ſois, je vous avouë qu'il me reſte une dificulté.

TIMANDRE. Qu'eſt-elle donc ?

ARSILE. Elle ne me regarde pas directement ; parce que, graces à Dieu, je ſuis Chrétien, & que je ſai un peu ma Religion. Mais elle regarde ceux que je voudrois améner à cette Religion, par la lumiére de la raiſon. Je me mets donc à leur place ; & c'eſt à leur nom que je vais vous propoſer cette dificulté, & que je vous parlerai déſormais ſur les ſeules lumiéres de la raiſon, & ſans nul égard pour la foy.

S'il eſt vrai, come nous l'avons vû, que Dieu ne nous ait faits que pour lui ; je veux dire, pour l'honorer, l'aimer, le chercher, & nous raporter à lui : il me ſemble, que nous de-

ENTRET. IV. verions trouver une merveilleuſe facilité à remplir ces devoirs. Il n'eſt rien de plus facile, que ce qui eſt conforme à l'inclination naturêle. Il n'eſt point de plus fortes inclinations que celles qui viénent de la nature ; & l'on ne peut douter, que l'Auteur de nôtre être ne nous aïant faits que pour lui, ne nous ait doné pour lui un extrême penchant.

Cependant, Timandre, je vous avouë qu'à me conſulter moi-même, il s'en faut bien que ce ſoit là mon ſyſtême. Je ne ſai pas coment les autres ſont faits : mais pour moi, je ne me ſens tourné que vers les objets ſenſibles : je ne penſe à Dieu qu'avec peine, & je ne penſe, avec plaiſir, qu'aux créatures, & à moi-même ; & ce plaiſir me porte tout naturêlement, non pas à l'amour de Dieu, mais

à l'amour des créatures, & de moi-même. Coment acorder cela, Timandre ? C'eſt ici une contradiction de fait. ENTRET. IV.

TIMANDRE. Je n'entreprendrai pas, Arſile, de la lever préſentement. Je ſuis bien-aiſe que vous la ſentiez auſſi grande qu'elle l'eſt. Ce ſentiment ſervira à vous faire découvrir l'inſufiſance & la décadence de la Religion naturêle, & la néceſſité de ſon rétabliſſement par une révélation ſurnaturêle. Remétons donc ceſujet à un nouvel Entretien : cela mérite bien vos réflexions.

ARSILE. J'y penſerai, Timandre.

ENTRETIEN V.

I. *Coment l'home, qui n'eſt fait que pour Dieu, n'a de pēnchant que pour la créature.* II. *Ce penchant eſt une ſuite des Loix de l'union de l'eſprit & du corps, en l'état qu'elles ſe trouvent aujourd'hui.* III. *Quelles furent ces Loix dans leur premier établiſſement.* IV. *Changement de ces Loix, & ſes funeſtes éfets.* V. *Ce changement nous conduit à reconoître, que nous ſomes tombés dans la diſgrace de Dieu.* VI. *La raiſon nous convainc de nôtre faute, ſans nous découvrir quelle elle eſt.* VII. *La raiſon nous fait entrevoir, que Dieu a pourvû à la réparation de ſon ouvrage, & au rétabliſſement de la Religion.*

VIII. *A quels caractéres on peut découvrir quelle eſt cette Religion réparée.*

TIMANDRE. EH bien, Arſile, avez-vous trouvé l'éclairciſſement de vôtre dificulté ? ENTRET. V.

ARSILE. Je ſucombe ſous ſon poids, Timandre ; & plus j'y penſe, moins je comprens, que n'étant fait que pour Dieu, que pour le conoître & l'aimer, tous mes penchans naturels ne me portent qu'à la créature. I. Coment l'home, qui n'eſt fait que pour Dieu, n'a de penchant que pour la créature.

TIMANDRE. Loin de vouloir afoiblir vôtre dificulté, Arſile, je veux au contraire vous en augmenter le ſentiment, en vous avoüant franchement, que ce malhureux penchant, dont vous vous plaignez, ne vous eſt point particulier ; qu'il eſt commun à tout le monde, & que c'eſt préſentement une

ENTRET. V. suite néceſſaire des Loix de l'union de l'eſprit & du corps.

ARSILE. Coment cela, Timandre, une ſuite des Loix de l'union de l'eſprit & du corps ?

II. Ce penchant eſt une ſuite des Loix de l'union de l'eſprit avec le corps.

TIMANDRE. Coment, Arſile, je m'étone de vôtre ſurpriſe. Y ſongez-vous ? D'où vient que vous ne penſez à Dieu qu'avec peine, ſi ce n'eſt que vous êtes environé de corps, qui en choquant le vôtre, rempliſſent vôtre eſprit de leurs idées, en conſéquence des Loix de ſon union avec ce corps ? D'où vient que vous ne vous ſentez tourné & entraîné que vers les objets ſenſibles, ſi ce n'eſt, que trouvant ſans ceſſe leurs idées dans vôtre eſprit, ſans qu'elles vous coutent aucun éfort, vous vous en laiſſez amuſer, par la facilité que vous y éprouvez : au lieu que l'idée de l'être, infiniment parfait, n'étant pas liée

de la même maniére avec le mouvement des corps ; il faudroit, pour ſe la rendre préſente, écarter ces idées ſenſibles : ce qui demanderoit de l'éfort & de la peine ? D'où vient que ce n'eſt guéres qu'aux créatures que vous penſez avec plaiſir ; ſi ce n'eſt qu'en conſéquence des Loix de l'union, leurs idées ſont d'ordinaire acompagnées de ſentimens agréables, ce qui n'arive pas à celle de Dieu ?

ENTRET. V.

D'où vient enfin, que ces ſentimens agréables vous portent naturêlement à l'amour de ces objets, ſi ce n'eſt que cet agrément vous les fait regarder comme la cauſe de vôtre plaiſir, & par conſequent come vôtre bien ?

ARSILE. On ne peut, Timandre, mieux prouver que vous le faites, que ce mauvais

ENTRET. V. penchant eſt une ſuite naturêle des Loix de l'union de l'eſprit avec le corps. Mais encore une fois, je ne reviens point de ma ſurpriſe : & je ne me ſerois jamais figuré que cette union, où nous avons remarqué tant de ſageſſe, eût de ſi étranges ſuites.

TIMANDRE. N'en doutez point, Arſile. Preſque tous nos maux, tous les deſordres dans la Religion & dans la Morale, les plaïes du cœur & de l'eſprit, ne viénent guêres que de ſon union avec le corps. Il ne ſe paſſe aucun dérangement dans celui-ci, que l'eſprit n'en reçoive le contre-coup, & n'en ſoit ſouvent dérangé. Une ſeule picure d'épingle, eſt capable de jéter le trouble dans l'eſprit, de lui faire perdre de vûë la vérité & la juſtice, &

de le priver de la préſence de Dieu. ENTRET. V.

Vous ſavez quel ravage les paſſions font dans l'eſprit & dans le cœur : à quelles diſtances de la vérité & de la juſtice elles les emportent ſouvent, & l'injuſte préférence qu'elles font faire de la créature au Créateur. C'eſt de ces funeſtes ſources que tire ſon origine la corruption de la Religion naturêle : c'eſt de-là que le Paganiſme a pris naiſſance ; qu'on a ataché une Divinité à chaque vice ; qu'on a bâti des Autels à toutes les paſſions ; qu'on a adoré l'yvrognerie ſous le nom de Bacchus, l'impudicité ſous celui de Venus, &c. & qu'on a oublié le vrai Dieu à force de s'en forger de faux. Or ces paſſions, Arſile, (vous le ſavez encore) ne ſont que des ſuites naturêles de l'union

ENTRET. V. de l'esprit & du corps, telle qu'elle est aujourd'hui.

ARSILE. Il n'y a pas moïen, Timandre, de se défendre de ce que vous exposez si clairement, & de ce que vous faites si bien sentir. Mais où en somes-nous donc ? J'avois cent fois admiré la sagesse de l'Etre souverain dans l'établissement des Loix de l'union de l'esprit avec le corps ; & voici que vous me faites voir, que presque toutes les maladies de l'ame ne viénent que de-là. Rien peut-il être plus opposé à l'aquit de nos plus essentiels devoirs ? Pouvoit-on imaginer rien de plus propre à nous faire oublier Dieu, à éteindre en nous tout sentiment de Religion, & à renverser absolument celle-ci ? Il faut donc réformer nos idées sur l'alliance des êtres qui composent l'home.

l'home. Car enfin, y a-t-il de la ſageſſe..... ENTRET. V.

TIMANDRE. Prenez garde, Arſile ; vous voilà ſur le bord du précipice : peu s'en faut que vous ne blaſphêmiez contre la Sageſſe éternêle. On blaſphême aiſément contre la conduite de Dieu, quand on ne la conoît qu'en partie. C'eſt ce qui fait que les libertins s'imaginent tant de contrarietés, tant de choſes monſtrueuſes & chocantes dans les ouvrages de Dieu ; en un mot, tant de dérangement dans l'ordre de la nature & dans celui de la grace. C'eſt qu'ils ne voïent ces ordres qu'à demi. Qui véroit tout le plan de l'Univers, le ſiſtême entier de la divine Providence, véroit en même tems toutes ſes dificultés aplanies. Parce qu'il découvriroit les ſecrets reſſorts, les inviſibles liaiſons qu'ont en-

ENTRET. IV.

tr'elles toutes les parties qui paroiſſent les plus dérangées. En un mot, tout lui paroîtroit ſuivi, tout ſage, tout juſte, & tout d'un parfait plein pié dans ce ſiſtême. Et ainſi, Arſile, une fois pour toujours, contez que quand vous trouvez dans la conduite de Dieu quelque choſe qui choque vôtre foible raiſon ; contez, dis-je, & dites-vous à vous-même, que c'eſt que vous ne voyez pas tout.

ARSILE.. Vôtre régle, Timandre, me paroît très-raiſonable, & bien propre à réprimer nos ſaillies : mais retenez-moi donc icy ; car je pourois bien, contre mon gré, ne traiter pas mieux la juſtice divine que ſa ſageſſe. Si la Religion fait nôtre deſtination : Si Dieu ne nous a faits que pour lui, que pour l'aimer & l'honorer, pourquoi nous avoir unis à un corps

qui nous donne des penchans si contraires? Pourquoi au moins nous y avoir unis à des conditions & des loix si fâcheuses? Y a-t-il là de la justice? N'est-ce pas nous y avoir asservis? Etoit-il de l'ordre d'assujétir au corps un être si noble, & qui lui est si supérieur? Etoit-il raisonable de soumetre une intêligence à une bête? Etoit-il de l'équité qu'unissant à un corps une créature que l'on conçoit innocente, on l'a condamnât à la misére & à mille douleurs? Eh! que deviendra icy ce fameux axiome: *Sub Deo justo nemo, nisi mereatur, miser esse potest?* Dieu qui aime necessairement l'ordre, a-t-il pû le renverser ainsi? Essentiêlement juste a-t-il pû abandoner ainsi la justice? la regle essentiêle a-t-elle pû se démentir elle-même? Où est l'équité? Où est ...

ENTRET. V.

ENTRET. V.

TIMANDRE. Tout beau, Arsile, vous vous emportez ; & c'est une mauvaise disposition pour se faire éclairer. Non, Dieu n'a rien fait que de juste. Mais je soutiens aussi que le desordre & le dérangement que vous remarquez dans vôtre nature ne viénent pas de lui.

Cet assujétissement de l'esprit au corps, cette dure dépendance d'un être inferieur ne viénent point de l'Auteur de nôtre nature. Ils ne sont point de son premier dessein, ni de la premiere institution. Il a fait l'home droit, l'esprit tourné vers Dieu, soumis à Dieu, maître de son corps, & avec un pouvoir absolu sur ses mouvemens. Si cela n'est plus, il faut que la nature humaine soit déchuë de l'état de perfection où elle avoit été créée.

ARSILE. Mais qui a donc fait

ce changement ? qui a pû cauſer un renverſement ſi étrange ? Certainement quelle qu'en puiſſe être la cauſe morale ou l'ocaſion ; il faut au moins que ce ſoit Dieu qui l'exécute. Car je n'ay pas oublié que vous m'avez apris qu'il eſt la cauſe éfectrice de tout éfet réel. C'eſt encore de vous que je ſai qu'il n'y a que l'être ſouverain qui puiſſe aſſujétir un eſprit aux douleurs, au chagrin & à la miſére en conſequence des mouvemens du corps. Il n'y a qu'un Dieu qui puiſſe réduire l'eſprit dans la dépendance du corps. ENTRET. V.

Mais auſſi ſi c'eſt Dieu qui exécute ce terrible changement, il renverſe donc l'ordre : il veut, & ne veut pas : il ſe dément, il ſe contredit lui-même ; & s'il ſe contredit eſt-il Dieu ? S'il renverſe l'ordre, eſt-il l'être infiniment parfait ? Donez-moi

ENTRET. V. la main, Timandre ; je perds terre : plus j'y penſe, plus je m'abîme dans le renverſement de l'ordre.

TIMANDRE. Je ne ſuis pas fâché, Arſile, de vous voir ſentir tout le poids de cette dificulté. Elle eſt extrême, je l'avouë, & je ne ſai ſi la raiſon ſeule en peut doner l'éclairciſſement. Tentons néanmoins, puiſque nous nous ſommes embarqués ſous ſon étoile, & que nous avons entrepris d'aler à la conoiſſance de la Religion par la lumiére de la raiſon.

Il faut comencer par vous faire remarquer que le changement, tout grand qu'il eſt, ne l'eſt pas tant que vous le faites. Les loix de l'union de l'eſprit avec le corps ſont préſentement à-peu-prés les mêmes qu'elles furent dans leur premiére inſtitution. Nos ſens ſont auſſi à

peu prês les mêmes. Tout le changement ne consiste qu'en ce que l'esprit avoit alors tout un autre pouvoir sur son corps, qu'il n'en a présentement. ENTRET. V.

ARSILE. Expliquez-moi donc un peu cela, Timandre, je vous prie : car je vous avouë que je suis fort prévenu contre les sens, & que je leur veux bien du mal.

TIMANDRE. Calmez-vous, Arsile, & suspendez vôtre indignation. Voici le fait.

III. Quelles furent ces Loix dans leur premier établissement.

L'esprit étant, par sa nature, incomparablement plus noble que le corps, Dieu voulut qu'il lui fût uni, sans dépendance, & sans esclavage ; & son premier dessein ne fut point, qu'un être si noble fût assujéti à un tas de bouë, & qu'une intêligence innocente fût réduite à soufrir la douleur & la misére, en conséquence des

ENTRET. V. mouvemens d'un peu de pouſſiére.

L'eſprit donc ſi ſupérieur au corps le dominoit abſolument dans le premier état. Il excitoit, ou arêtoit à ſon gré les mouvemens de toutes ſes parties; mais particuliérement ceux de cette partie principale, à laquelle nous avons dit, qu'il eſt particuliérement uni, & que les impreſſions de l'ame ſont immédiatement atachées. Et de-là, Arſile, quels avantages ne lui revenoient pas?

C'étoit de-là, que les ſentimens de plaiſir, de douleur, de ſaveur, &c. n'étoient en lui qu'autant qu'il le vouloit bien; qu'ils ne faiſoient nul éfort contre ſa raiſon; qu'ils l'avertiſſoient ſeulement avec reſpect, ſans le porter, malgré lui, à l'amour des choſes ſenſibles; qu'il les modéroit, les arêtoit,

les

les dissipoit & prévenoit même leur naissance dês qu'il le vouloit. Il n'avoit pour cela qu'à rendre immobile la partie principale du cerveau. Et ainsi l'on conçoit par là, que le premier home pouvoit ouvrir les yeux sans rien voir, & les oreiles sans rien entendre; manger sans plaisir; dormir sans interompre son aplication à la vérité; continuer autant qu'il lui plaisoit cette charmante aplication, sans en être détourné par aucune impression sensible, & bien moins par la douleur. C'est ainsi que l'ordre primitif le demandoit. ENTRET. V.

Voilà donc, Arsile le sistême dans lequel Dieu créa l'esprit du premier home, & la manière dont il l'unit à un corps. L'essentiel de cette union consista toûjours dans une corespondance mutuêle des pensées

ENTRET. V.

de l'eſprit & des mouvemens du corps ; mais elle fut ſans dépendance du côté de l'eſprit, & même avec un plein pouvoir ſur le corps.

IV. Changemens de ces loix, & ſes funeſtes éfets.

Mais aujourd'hui ce n'eſt plus cela. L'eſprit humain n'eſt pas ſeulement deſtitué de ce pouvoir ; il eſt de plus dans une ſi grande dépendance des mouvemens du corps, qu'elle fait le ſujet de ſes plus frequens gémiſſemens.

Cependant ce changement tout grand qu'il eſt en lui-même & dans ſes éfets, n'en a pas mis beaucoup dans les loix de l'union de l'eſprit avec le corps. La coreſpondance mutuêle des penſées de l'un & des mouvemens de l'autre perſiſte toûjours. Les ſens exerçent à l'ordinaire leurs fonctions. Ils nous inſtruiſent aujourd'hui come ils faiſoient autrefois & dans les

premiers temps, de ce qui se passe au dehors. Le changement ne consiste donc que dans la soustraction du pouvoir que Dieu avoit doné à l'esprit, d'arêter ou de moderer, quand bon lui sembloit, les mouvemens du corps. ENTRET. V.

Mais, Arsile, que de cette seule soustraction il arive d'étranges éfets! L'esprit n'étant plus maître des mouvemens de la principale partie du cerveau, ces mouvemens font toûjours sur lui leur impression, & il devient par là le blanc d'une infinité d'idées sensibles, & de sentimens agréables ou desagréables, qui le rendent ou malheureux, ou souvent déréglé. Et le mal est que ces impressions sensibles sont d'ordinaire si séditieuses & d'une tête opiniâtreté, qu'on se sent émû & emporté souvent sans le vouloir vers les

ENTRET. V. choſes ſenſibles, & que ce n'eſt qu'avec d'extrêmes violences, & qu'indirectement, qu'on peut réüſſir à les modérer. Et c'eſt, pour le dire en paſſant, dans le ſoulévement, la revolte, & l'obſtination de ces impreſſions ſenſibles qui portent à l'amour des créatures, que conſiſte ce qu'on apêle *concupiſcence*.

De là naît le fracas des paſſions, de là ces ſchiſmes, ces combats de l'eſprit contre la chair, de là enfin ces étranges paradoxes & ces ſurprenantes contrarietés qu'on remarque dans un même home.

ARSILE. Etranges éfets, Timandre, d'un changement que vous regardez come ſi petit de la part de Dieu! Mais enfin, petit ou grand, ma dificulté revient toûjours. Qu'eſt-ce qui a obligé Dieu à changer? ne nous a-t-il pas créés pour l'aimer?

ne nous a-t-il pas faits pour lui ? L'ordre immuable que vous dites qu'il aime invinciblement, ne demande-t-il pas une religion & un culte qui nous rapporte librement à lui ? D'où vient donc qu'il nous soustrait un pouvoir, sur nôtre corps, sans lequel nous somes exposés à un si grand danger de ne pas remplir ces devoirs ? D'où vient que par cette soustraction il souléve contre nous un peuple séditieux & mutin : je veux dire, une foule de passions, qui ne nous entraînent que vers les créatures ? Voïez donc, Timandre. Répondez, je vous prie. ENTRET. V.

TIMANDRE. Voïez vous même, Arsile, & pensez-y mûrement. Il faut que ce soit sa faute, ou la nôtre. Mais peut-on croire que l'être infiniment parfait se plaise au desordre ; qu'il puisse se démentir lui-même ; V. Ce changement nous conduit à reconnoître, que nous somes tombés dans la disgrace de Dieu.

ENTRET. V.

vouloir & ne vouloir pas, ſans raiſon : nous deſtiner à une Religion, à l'aimer, à nous raporter à lui, & cependant nous repouſſer capricieuſement, nous rejéter, nous éloigner de toute Religion ?

ARSILE. Non, Timandre, je ne croirai jamais que Dieu faſſe tout cela ſans raiſon. Il faut ou renoncer à le croire Dieu, ou prendre le parti de s'aſſurer qu'il a eu de vraies raiſons de nous traiter ainſi. A vôtre dilême donc par lequel vous demandez *ſi c'eſt ſa faute ou la nôtre* ; je n'héſite pas à répondre que ce n'eſt point ſa faute ; mais auſſi je vous avouë que je ne conois point la miéne. Dites-moi ſi vous conoiſſez mieux la vôtre.

TIMANDRE. Je vous l'avouë à mon tour, Arſile. Je ne conois pas plus diſtinctement par

les ſeules lumiéres de la raiſon, quelle eſt la miéne ; mais je ne puis douter qu'elle ne ſoit réële & éfective. C'eſt une néceſſité : il faut, ou que nous ſoïons corompus ou déréglez, ou que Dieu le ſoit. Il y a contradiction que l'être infiniment parfait ſoit corompu & déréglé : c'eſt donc nous qui le ſomes. ENTRET. IV.

VI. La raiſon nous convainc de nôtre faute, ſans nous découvrir qu'elle elle eſt.

Il faut que par quelque crime ſecret nous ſoïons tombés dans la diſgrace de nôtre Souverain, que nous ſoïons devenus l'objet de ſa colere ; & que nous nous ſoïons rendus indignes de penſer à lui & de l'aimer : il faut que nous l'aïons obligé à changer de conduite avec nous, à dépoüiler nôtre eſprit de ſes avantages, à le couvrir de ténébres, à l'abandoner à ſa foibleſſe, à laiſſer ſoûlever contre lui ſon propre corps, à l'aſſujétir à la douleur

ENTRET. V.

& à la misere, en conséquence des impressions de ce corps, & enfin à nous dégrader de la perfection & de l'ordre dans lequel il nous avoit créés.

ARSILE. Mais que dites-vous-là, Timandre? Dieu peut-il renverser l'ordre? Ne l'aime-t-il pas necessairement?

TIMANDRE. Ne vous imaginez pas, Arsile, que par cette conduite, Dieu cesse d'aimer l'ordre. Ce ne peut être que par l'amour de l'ordre immuable, qu'il renverse ainsi l'ordre créé, ou l'arangement dans lequel les choses avoient été créées: car il n'est point contre l'ordre immuable & éternel, que le desordre deviéne la peine & le suplice de ceux qui ont osé le blesser par quelque crime. C'est ainsi que Dieu permet le desordre même, en faisant quelquefois servir de

grands péchez à la juſte puni- ENTRET.
tion des petits. V.

ARSILE. Il n'y a pas moyen, Timandre, de ne pas convenir de toutes les conſequences que vous venez de détailler : parce qu'on ne peut pas raiſonablement en conteſter le principe. Je conviens que la raiſon peut bien nous faire apercevoir que nous ne ſomes plus préſentement tels que Dieu nous a faits; & que ce dérangement ne peut venir que de nôtre faute. Mais il eſt fâcheux qu'elle ne nous apréne pas quelle eſt cette faute ; plus fâcheux qu'elle nous laiſſe ſans Religion, ou du moins ſans pouvoir d'en remplir les devoirs, ſans moïen de rentrer en grace, en ſatisfaiſant pour nôtre faute.

TIMANDRE. Quelques courtes que ſoient ici les vûës de la raiſon, elle a de la peine à nous VI. La raiſon nous fait entrevoir

que Dieu a pourvû à la réparation de son ouvrage corrompu & au rétablissement de la Religion.

laisser croire que Dieu nous ait abandonés, qu'il ait absolument rejété son ouvrage, & qu'il ait rompu avec nous, sans retour & sans ressource ?

ARSILE. En effet, Timandre, quelle aparence qu'un être, dont la sageſſe & la bonté sont infinies en ait ainsi usé, & qu'aiant prévû la décadence de la Religion primitive, il n'ait pas songé à son rétablissement, préparé un remede à nos maux, & révélé les moiens de réparer nos desordres & de rétablir la Religion ?

TIMANDRE. C'est en juger sainement, Arsile, ma raison convient en cela avec la vôtre; mais la dificulté est de savoir quel est ce rétablissemeut, & à qui il en a fait la révélation : car bien des gens se vantent faussement de l'avoir. Combien de faux Prophêtes se flatent

que Dieu leur a parlé ? Combien de Sectes & de Religions diférentes qui ſe piquent toutes d'avoir pour elles la vérité ? C'eſt donc encore ici, Arſile, où il faut reprendre & métre en uſage le grand inſtrument de nos recherches ; je veux dire la raiſon, pour examiner ſûrement où ſe trouve la vraïe révélation, la véritable Religion. ENTRET. V.

ARSILE. Pour y réuſſir parfaitement, Timandre, il me paroît qu'il faudroit ſavoir à quels caractéres on peut reconoître la vérité de cette révélation, ou de cette Religion.

TIMANDRE. Rien n'eſt mieux penſé, ni plus eſſentiel à cette découverte. Eh bien, Arſile, qu'en penſez-vous ? Et quels ſont les caractéres dont vous ſeriez le plus frapé ?

ARSILE. Si nous en trouvions

ENTRET. V. VIII. A quels caractéres on peut découvrir quelle eſt cette Religion réparée.

une qui nous aprît quelle eſt la faute qui nous a fait tomber dans la diſgrace de Dieu : je vous l'avouë, Timandre, ce caractére me préviendroit bien avantageuſement en faveur de cette Religion.

TIMANDRE. Eh bien, Arſile, je veux qu'on vous ait découvert quelle eſt la Religion qui vous aprend quelle eſt cette faute ; en ſeroit-ce aſſez pour conclure qu'elle eſt la véritable, & qu'elle réparera nos deſordres ?

ARSILE. Je conviens que ce ne ſeroit pas aſſez : mais je ne douterois point qu'une Religion, dans laquelle Dieu auroit révélé une choſe ſi éloignée de la portée de nos lumiéres, ne pût encore nous inſtruire de tout ce qui regarde le rétabliſſement de l'ordre.

TIMANDRE. L'un ſuit aſſez

naturêlement de l'autre. Mais vous, Arſile, vôtre faute vous étant une fois conuë, que croiriez-vous (à en juger par la raiſon) que la vraïe Religion dût nous découvrir pour le rétabliſſement de l'ordre ? ENTRET. V.

ARSILE. Vous n'y ſongez pas, Timandre, de me faire des queſtions de cette importance, qui ne regardent rien moins que le ſecret même de la Divinité. C'eſt avoir oublié que vous parlez à Arſile : c'eſt-à-dire, à un Ecolier.

TIMANDRE. Les Ecoliers de la raiſon, Arſile, peuvent répondre juſte ſur tout ce qui eſt de la Sphére de la raiſon. Je ne vous demande pas ce que Dieu a fait pour rétablir l'ordre : mais ce que vous jugez, ſuivant la raiſon, que la vraïe Religion devroit nous faire conoître pour ſon rétabliſſement,

ENTRET. V. après avoir une fois conu le peché qui l'a renverſée.

ARSILE. Il me paroît en general qu'il faudroit, 1°. qu'elle nous enſeignât, & nous donât les moïens de faire nôtre paix avec Dieu, dans la diſgrace de qui nous avons eu le malheur de tomber. 2°. Qu'elle nous rétablît dans le penchant, & dans le pouvoir de nous porter à lui, de l'aimer & de l'honorer, conformément à l'idée que j'ai de nôtre premiere inſtitution.

TIMANDRE. Il ſeroit difficile d'imaginer rien de plus raiſonable, de plus proportioné à nos deſordres & à nos malheurs: en un mot, rien de mieux pour le rétabliſſement de la Religion primitive. Mais ne pouriez-vous point, Arſile, me marquer plus en détail, & plus préciſément, quelles devroient

être ces voïes de rétabliſſement & de réparation? ENTRET. V.

ARSILE. Pour dire ſur cela quelque choſe de plus précis, il me paroît qu'il faudroit conoître diſtinctement quelle a été nôtre faute.

TIMANDRE. Eh bien, Arſile, en atendant qu'elle nous ſoit plus conuë ; ſupoſons que c'eſt un crime de Léze-Majeſté divine. Il eſt mal-aiſé de s'en former une moindre idée, à en juger ſur la punition que Dieu en fait. Mais je m'aperçois que ce ſeroit trop vous fatiguer que de vous obliger à décider cela préſentement ; d'ailleurs la choſe mérite bien qu'on y penſe à loiſir. Remétons donc cette recherche à la premiere entrevûë.

ARSILE. J'y conſens, Timandre, je profiterai avec plaiſir de vos lumiéres ſur cela.

Entretien VI.

I. *Satisfaire à Dieu pour le péché, vrai moïen de rentrer en grace avec lui.* II. *Come l'ordre eſſentiel de la juſtice eſt vraiment bleſſé par le péché, il exige indiſpenſablement qu'on lui faſſe ſatisfaction.* III. *Dieu auſſi eſſentiêlement bon, qu'il eſt juſte, peut véritablement pardoner : mais ſans préjudice de ſa juſtice.* IV. *L'énormité d'une ofenſe de Dieu demande une ſatisfaction, en un ſens, infinie; & cette ſatisfaction demande un médiateur d'un mérite infini.* V. *La découverte de ce médiateur, vrai moïen d'alier la juſtice avec la miſericorde, & caractére de la vraïe Religion.*

Entret. VI. Timandre. Eh bien, Arſile, vous voilà aparament bien plein du ſujet dont nous

nous devons nous entretenir. Vous avez l'air d'un home qui l'a bien médité. ENTRET. VI.

ARSILE. Oh, pour cela, Timandre, je conviens que je l'ai beaucoup médité. Mais je n'ai garde de prétendre que j'aïe bien rencontré.

TIMANDRE. Mais encore, Arsile, persuadé, come vous l'êtes, par la considération de l'état malhureux où nous nous trouvons, qu'il faut que quelque péche secret nous ait atiré la disgrace de Dieu; n'imaginez-vous point quelques moïens de faire nôtre paix, & rentrer en grace?

ARSILE. Non, Timandre; je ne puis me dissimuler ma faute. La lumiére naturêle qui m'en fait vivement sentir le poids, ne me permet nulement de l'ignorer. Je ne puis ni douter qu'elle ne soit réêle, ni

ENTRET. VI.

conoître, par cette lumiére, quelle elle eſt. Coment puis-je donc ſans cela, parler juſte ſur les moïens d'apaiſer la Divinité ? Je ſai véritablement ce qui vient ſur cela, naturêlement dans l'eſprit de tout le monde, que pour rentrer en grace avec une perſone que l'on a ofenſée, il faut demander pardon, & faire ſatisfaction. Cela ſe conçoit facilement d'un home à l'égard d'un autre home. Mais eſt-ce la même choſe de l'home à l'égard de Dieu ?

I. Satisfaire à Dieu pour le péché, vrai moïen de rentrer en grace avec lui.

TIMANDRE. Toute la même, Arſile, & à bien plus forte raiſon.

ARSILE. Je conviens qu'il y auroit bien plus de raiſon de faire ſatisfaction à Dieu qu'à l'home. Mais, je vous prie, quelle ſatisfaction tous les homes enſemble pouroient-ils

faire à Dieu, qui ne fût fort indigne de lui ? Je conois des gens qui vous soûtiendront, que Dieu est trop élevé au dessus des homes, pour en atendre, ou pour en recevoir quelque satisfaction, & qu'ils ne pouroient lui rien ofrir, qui ne fût fort au dessous de son excélence. ENTRET. VI.

TIMANDRE. Je conois cette espêce de gens, Arsile. Nous en avons déja parlé dans nos premiers Entretiens ; & come ils prétendent nous rendre impécables, en métant Dieu si infiniment au dessus de nous, que nous ne puissions rien faire qui aille jusqu'à lui ; je ne doute pas, à plus forte raison, qu'ils ne nous exemtent de lui faire aucune satisfaction, à force de nous rabaisser infiniment au dessous de lui.

ARSILE. N'en doutez pas, Timandre ; ils conçoivent Dieu

ENTRET. VI. d'une excélence, & d'une grandeur si éblouïssantes, qu'elles ne lui permétent pas même de jéter les yeux sur les homes, ni de s'apercevoir de ce qu'ils font : de sorte que come leurs fautes sont à son égard come si elles n'étoient pas, leurs satisfactions, s'ils entreprenoient d'en faire, n'auroient pas plus de réalité, & elles seroient aussi peu propres à le contenter, que celles-là à le blesser.

II. Come l'ordre essentiel de la justice est vraiment blessé par le péché, il exige indispensablement qu'on lui fasse satisfaction.

TIMANDRE. Quelles ténêbres, Arsile, ou plûtôt, quelles chiméres ! quels déguisemens de la façon de l'amour propre ! que la vraïe idée de Dieu dissipe bien tous ces phantômes, & toutes ces illusions ! *Dieu est justice.* Voilà la lumiére qui banit toutes les ténêbres. Je ne dis pas *justice* come une qualité ajoûtée à son être, & qui en fasse l'ornement. Il est essen-

tiêlement juſtice & ordre : la juſtice & l'ordre, ſont le fonds de ſon être : de ſorte que come il ne peut violer l'ordre, ſans ſe démentir lui-même, nous ne pouvons auſſi bleſſer l'ordre & la juſtice, ſans ofenſer Dieu. Et ainſi, de quelque reſpect & de quelques égards que l'on ſe pique, pour l'être infini, immenſe, éternel, pour le ſouverain Monarque de l'Univers : dês qu'on fait une action injuſte, on l'ofenſe, & l'injure porte, pour ainſi dire, immédiatement ſur lui, quelque diſtant & quelque éloigné de nous qu'on le conçoive, par ſa dignité, & par ſon excélence. Qu'on s'éforce tant qu'on voudra de s'éloigner de lui, il eſt come juſtice ſubſiſtante & immuable, infiniment préſent au cœur qui l'ofenſe, & qui bleſſe l'ordre.

ENTRET. VI. Il en eſt de même de nos ſatisfactions : elles ſe raportent à l'ordre auſſi immédiatement que nos fautes ; & loin de les négliger, Dieu les exige indiſpenſablement : parce que l'ordre eſſentiel & inviolable de la juſtice les demande.

ARSILE. Je conviens, Timandre, que Dieu eſt eſſentiêlement juſte, & qu'il aime inviolablement l'ordre. Tout cela eſt du fond de ſa nature. Mais eſt-il moins eſſentiêlement bon ? Eſt-il moins infiniment miſericordieux ? Ne peut-il donc pas pardoner par bonté, & remétre le péché par ſon infinie clémence, ou du moins, ne pas exiger une ſatisfaction ſi étroite & ſi rigoureuſe ?

TIMANDRE. Non, Arſile, Dieu n'eſt pas moins bon & clément, qu'il eſt juſte. Il eſt

l'un & l'autre eſſentiêlement. Il peut pardoner, cela eſt digne de ſa bonté, & même de ſa grandeur : mais croïez-vous qu'il le puiſſe faire aux dépens de ſa juſtice ? Penſez-vous qu'il puiſſe lui refuſer la punition qu'elle demande du péché ?

ENTRET. IV.

III. Dieu auſſi eſſentiêlement bon, qu'il eſt juſte, peut véritablement pardoner ; mais ſans préjudice de ſa juſtice.

ARSILE. Mais ne ſufit-il pas à la juſtice eſſentiêle que Dieu ne puiſſe punir un innocent ? Demande-t-elle encore qu'il ne puiſſe pardoner à un coupable ?

TIMANDRE. Aſſurément, Arſile, vous vous divertiſſez. Quoi, vous croïez que la juſtice eſſentiêle n'iroit qu'à ne pas punir les innocens ; qu'elle ne regarderoit point la punition des coupables, & qu'elle ne pouroit laiſſer le crime impuni ? Si cela eſt ſérieux ; que vous voilà diférent de ce que vous étiez autrefois, lorſque vous admi-

ENTRET. VI. riez le ſyſtême de certains Auteurs du premier rang, qui de ce principe inconteſtable, que *Dieu eſt eſſentiêlement juſtice, & qu'il aime inviolablement l'ordre,* inférent qu'il ne peut pas remétre les péchez des homes, ſans une ſatisfaction proportionée à leur énormité.

ARSILE. Je ne vous dis pas, Timandre, que j'aïe perdu toute l'eſtime pour ce ſyſtême. Mais je vous avouë que je voudrois bien que ces Auteurs conciliaſſent clairement la bonté eſſentiêle, & la miſericorde infinie de Dieu avec ſa juſtice.

TIMANDRE. C'eſt auſſi ce qu'ils font parfaitement bien dans leur ſyſtême; & il faut que vous n'y aïez pas fait de réflexion. Car en ſoûtenant la néceſſité indiſpenſable de ſatisfaire à Dieu pour le péché, afin

afin de garder l'ordre eſſentiel & immuable de la juſtice ; ils ſoûtiénent conſéquemment la néceſſité indiſpenſable d'un médiateur entre Dieu & les homes, qui ſoit capable de faire une ſatisfaction égale à l'ofenſe ; & par là ils prétendent concilier ce qui vous fait tant de peine. Un peu de patience, Arſile, & vous en vêrez le dénoüement. ENTRET. VI.

ARSILE. Vous me faites plaiſir, Timandre, de me rapéler des idées, qui étoient déja bien éloignées : mais en atendant un parfait éclairciſſement, je veux avec ces célébres Auteurs, que la ſatisfaction pour le péché ſoit indiſpenſable : s'enſuit-il que pour cette ſatisfaction, il nous faille indiſpenſablement un médiateur ? Ne pouvons-nous pas ſatisfaire nous-mêmes ? Et n'eſt-il pas

ENTRET. VI. aussi beaucoup plus à propos de satisfaire soi-même, que de satisfaire, pour ainsi dire, par procureur ?

TIMANDRE. Je conviens que l'ordre semble le demander. Mais le pouvons-nous ? Somes-nous en pouvoir de faire une satisfaction sufisante pour le péché ?

ARSILE. Pourquoi non ?

IV. Come l'énormité d'une ofense de Dieu demande une satisfaction, en un sens, infinie ; cette satisfaction demande un médiateur d'un mérite infini.

TIMANDRE. Prenez garde, Arsile ; j'apéle *satisfaction sufisante*, une satisfaction qui ait proportion avec la faute.

ARSILE. D'acord : mais une peine de quelques jours, ou même de quelques anées, n'a-t-elle pas une proportion sufisante avec une faute de quelques momens ?

TIMANDRE. Doucement, Arsile ; pour métre proportion entre une peine & une faute, ce n'est pas à la seule durée de

la faute, qu'il faut avoir égard. C'eſt une illuſion qui méneroit trop loin ; c'eſt particuliérement à l'énormité de la faute qu'on doit faire atention. Or je vous ai dit ailleurs, que l'énormité d'une injure ſe prend ſur tout de la dignité de la perſone ofenſée. ENTRET. VI.

ARSILE. Si cela étoit ainſi Timandre, vous pouſſeriez auſſi-bien loin l'énormité & le démérite de nos péchés : où celà iroit-il ?

TIMANDRE. N'en doutez pas, Arſile ; dês que nos péchés reregardent Dieu, leur énormité eſt infinie : puiſque Dieu eſt l'être infiniment parfait, & que l'énormité du péché ſe meſure par la dignité de la perſone ofenſée.

ARSILE. Encore une fois, Timandre, cela va bien loin ; car enfin où trouver donc ce mé-

ENTRET. VI.

diateur qui faſſe cette ſatisfaction infinie ? Où trouver une victime d'un prix infini, pour l'ofrir à Dieu ? Sera-ce permi les homes ? Mais ce ſont eux qui ſont coupables, que Dieu hait, que Dieu rejéte, que Dieu punit ? Sera-ce parmi les eſprits purs ? Mais purs eſprits tant que l'on voudra, ce ſont toûjours des créatures : or toutes les créatures jointes enſemble, n'ont rien que de fini ; & par conſéquent, elles n'ont rien qui puiſſe faire une ſatisfaction infinie. Et ainſi, Timandre, je crains fort qu'à force de vouloir prouver la néceſſité d'un médiateur d'un mérite infini, vous ne nous réduiſiez à l'impoſſibilité d'en trouver.

TIMANDRE. Coment cela ?

ARSILE. En voici la preuve. La créature, quelque excélente qu'elle ſoit, n'a rien que de

borné & de fini. Elle ne peut donc faire à Dieu une satisfaction suffisante, puisque cette satisfaction doit être infinie : or entre Dieu & la créature il n'y a point de milieu : il n'est donc pas possible de trouver un médiateur. ENTRET. VI.

TIMANDRE. Etrange extrêmité, Arsile, que celle où nous voilà réduits ! Que faire donc ? Sera-t-il dit que nous demeurerons éternellement dans la disgrace de Dieu ? car enfin quand vous ne voudriez pas convenir du besoin que nous avons d'un médiateur pour faire une juste satisfaction à Dieu ; il faudroit au moins convenir que nous en avons besoin pour nous doner quelque accés auprés de lui, & pour lui faire agréer nos misérables satisfactions. N'imaginez-vous donc point au moins quelque voie par laquelle Dieu, dans

ENTRET. VI.

le deſſein de nous faire grace, pût nous former un médiateur.

ARSILE. Je m'y perds, Timandre. Je ne voi que de pures impoſſibilités. Véritablement ſi Dieu pouvoit comuniquer à la créature ſon infinité, come il lui comunique quelqu'une de ſes perfections: je ne douterois point alors que cette créature ne pût lui faire ſatisfaction, en rigueur de juſtice. Mais c'eſt une idée toute pure & une ſupoſition impoſſible: ni Dieu ne peut comuniquer ſon infinité, ni la créature n'eſt ſuſceptible d'une tèle communication.

V. La découverte de ce médiateur, vrai moïen d'alier la juſtice avec la miſéricorde; & caractere de la vraie Religion.

TIMANDRE. Mais que diriez-vous, Arſile, s'il ſe trouvoit une Religion qui vous fit voir la réalité de ce que vous ne regardez que comme une chimére, & qui vous enſeignât que Dieu a vraiment doné aux homes un mé-

diateur d'un mérite infini ; & que par là il a trouvé le moïen d'alier ſa Juſtice avec ſa miſéricorde, qui eſt préciſément ce que vous ſouhaitiez : qu'il a pleinement ſatisfait ſa miſéricorde, en donant par pure bonté un tel médiateur ; & parfaitement contenté ſa Juſtice par l'infinie ſatisfaction de ce même médiateur. ENTRET. VI.

ARSILE. Je n'héſite pas, Timandre, un moment à vous répondre. S'il ſe trouvoit une Religion qui nous aprît des choſes ſi ſurprenantes, je ne balancerois pas à la reconoître pour la véritable, n'y aiant que Dieu qui ait pû les lui révéler.

TIMANDRE. Eh bien, Arſile, ſouvenez-vous-en donc, & métons ce caractere au nombre de ceux de la vraie Religion. Je ne deſeſpere pas de vous la faire découvrir à cette marque ſigna-

ENTRET. VI.

lée. Mais en atendant, examinons un peu, je vous prie, ce que la raiſon vous dicte qu'il faudroit faire, pour réparer les deſordres de nôtre nature, & puis nous verons quelle eſt la Religion qui porte ces caracteres. Dites-moi donc, Arſile, que vous en ſemble ? que vous répond ſur cela vôtre raiſon ?

VI. Moïens de réparer les deſordres de nôtre nature.

ARSILE. Come le deſordre de nôtre nature conſiſte particulierement en ce que les impreſſions ſenſibles qui nous viennent par les corps, nous font perdre Dieu de vûë & nous entraînent à l'amour & à la joüiſſance de ces corps ; je n'imagine point de meilleure voie de reparer ce deſordre, que d'arêter ces impreſſions dês qu'elles ſe forment, ou d'empêcher même leur naiſſance. Mais le moïen ? Il faudroit pour cela, que Dieu nous rendit le pouvoir qu'il nous

avoit autrefois doné sur nos corps. Il faudroit que nous pussions empêcher la comunication des mouvemens jusqu'à la principale partie du cerveau ; ou du moins les arêter dês qu'ils y sont arivés ; & c'est ce qui n'est nulement en nôtre pouvoir. ENTRET. VI.

TIMANDRE. Mais, dites-moi, Arsile, quand une trop vive lumiere vous blesse la vûë, que faites-vous ?

ARSILE. Je m'en éloigne, ou je ferme les yeux.

TIMANDRE. Et quand les ardeurs du Soleil vous incomodent, entreprenez-vous de les arêter, ou de les moderer ?

ARSILE. Non, mais je m'en éloigne, je cherche le frais.

TIMANDRE. Il n'est donc pas absolument necessaire que Dieu nous rende le pouvoir que nous avions d'arêter la comunication des mouvemens dans nôtre

ENTRET. VI.

corps, ou d'empêcher que ceux dont il eſt environé ne le choquent & ne l'agitent. Il nous eſt libre de nous éloigner & d'éviter par la fuite & par la retraite, ceux au moins dont les impreſſions nous ſont plus funeſtes.

ARSILE. Selon cela, Timandre, il faudroit donc ſe condamner à la ſolitude ; vivre dans la privation des plaiſirs, dans le renoncement à la plûpart des objets ſenſibles, dans une continuêle mortification.

TIMANDRE. N'en doutez pas, Arſile, la conoiſſance de la nature de l'home & de ſon dérangement devroit ſufire pour nous le marquer & pour nous aprendre, que ſi nous voulons réüſſir à réparer nos ruines, & lever la plûpart des obſtacles qui s'opoſent à nôtre rétabliſſement, il faut fermer autant qu'on le peut, les por-

tes de ſes ſens, veiller à la pureté de ſon imagination, s'opoſer au ſoulévement des paſſions en ſe retranchant leurs objets, ou s'en éloignant, & enfin s'interdire au moins les plaiſirs dangereux. ENTRET. VI.

ARSILE. Quelle morale, Timandre ! & qu'elle eſt opoſée à nos penchans naturels !

TIMANDRE. Très-opoſée, Arſile, j'en conviens : mais c'eſt aux penchans d'une nature corompuë & dérangée, & non pas aux penchans d'une nature droite & juſte, têle que la nôtre le fut dans ſa premiere inſtitution. Encore une fois donc, cette morale eſt ſévére, cette médecine eſt amére : mais c'eſt que la violence de nos maux la demande de ce caractére, afin qu'il y ait quelque proportion entre le reméde & le mal.

ARSILE. Tout cela, Timandre, me paroît trop conforme

ENTRET. VI. à la raiſon pour vous le diſputer. Mais vous ſavez que nous ne ſuivons pas toûjours nôtre raiſon, ſur tout lors qu'elle s'opoſe à nos penchans naturels. Pour s'aſſujetir à une têle morale, il faudroit ſe faire une violence continuêle, & être ſans ceſſe aux priſes avec ſoi-même. Choſe, que je ne crois pas poſſible, à moins que Dieu ne s'en mêlât extraordinairement, & qu'il ne nous ſoûtint dans cette violence par de trés-forts motifs & par de puiſſans ſecours.

VII. La découverte de ces moïens caractere de la vraie Religion.

TIMANDRE. Eh bien, Arſile, s'il ſe trouvoit donc une Religion, qui nous enſeignât cette morale, qui ſe fît un capital de porter les homes à ſe faire cette violence, pour ſe raprocher de Dieu, & qui pardeſſus cela leur propoſât de la part de Dieu les plus engageans motifs, & leur fournît les plus puiſſans ſecours: Que diriez-vous?

ENTRET. VI.

ARSILE. Si avec cela, elle me découvroit des moiens sûrs de faire nôtre paix avec Dieu, je ne douterois point qu'elle ne fût la vraie Religion : & quelques sévéres que me parussent ses loix, je n'hésiterois pas un moment à m'y atacher.

TIMANDRE. Vous pouvez donc, Arsile, vous livrer surement à la Religion Chrétiéne ? Hureusement vous y êtes né : mais vous n'y avez peut-être jamais fait de réflexion : elle a ce caractere & tous les autres dont nous avons parlé & que vous souhaitez le plus ; & elle est l'unique à qui ces caracteres conviénent.

VIII. Importance d'examiner si ces caracteres conviénent à la Religion Chrétiéne.

ARSILE. Je vous l'avouë, Timandre, à ma confusion : je ne suis jamais entré dans cette discussion, ni dans ce détail. Comme je suis né dans la Religion Chrétiéne, je ne me suis

ENTRET. VI.

point mis en peine de chercher d'autres motifs pour y demeurer ? je la crois la meilleure, ſans autre examen.

TIMANDRE. Que me dites-vous là, Arſile ? Quoi vous n'êtes Chrétien que parce que vous êtes né dans le Chriſtianiſme ? Vous n'êtes Chrétien, que come vous êtes François, auſſi naturêlement & auſſi peu librement l'un que l'autre ? Quoi ce n'eſt que la naiſſance qui en a décidé ? Et ſi vous l'euſſiez priſe à la Chine ou en Turquie, vous ſeriez auſſi bon Chinois & auſſi bon Turc, que bon Chrétien ? De têles diſpoſitions dans un ſujet de cette importance, & où il ne s'agit de rien moins que d'un bonheur, ou d'un malheur éternel, ſe peuvent-elles ſoufrir dans un home qui a autant d'eſprit que vous en avez, Arſile, & qui doit inſtruire les autres ?

Peut-on passer les trente & quarante années, & voir la diversité des Religions & des Sectes qui partagent le monde, sans réfléchir sur la route que l'on tient, & sur le parti qu'on a pris, ou dans lequel on se trouve engagé, & sans se demander serieusement une seule fois, *suis-je bien?* C'est, je vous l'avouë à mon tour, ce que je ne comprens pas, & ce qui me paroît une espéce d'assoupissement prodigieux. ENTRET. VI.

ARSILE. Que voulez-vous, Timandre. On m'a toûjours dit qu'il faloit croire avec simplicité, & que les examens en fait de Religion étoient dangereux.

TIMANDRE. Oui, Arsile, il faut croire avec simplicité. Mais la simplicité de la foy n'est point opposée à un examen raisonable; sur tout lorsque, loin de douter, on ne le fait que pour se forti-

ENTRET. VI.

fier dans la foi, & se mètre plus en état de repousser tous les doutes. Nôtre Religion est bien diferente de celle de Mahomet. Elle est d'une solidité à ne pas craindre qu'on examine ses preuves ; & l'on ne sauroit faire un meilleur usage de sa raison que de s'en servir pour les découvrir, & pour les défendre des ataques & des insultes des libertins. Il me souvient même que ce dernier usage a été un des principaux motifs qui vous a fait souhaiter que nos Entretiens roulassent sur la Religion.

ARSILE. Il est vrai que je me suis trouvé bien des fois en ma vie dans la necessité de me défendre des ataques de ces sortes de gens, & je vous avouë que je m'en suis fort mal aquité. Je n'ai eu que ma foi à leur opposer, & j'ai décliné, tant que j'ai pû, le tribunal de la raison.

TIMANDRE.

TIMANDRE. C'eſt bien vôtre faute, Arſile Il vous eut été très-aiſé, avec autant d'eſprit que vous en avez, de vous métre en état de leur faire voir que nôtre Religion, loin d'être opoſée à la raiſon, n'a rien qui ne s'alie parfaitement avec elle. Au moins, donc aujourd'hui, ne craignez point d'entrer dans ce détail: ne redoutez point come dangereux un examen, où le tribunal de la raiſon ne peut qu'être favorable à vôtre Religion. En un mot, diſpoſez-vous à rechercher avec ſoin, ſi ce que la raiſon vous a découvert, juſqu'ici, des caracteres de la vraie Religion, convient à la Religion où vous êtes né, je veux dire à la Religion Chrétiéne. Nous en ferons le ſujet de nôtre premier Entretien. Mais en atendant faites-en l'eſſai en vôtre particulier. ENTRET. VI.

ARSILE. Três-volontiers, Timandre.

ENTRETIEN VII.

I. *Caractéres de la vraïe Religion.* II. *Idée de la Religion Chrétiéne, & que ces caractéres lui conviénent.* III. *Qu'elle enſeigne, & done les moïens de rentrer en grace avec Dieu.* IV. *Qu'elle trouve en* JESUS-CHRIST, *un médiateur, un rédemteur ou réparateur.* V. JESUS-CHRIST *répare les déſordres de nôtre nature par l'autorité de ſa Morale.* VI. *C'eſt par de puiſſans motifs, & par la force de ſa grace qu'il nous ſoûtient dans ces voïes dures.* VII. *Que ce plan de la Religion Chrétiéne a quelque choſe de divin.* VIII. *Conditions qui rendent infaillible le témoignage des ſens.* IX. *Que la certitude de ce témoignage*

enferme quelque raiſonement. X. *Que les vérités de la Religion, quelques ſurprénantes qu'elles ſoient, ſont liées à des faits inconteſtables.* XI. *Que les Hiſtoriens de* JESUS-CHRIST *n'ont pû, ni ſe tromper, ni nous tromper.*

ARSILE. ME voici, Timandre, avec un extrême empreſſement d'examiner, ſi tout ce que la raiſon nous a juſqu'ici découvert des caractéres de la vraïe Religion, convient à celle où je ſuis né. On ne peut ſouhaiter, plus que je le fais, de les trouver dans la Religion Chrétiéne ; afin que la foy, qui m'y atache, ſoit acompagnée de lumiére, de raiſon & de diſcernement, & que vous ne puiſſiez pas me reprocher à l'avenir, que je ne ſuis Chrétien que par le ſort ENTRET. VII.

ENTRET. VII. de la naissance, & par les préjugés de l'éducation.

TIMANDRE. Vôtre disposition, Arsile, me fait un vrai plaisir. L'ardeur pour la recherche de la vérité, est un grand préjugé pour sa découverte. Elle n'a pas acoûtumé de se refuser à ceux qui la cherchent ainsi. D'ailleurs, la vérité que nous recherchons ici, ne consiste guéres que dans des faits, & rien n'est plus à la portée de tout le monde.

I. Caractéres essentiels de la vraïe Religion.

ARSILE. Ces faits ou ces caractéres de la vraïe Religion, (si je m'en souviens bien) Timandre, sont, qu'elle nous découvre, 1°. la faute qui nous a fait tomber dans la disgrace de Dieu. 2°. Les moïens de rentrer en grace avec lui. 3°. Un médiateur d'un mérite infini pour ménager nôtre paix, par une satisfaction infinie pour

nôtre faute. 4°. Qu'elle nous prescrive une Morale propre à s'opposer à nos mauvais penchans, & à les redresser. 5°. Qu'elle nous done des motifs assés forts, & d'assés puissans secours, pour nous soûtenir dans la violence qu'il faut se faire pour pratiquer cette Morale. Voïons donc si cela se trouvera dans la Religion Chrétiéne. ENTRET. VII.

TIMANDRE Vous n'oubliez rien, Arsile; & à suivre le plan que vous me tracez, je vois bien que je ne puis me dispenser de vous doner une idée abrégée de la Religion Chrétiéne. La voici donc sans fard, sans ornement, dans toute sa simplicité, & telle enfin que ses Pasteurs l'enseignent depuis plus de dix-sept siécles qu'elle est fondée.

Le premier des homes fut

ENTRET. VII.

II. Idée de la Religion Chrétiéne, pour justifier que ces caractéres lui conviénent.

créé dans la justice, dans la conoissance & l'amour de son Auteur. Il aimoit Dieu, & en étoit aimé. Les créatures qui l'environoient, ne pouvant lui parler que par son corps; maître de ce corps, il les faisoit taire, quand bon lui sembloit; & nul ne le pouvoit détourner de son aplication à Dieu, qu'il ne le voulut bien. Dans cette hureuse situation, Dieu, pour éprouver sa fidélité, lui avoit fait une seule défense très-facile à garder. Le malhureux la viola; & dêslors tombé dans la disgrace de son Créateur, il fut dépoüillé de presque tous ses dons, de sa lumiére, de sa force, du pouvoir qu'il avoit sur son corps; & il devint ainsi le blanc inévitable des impressions de toutes les créatures: & qui pis est, il entraîna dans son malheur,

& dans ſes ſuites funeſtes, toute ſa poſtérité. ENTRET. VII.

Dieu, qui n'avoit pas fait ſon ouvrage pour le laiſſer périr ſans reſſource, promit dêſlors un médiateur & un réparateur. Come il vouloit le faire atendre & déſirer, il n'a ceſſé de le faire prédire, dans la ſuite des ſiécles; & même de le faire anoncer come un Dieu, qui devoit converſer avec nous. Il l'a enfin doné dans la perſone de JESUS-CHRIST, par la merveilleuſe union de la nature divine avec la nature humaine.

IV. Qu'elle trouve en JESUS-CHRIST un médiateur, un rédemteur, un réparateur, & tous les moïens

C'eſt dans ce JESUS-CHRIST que nous trouvons toutes les qualités requiſes à un véritable médiateur, & à un puiſſant réparateur; & ainſi tous les véritables moïens de rentrer en grace avec Dieu. Come c'étoit un home qui avoit ofenſé Dieu,

de rentrer en grace avec Dieu.

il étoit convenable & juſte que ce fut un home qui fit ſatisfaction : & c'eſt, Arſile, ce que vous avez déſiré dês le comencement. Or JESUS-CHRIST eſt vraiment home. Mais come cette ſatisfaction, pour être proportionée à la faute devoit être d'un mérite infini, il faloit (Dieu voulant ainſi cette juſte proportion) que ce fut un Dieu qui la fit, puiſqu'il n'y a que Dieu d'infini. Or JESUS-CHRIST eſt vraiment Dieu.

JESUS-CHRIST eſt donc vraiment nôtre médiateur, puiſqu'il tient come le milieu entre Dieu & les homes : milieu, dis-je, non pas en ce ſens qu'il excluë les deux termes ; mais plûtôt, parce qu'il les renferme tous deux.

Il eſt nôtre Rédemteur, parce que nous étions vendus ſous la loy

loy du péché, & qu'il nous a rachetés par ſon Sang. ENTRET. VII.

Il eſt vrai réparateur : parce qu'il a réparé l'outrage fait à Dieu par le péché, en ſatisfaiſant à ſa Juſtice.

Voilà, Arſile, ce que la Religion Chretiéne nous enſeigne touchant les qualités, & les fonctions de nôtre Médiateur ; & c'eſt en cela que conſiſte les véritables moïens de nous réconcilier avec Dieu, qu'elle nous découvre.

ARSILE. Je ne vois pas aſſés bien coment il eſt nôtre réparateur : car je voudrois pour cela qu'il réparât les déſordres de nôtre nature, ou qu'il nous en donât les moïens.

TIMANDRE. C'eſt ce qu'il fait auſſi, non pas véritablement en nous rendant tout-à-fait le pouvoir que nous avions ſur nôtre corps, ou en détrui- IV. JESUS-CHRIST répare les déſordres de nôtre nature par

l'austérité de sa Morale.

sant absolument la concupiscence : parce que Dieu a voulu, que quelques rachetés que nous soïons, par un si grand prix, nôtre retour à Dieu nous coûtât quelque chose : mais en nous prescrivant la Morale la plus propre à remédier à nos maux ; c'est-à-dire, une Morale toute de privations, de mortifications & de sacrifices.

JESUS-CHRIST veut qu'on porte sa croix tous les jours ; qu'on s'arache les yeux ; qu'on se coupe les mains & les piés, s'ils nous sont un sujet de chûte & de scandale. Il veut qu'on se haïsse ; qu'on renonce à soi-même ; qu'on aime ses ennemis ; qu'on prie pour ceux dont on est maltraité.

Cette Morale est le vrai tombeau de l'orgueil, de la volupté, & de l'amour propre ; & par là, elle réveille nôtre

premier penchant pour le souverain bien, & fait enfin revivre dans nos cœurs l'amour de Dieu qui y étoit éteint. C'eſt-là proprement la vraïe fin où tend toute la ſévérité de ſes régles. JESUS-CHRIST ne nous recomande les gémiſſemens & les larmes, que pour nous ramener aux plaiſirs inéfables de l'amour. Il ne nous preſcrit la violence, & les voïes dures, que pour nous faire entrer dans la voïe ſpatieuſe & aplanie de la charité. ENTRET. VII.

N'eſt-ce pas là, Arſile, la même Morale dont la raiſon vous avoit fait aprocher de ſi prês, & dont vous aviez fait un caractére ſi eſſentiel de la vraïe Religion ?

ARSILE. Il n'y a pas moïen, Timandre, de la méconoître, ni de la deſavoüer : mais il faudroit donc auſſi, que la même

ENTRET. VII.

Religion qui nous la prescrit, nous donât d'assés forts motifs, pour nous exciter à entrer dans ces voïes dures, & d'assés puissans secours, pour nous y soûtenir contre nos mauvais penchans.

V. C'est par de puissans motifs, & par la force de sa grace, qu'il nous soûtient dans ces voïes dures.

TIMANDRE. C'est aussi ce que la Religion Chretiéne fait admirablement. Quels plus vifs & plus excélens motifs peut-on proposer à un esprit orgueilleux, ambitieux & voluptueux, que les grands objets de l'Eternité; que la faveur, ou la disgrace d'un Dieu; que son amour, sa haine; que ses récompenses inéfables, ou ses châtimens éfroïables; en un mot, qu'une vie éternêlement hureuse, ou éternêlement malhureuse?

Voilà pourtant, Arsile, ce que la Religion Chretiéne propose à ses Sectateurs. Une Eter-

nité de gloire, de joïes & de plaiſirs, eſt le digne ſujet de ſes promeſſes. Une Eternité d'ignominies & de ténêbres, de tortures & de flâmes, de rage & de deſeſpoir, eſt le térible objet de ſes menaces. Eſt-il rien de plus propre à nous faire entreprendre de grands travaux, & à nous ſoûtenir dans les plus violentes ſituations de la Morale Chretiéne ? Qui peut mieux balancer le poids des objets ſenſibles dans nôtre cœur ? Quelle comparaiſon de ces motifs avec la fumée de réputation & de gloire humaine, que les Philoſophes Payens propoſoient à leurs diſciples dans la pratique de leurs vertus Morales ? Quelle comparaiſon même avec les motifs que l'anciéne Loy propoſoit à ſes Sectateurs ? Motifs, dis-je, qui ne regardoient que des pro-

ENTRET. VII.

ENTRET. VII.

meſſes charnêles, & temporêles ?

ARSILE. Je vous l'avouë, Timandre, il faudroit être d'une étrange ſtupidité, pour n'être pas ſenſible à ces motifs. Car que deſire-t-on avec plus d'ardeur, que d'être éternêlement hureux ? Et que craint-on plus fortement que la ſouveraine miſére ? Le cœur de l'home, fait come il eſt, je veux dire, pétri d'orgueil, d'ambition & de ſenſualité, ne peut être remué par de plus puiſſans motifs.

TIMANDRE. Si les motifs ſont puiſſans, Arſile, les ſecours ne le ſont pas moins. Ce ſont des graces propres à élever l'home au deſſus de lui-même, & capables de lui rendre agréable & aimable tout ce que la Morale a de plus dur, & de plus mortifiant pour la nature. C'eſt enfin une participation

de l'eſprit même de JESUS-CHRIST, qui ne s'eſt fait nôtre Chef, que pour répandre ſans ceſſe cet eſprit dans tous ſes membres. Ce ſont ces graces, Arſile, qui nous reſtituent, en quelque maniére, le pouvoir ſur nôtre corps, dont le péché nous avoit privés. ENTRET. VII.

Voilà donc, ce me ſemble, Arſile, les plus conſidérables caractéres d'une vraïe Religion, que vous aïez deſiré de rencontrer: les voilà, dis-je, dans le plan de doctrine de la Religion Chretiéne. En faut-il davantage pour vous obliger, vous & tout home de bon ſens, à lui doner la préférence, & à vous y atacher, come à la ſeule véritable, vraiment divine, & d'établiſſement divin? Et à vous y atacher, non plus par le ſort de la naiſſance, ou par une aveugle crédulité; mais

ENTRET. VII.

par lumiére, par raiſon, & par choix ?

ARSILE Tout cela eſt ſpécieux, Timandre : mais permétez-moi, s'il vous plaît, de m'abandoner ici à mes doutes. Qui m'aſſurera que ce plan de Religion ſoit réél, & que toutes ces doctrines ſoient des vérités, & non pas des viſions, ou des inventions de l'eſprit humain faites à plaiſir ?

TIMANDRE. Il n'eſt pas poſſible, Arſile, que vous étendiez ce doute juſqu'à la Morale, puiſque la lumiére de la raiſon vous a conduit juſqu'à découvrir la néceſſité d'une Morale toute ſemblable à celle que nous venons de voir dans le ſyſtême de la Religion Chretiéne.

Vôtre doute, Arſile, ne peut donc regarder que le péché originel ; ſa tranſmiſſion dans

les enfans d'Adam, les qualités & la conduite du médiateur, sa satisfaction, les secours, & les motifs nécessaires pour nous soûtenir dans la pratique de la morale. Mais qu'il faudroit avoir l'esprit bouché, pour ne pas voir & ne pas même sentir combien ce plan de Religion est lié & élevé, suivi & conforme même à ce que la raison nous a découvert de ces choses en général!

ENTRET. VII.

VI. Que ce plan de la Religion Chretiéne à quelque chose de divin.

Mais enfin, Arsile, pour lever absolument vôtre doute sur ce sistême, je veux métre en usage un moïen plus à la portée de l'esprit humain, que celui du raisonement & de la délicasse du sentiment.

Je n'entreprendrai point de vous proùver la possibilité des Mistéres de la Religion. Je me retranche à vous faire voir en peu de mots que ces vérités,

ENTRET. VII. tout inconcevables qu'elles vous paroiſſent, ſont néceſſairement liées à d'autres vérités les plus proportionées qu'il ſe puiſſe à l'eſprit humain, & dont il peut s'aſſurer par les voies les plus comunes; je veux dire, à des vérités de fait ſenſible.

ARSILE. Aſſurément, Timandre, ſi vous me faites voir que ces vérités & ces Miſtéres ſont néceſſairement atachés à des faits ſenſibles, dont la vérité ne puiſſe être conteſtée de bone foy, je n'aurai nule peine à les recevoir, & à reconoître pour véritable la Religion qui les enſeigne. Mais y a-t-il quelques faits ſenſibles qui ne puiſſent être conteſtés? La certitude de ces faits ne dépend-elle pas du témoignage de nos ſens; & ce témoignage ne produiſant point l'évidence, n'eſt-il pas ſujet à erreur?

TIMANDRE. Le témoignage de nos sens sur la nature des choses, (objet qui ne les regarde point, & qui leur est tout-à-fait étranger,) ne peut être que très-incertain & très-sujet à erreur. Mais à l'égard de ce qui leur est propre dans les objets, à l'égard de la plûpart des raports que les corps ont avec le nôtre, & par là avec nôtre ame; leur témoignage est infaillible, lorsqu'il est acompagné de quelques conditions & de quelques circonstances. Et ainsi, par exemple, lorsque pour s'assurer du fait de la Prédication du Pere Massillon à Saint Leu, un home ne se contente pas d'y aler une & deux fois; mais qu'il le suit pendant tout un Carême, qu'il le voit de ses yeux, qu'il l'entend de ses oreiles, qu'il s'en aproche même jusqu'à le toucher, qu'il se confir-

ENTRET. VII.

VII. Condition qui rendent infaillible le témoignage des sens.

ENTRET. VII.

me ſur ce fait par le témoignage d'un milion d'homes, qui voient & qui entendent ce Pere, comme il le voit & l'entend; & qui lui répétent la ſubſtance de ſes Sermons, conformément à ce qu'il en a retenu; on peut s'aſſurer alors que le témoignage des ſens, ſur tout lorſqu'il eſt arivé à ce degré d'étenduë & d'univerſalité, eſt auſſi inconteſtable que les démonſtrations Geométriques. Et il ſe peut dire que cette certitude eſt la bâze & le fondement de preſque tout ce que nous avons de certain dans le comerce de la vie & dans les choſes humaines.

ARSILE. Vous me ſurprenez, Timandre: car je ne penſois pas que nous puſſions avoir une certitude naturêle qui fût parfaite, ſans le ſecours du raiſonement & des idées de Métaphiſique.

TIMANDRE. Vous ne vous

trompez pas en cela Arſile ; mais je ne prétens pas auſſi que cette certitude des ſens ſoit indépendante de tout raiſonement, & de toute idée Métaphiſique ; par exemple, n'eſt-ce pas ici un excélent principe Métaphiſique, que *Dieu aiant voulu faire entrer les homes en ſocieté par les liens ſenſibles de la Religion, a dû rendre infaillible le témoignage de leurs ſens, lorſqu'ils en font un bon uſage, & que ce témoignage eſt bien circonſtancié ?* Or il n'y a perſone qui, ſans ſe le dire formêlement, ne ſoit intérieurement convaincu de ce principe, & qui n'en faſſe lé fondement de ſa certitude.

ENTRET. VII. VIII. Que la certitude de ce témoignage eſt toûjours dépendante de quelque raiſonement.

N'eſt-ce pas encore un raiſonement juſte & ſolide, & fondé ſur de ſemblables idées, que celui-ci qui entre ſourdement dans le témoignage des ſens, lors qu'il eſt tel que je le repreſente ?

ENTRET. VII. *Il n'eſt pas poſſible que tous mes divers ſens, incapables de deſſein & d'artifice, convinſſent ainſi à me rendre témoignage de la préſence d'un même objet, s'il n'étoit vraiment préſent.* Ou bien encore : *il ſeroit impoſſible qu'un milion d'homes de diverſes nations & de divers interêts, ſans s'être parlé, ſans avoir eu enſemble aucun comerce, ſans avoir aucun interêt à me tromper, convinſſent ainſi à me rendre un témoignage uniforme d'un tel fait, par exemple, de la Prédication du Pere Maſſillon, ſi elle n'étoit pas réelle.*

Or, & mes divers ſens & des milions d'homes me rendent conſtamment & d'une maniere uniforme ces témoignages : donc, *&c.*

Vous voïez donc bien, Arſile, que la certitude de nos ſens enferme toûjours quelques idées Métaphiſiques, & quelque rai-

ſonement, leſquels quoiqu'ils ne ſoient pas diſtinctement aperçûs, agiſſent neanmoins réellement ſur l'eſprit & l'atachent d'une maniere inébranlable à ſon objet: & qu'ainſi il n'eſt point ſans cela de parfaite certitude. ENTRET. VII.

ARSILE. J'avois beſoin, Timandre, de cet éclairciſſement, & il me fait un vrai plaiſir. Il eſt donc préſentement queſtion de me faire voir que les Miſtéres & les principales vérités de la Religion Chretiéne ſoient néceſſairement liées à des faits, dont on ne puiſſe de bonne foy conteſter la verité: car ſi cela eſt, non ſeulement je n'aurai nule peine à conclure qu'il eſt raiſonable de m'atacher à cette Religion, il ne me ſera pas même poſſible de douter qu'elle ne ſoit l'unique véritable.

TIMANDRE. Cela étant ainſi,

ENTRET. VII. IX. Que les vérités de la Religion Chretiéne quelques surprenantes qu'elles soient, sont liées à des faits inconteſtables.

Arsile, s'il eſt inconteſtablement certain qu'il y ait eu un home apelé JESUS-CHRIST; qui ſe ſoit dit le médiateur promis & atendu; & non ſeulement l'envoié de Dieu, mais même ſon Fils naturel, uni à nôtre nature exprés pour enſeigner aux homes la voie du ſalut, pour ſatisfaire à leur faute, pour les reconcilier avec ſon Pere; & qui pour preuve de ſa miſſion & de la vérité de ſa doctrine, ait operé par lui-même & par ſes diſciples les plus ſurprenans miracles; qui ait commandé à la mer & aux vents, aux maladies & à la mort; qui ait lû dans l'eſprit & dans le cœur de ceux avec qui il converſoit; qui ait apris aux homes le dérangement de leur nature, les moïens de la reparer & de ſe délivrer de leur miſere; qui ait parlé du Roiaume de Dieu & des choſes du Ciel d'une manié-

re

re inimitable à tous les homes ; & qui enfin aprés avoir prédit ſa mort & ſa reſurection, ait librement ſoufert l'une & operé l'autre. Si, dis-je, tous ces faits ſont conſtans : s'il y a eu un tel home, qui ait dit & executé toutes ces choſes, je ne doute point, Arſile, que vous ne conveniez qu'il mérite d'être cru dans tout ce qu'il a enſeigné de la part de Dieu, au nom de qui il opéroit ces prodiges, & que la Religion qu'il a établie ne ſoit la véritable. ENTRET. VII.

ARSILE. Non, Timandre, n'en doutez point. Il faudroit être d'une étrange ſtupidité, ou d'une extrême dureté d'eſprit pour ſe défendre d'un tel aveu : s'il eſt vrai qu'il y ait jamais eu ſur terre un home avec tous ces ſurprenans & divins caractéres. Mais d'où le ſavons-nous ? de qui tenons-nous tous ces faits ?

ENTRET. VII.

TIMANDRE. Je vous l'avouë, Arsile, nous ne les tenons que de ses Disciples : ce sont ses historiens.

X. Justification de la vérité de l'histoire de JESUS-CHRIST ; & que ses Historiens n'ont pû, ni nous tromper, ni se tromper.

ARSILE. Eh ! Timandre, une telle histoire ne vous paroît-elle pas bien suspecte, ne fut-ce que pour la part qu'ils s'y donent eux mêmes, en s'atribuant la plus grande partie des miracles ? Est-il extraordinaire, qu'on se sente porté à flater son Maître & à se flater soi-même ? Et n'est-ce pas même se faire honeur, que de relever le mérite de son Maître ?

TIMANDRE. Non, Arsile, il n'y a rien d'extraordinaire à se flater ainsi, & à se faire honeur de certains événemens, lorsqu'il n'est question que de faits obscurs, particuliers & passagers : parce qu'on risque peu d'être convaincu de fausseté. Mais lorsqu'il s'agit de faits éclatans, gé-

néraux & ſubſiſtans, tels, par exemple, que la reſurrection de gens qu'on a vûs dans le tombeau ; tels que la multiplication des pains en préſence de cinq mile homes ; il n'eſt point naturel, que la flaterie & le menſonge aillent juſques-là : parce que l'orgueil & la vanité qui ſont les principes de la flaterie trouvent plus à riſquer & à perdre dans la découverte de l'impoſture, qu'ils ne trouvent à gagner dans ſa créance. ENTRET. VII.

ARSILE. Le fait le plus éclatant de l'hiſtoire de JESUS-CHRIST eſt ſa Réſurection. C'eſt ſur ce fait que roulent toutes les Prédications de ſes Diſciples. Rien leur étoit-il plus aiſé que de concerter entr'eux cette fable, & de l'anoncer à toute la terre come une vérité ?

TIMANDRE. Vous n'y ſongez pas, Arſile. Qu'elle eſpêce

ENTRET. VII.

de gens étoient les Apôtres, pour former un tel deſſein, & pour prétendre qu'on les en dût croire ſur leur parole ? Quelle autorité donoit pour cela à douze pauvres pêcheurs leur profeſſion, leur rang & leur mérite ? Peut-il vous entrer dans l'eſprit que ces homes foibles & timides, juſqu'à avoir pris la fuite ſous les yeux de leur Maître, & l'avoir abandoné aux inſultes d'une poignée de valets mal armés, ayent été aſſez hardis pour aler, ſur le faux fondement de ſa Réſurection, ataquer tout ce qu'il y avoit de reſpectable parmi les Juifs, & de redoutable ſur la terre ; entreprendre de changer toutes les Religions, pour en établir une ſévére, mortifiante & opoſée à tous les plus vifs & plus flateurs penchans ; & ſoûtenir la vérité de l'Evangile aux dépens de leur

repos, de leur bonheur & de leur vie ? Peut-on prendre la réſolution de ſe faire ainſi impoſteur à pure perte ? ENTRET. VII.

Mais quand ils ſeroient devenus aſſez hardis, ou plûtôt aſſez téméraires pour former le projet de cette entrepriſe ; il faudroit encore qu'ils fuſſent devenus aſſez extravagans & aſſez inſenſés pour ſe flater d'y réüſſir, & pour ne pas voir combien il étoit aiſé, les homes étant auſſi foibles & auſſi changeans qu'ils ſont, que dans un ſi grand nombre de Diſciples qui ateſtoient la Réſurection de leur Maître, il s'en trouvât quelqu'un qui la démentît, qui ſe laiſſât gagner aux menaces, ou aux promeſſes, & découvrît enfin l'impoſture.

ARSILE. Il faut avoüer que rien n'étoit plus naturel que de le craindre, & qu'il faloit étran-

ENTRET. VII. gement s'aveugler, pour compter que cela n'ariveroit pas, parmi un si grand nombre de Disciples, esprits foibles, timides, changeans, intereſſés, ſuſceptibles de craintes & d'eſpérances.

TIMANDRE. Je veux néanmoins qu'elle ſe ſoûtint parfaitement, cette impoſture; quel avantage ſes auteurs en pouvoient-ils atendre, ou pour la vie préſente, ou pour la future? Prétendoient-ils rendre par là un ſervice à Dieu, & qu'il y eût en l'autre vie des récompenſes pour le menſonge & l'impoſture? Et à l'égard de la vie préſente, ne voïoient-ils pas bien, & n'éprouverent-ils pas même bien-tôt que l'entêtement de cette prétenduë fable ne pouvoit que leur atirer les plus cruels traitemens, & les expoſoit aux tortures, aux gibets, au-

feu, aux derniers ſuplices, & à la mort même ? ENTRET. VII.

Quelle apparence qu'ils euſſent voulu eſſuier tous ces maux, & pû même les ſoufrir conſtamment, à pure perte, & ſans qu'il leur en revint aucun avantage ?

Quelle apparence que des gens qui faiſoient profeſſion d'une morale parfaite, n'euſſent pas fait dificulté de fonder leurs Prédications ſur un menſonge groſſier, & qui choquoit autant les préjugés que celui-là ?

Quelle aparence enfin que ces homes de néant, ſans étude, ſans éducation, ſans politeſſe, ſans crédit & ſans adreſſe, euſſent non ſeulement oſé former un tel projet, mais qu'il euſſent même pû réüſſir, come ils ont fait, à perſuader une ſi prodigieuſe hiſtoire à un ſiécle auſſi délicat & auſſi éclairé que celui auquel ils vivoient, mais ſur

ENTRET. VII.

tout, qu'ils l'eussent entrepris dans un temps & des lieux, où ces faits devant être encore recens & tout frais, rien n'étoit plus aisé que d'en éclaircir la vérité & d'en découvrir la fausseté ? Par exemple, dans le tems que Saint Mathieu écrit, que JESUS-CHRIST étant ataché à la Croix, il y eut des ténébres sur tout le païs, depuis six heures jusqu'à neuf : que le voile du Temple se fendit en deux depuis le haut jusqu'en bas, que la terre trembla ; que les pierres se fendirent, *&c.* il y avoit alors encore plus de cent mile homes, qui avoient pû être témoins des choses qu'il écrivoit, & dont il n'auroit pas manqué d'être démenti.

D'ailleurs les Apôtres se vantoient hautement, comme vous l'avez remarqué, de pouvoir faire des miracles, de guérir les maladies,

maladies, de parler toute sorte de langues, & de comuniquer même aux autres ces dons, qu'ils apeloient dons du Saint Esprit. Rien étoit-il plus aisé que d'en faire l'expérience & de se garder d'y être trompé? Et rien étoit-il plus dificile que d'impoſer ſur cela à une infinité d'homes éclairés, apliqués & malins? ENTRET. VII.

ARSILE. En voilà assés, Timandre; & je vois bien qu'on ne réüſſira pas à faire paſſer ces Prédicateurs pour fourbes & ces hiſtoriens pour impoſteurs. Mais ne pouroit-on pas les faire paſſer pour viſionaires, ou pour des bones gens qui se ſont laiſſés ſéduire par un home habile & artificieux?

TIMANDRE. L'un eſt auſſi peu ſoûtenable que l'autre. Conçoit-on que non ſeulement les douze Apôtres; mais que

ENTRET. VII.

tous les Disciples qui se disoient témoins oculaires des miracles de JESUS-CHRIST, aient crû voir ce qu'ils ne voïoient point? Que cinq mile homes aient crû être parfaitement rassasiés par la multiplication des pains, pendant qu'ils mouroient de faim? Que les Apôtres aient crû avoir reçû le don de faire aussi des miracles, & se soient imaginés avoir éfectivement guéri les maladies, rendu la vûë aux aveugles, fait marcher droit les boiteux, & ressuscité les morts, sans avoir rien fait de tout cela?

Conçoit-on que tant de témoins qui atestent la Resurection de JESUS-CHRIST & son Ascension au Ciel, aient crû le voir converser avec eux pendant quarante jours, qu'ils aient crû lui parler, le toucher, manger avec lui, & s'entretenir suivant les idées de tout ce qui s'é-

toit passé ; qu'ils aient crû le voir monter au Ciel, après leur avoir reproché leur incredulité : qu'ils aient, dis-je, eu de vives & d'agréables impressions de tout cela, sans qu'il y eût rien de réel, ou pendant qu'ils ne voioient qu'un phantôme ? C'est porter l'illusion trop loin que de la porter jusques-là, & de la répandre d'une maniere si uniforme dans un si grand nombre d'esprits. ENTRET. VII.

ARSILE. Ne pouroit-on point dire que JESUS-CHRIST leur en avoit fait bien acroire pendant sa vie en se faisant Dieu, *&c.*

TIMANDRE. Je le veux. Mais coment ne se sont-ils pas desabusés, après l'avoir vû mourir ? Coment cette mort n'a-t-elle point dissipé l'illusion, puisque Dieu doit être Maître de la vie & de la mort, & que Dieu est immortel ? Coment donc

ENTRET. VII.

après ſa mort continuent-ils à l'anoncer come juſte, & Fils de Dieu, *&c.*

Enfin, quand ils auroient pû ſe tromper ſur la Réſurection & ſur le fait de l'Aſcenſion : pouvoient-ils ſe tromper de même ſur l'avénement du Saint Eſprit ? Six vingt perſones toutes aſſemblées tranquilement dans un même lieu, purent-elles tout d'un coup s'imaginer en même tems, entendre un grand bruit, come d'un vent violent qui venoit du Ciel, & qui rempliſſoit toute la maiſon ? purent-elles croire voir des langues de feu ſe repoſer ſur chacun ? Purent-elles ſe flater fauſſement d'avoir reçû dês-lors le don des miracles & celui des langues repréſentées par ce Simbole extérieur : car ce dernier don eſt celui de tous qui eſt le moins ſuſceptible d'illuſion & d'erreur. Le moien, en éfet qu'un home

qui ne ſait que ſa langue naturêle, s'imagine tout d'un coup, & ſe perſuade ſans délire, qu'il parle Alemand, Suédois, Siamois, Arabe, *&c.* & qu'il entend toutes ces langues? Mais je veux qu'un home ſeul puiſſe être bleſſé de cette maladie; eſt-il poſſible que ſix vingt-perſones s'en trouvent tout d'un coup frapées? ENTRET. VII.

ARSILE. Ce ſeroit aſſurément pouſſer bien loin l'extravagance & l'uniformité dans cette extravagance.

TIMANDRE. Il faut neanmoins, en cette rencontre, la pouſſer encore plus loin: car ces Diſciples de JESUS-CHRIST ne crurent pas ſimplement avoir le don des miracles & celui des langues, ils crurent encore pouvoir communiquer ces dons à leurs Proſélites. Ils s'en vanterent: ils les leur promirent &

ENTRET. VII.

les leur comuniquérent si réellement, que ceux-ci ne doutérent point qu'ils ne les eussent reçûs, & que les peuples même de toutes les diverses nations qui se trouvérent alors à Jérusalem en furent les témoins & les admirateurs. Est-il possible que des éfets qui n'auroient de réalité que dans l'imagination de quelques gens, frapassent ainsi les yeux & les oreilles de tant de spectateurs ?

ARSILE. Je vous l'avouë, Timandre, voilà un fait trop marqué, trop circonstancié, trop atesté, pour croire que les Disciples de JESUS-CHRIST aient pû s'y tromper.

TIMANDRE. Cela sufit, Arsile. Dês qu'on reconoît la vérité de ce fait, tout est prouvé. Rien n'est plus douteux dans l'histoire de JESUS-CHRIST. En cette matiére qui tient un seul

fait avec ſureté, les tient tous. Ils ſont ſi liés & ſi enchaînés les uns avec les autres, que la vérité de l'un emporte neceſſairement la vérité de tous les autres. Si JESUS-CHRIST a envoié ſon Eſprit Saint à ſes Diſciples, ſon Aſcenſion au Ciel eſt véritable ; puiſqu'il n'avoit promis de l'envoier qu'aprés qu'il ſeroit monté au Ciel. Si l'Aſcenſion eſt certaine, il faut que la Réſurection le ſoit auſſi : puiſque ſa mort ſur la Croix a été de notoriété publique. Si la Réſurection de JESUS-CHRIST eſt conſtante, tout ce qu'il a enſeigné, toute ſa doctrine eſt indubitable. Puiſque la Réſurection ne pouvant être l'ouvrage que de la divinité, la doctrine de JESUS-CHRIST ne pouvoit être autoriſée par une preuve plus inconteſtable. ENTRET. VII.

ARSILE. Me voici à bout,

ENTRET. VII. Timandre, dans mes recherches, dans mes soupçons & dans mes défiances. En me rendant inconteſtable la deſcente du Saint Eſprit ſur les Diſciples, vous me rendez indubitable toute l'hiſtoire de JESUS-CHRIST; & je ne vois plus nule ouverture pour rendre ces illuſtres témoins ſuſpects ou d'illuſion, ou de défaut de ſincerité.

TIMANDRE. Il ne faudroit que faire atention à l'air de leur narration, pour être convaincu de cette ſincerité. La ſeule maniére naïve & naturêle dont ils débitent les circonſtances de la vie de JESUS-CHRIST, marquent aſſés qu'ils n'ont voulu ni tromper ni impoſer au monde. Ils raportent exactement juſqu'à leurs propres défauts & à leurs foibleſſes. Ils n'ont pas même crû devoir ſuprimer certaines circonſtances de la con-

duite de JESUS-CHRIST, dont ses ennemis * ont pris sujet de lui atribuer de la foiblesse & même du desespoir, come ce qui se passa dans le Jardin de Getsemani, & ces paroles dites sur la Croix : *Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandoné ?* ENTRET. VII.

* Julien l'Apostat, Celse & Porphire.

ARSILE. Assurément, si ces Historiens avoient dessein de faire passer leur Maître pour un heros de force & de courage, s'ils avoient envie de se doner eux-mêmes pour des modéles de vertu & de fermeté, c'étoit mal s'y prendre que de raporter ces circonstances.

TIMANDRE. En effet, voici un raisonement sans replique. Ou ils avoient dessein d'imposer aux homes & de les séduire en faveur de JESUS-CHRIST, en le faisant passer pour un home incomparable, pour un pro-

ENTRET. VII. dige de force & de fermeté, pour un modéle inimitable ; ou ils ne l'avoient pas. S'ils l'avoient eu, ils ſe ſeroient bien gardés de raporter les circonſtances de ſa vie, qui pouvoient faire douter de ſa fermeté & de ſon courage. S'ils n'ont pas eu deſſein de tromper les homes, pourquoi douter de leur ſincerité & de la vérité de leurs relations, ſurtout lors qu'on les voit ſi conformes les unes aux autres dans tout ce qu'elles ont d'eſſentiel, & ſans qu'il paroiſſe que ces Hiſtoriens aient conferé enſemble & concerté ſur le ſujet de leur hiſtoire ?

ARSILE. Il eſt mal-aiſé que l'incredulité puiſſe tenir contre cette foule de raiſons, ni qu'elle trouve aucun retranchement un peu ſûr, aprês le grand nombre de ceux que vous avez ruinés. Pour moi, il ne m'eſt

plus poſſible de douter, ſur- ENTRET.
tout aprês avoir vû ces Hiſto- VII.
riens ſceller de leur ſang la vérité de leur hiſtoire : car coment refuſer ſa créance à des faits, pour la vérité deſquels un ſi grand nombre de témoins ſe font égorger ?

TIMANDRE. Si vous ne doutez point, Arſile ; & que la vérité de ces faits, avec leſquels la Religion Chretiéne eſt neceſſairement liée, ſoit inconteſtable : voilà donc cette Religion elle-même inconteſtablement établie. Tout ce que cette Religion enſeigne, & tout ce que JESUS-CHRIST a preſcrit dans cette Religion eſt donc exactement vrai & certain : & enfin cette Religion eſt donc l'unique véritable.

Je dis l'unique : car jetez les yeux ſur toutes les autres Religions, & voïez s'il s'en trouve

ENTRET. VII.

quelqu'une qui ait les caractéres de celle-ci : qui oblige à aimer Dieu : qui ait conu les miſeres de l'home, ſon péché, ſa concupiſcence, l'impuiſſance où il eſt par lui-même de remplir ſon principal devoir, l'obligation d'aimer Dieu : qui lui ait doné des motifs & des ſecours pour cela : qui propoſe pour récompenſe des biens ſpirituels, inviſibles & éternels ?

ARSILE. Je me rends, Timandre, & je ſens un plaiſir infini à me voir convaincu par raiſon, que la Religion dont j'ai fait profeſſion dês mon enfance, eſt l'unique véritable ; l'unique dont Dieu veut être honoré ; l'unique enfin qui conduiſe ſurement au ſalut.

TIMANDRE. Quelque joie que je reſſente de la vôtre, Arſile, je dois neanmoins la troubler un peu : car il ne faut pas vous laiſ-

ſer igorer, que pour honorer Dieu & lui rendre un vrai culte, ce n'eſt pas aſſez de faire profeſſion de la Religion Chrétiéne. Mile gens en font profeſſion qui ne ſont pas pour cela en voie de ſalut ni agréables à Dieu. Il y a pluſieurs ſociétés dans le Chriſtianiſme. Les Catholiques, les Calviniſtes, les Lutériens, les Sociniens, les Anabatiſtes font tous profeſſion du Chriſtianiſme; & je ne penſe pas que vous fuſſiez d'humeur à ſauver toutes ces ſociétés, & à les croire dans le vrai culte. ENTRET. VII.

ARSILE. Je vous avouë, Timandre, que voilà un nouvel embaras auquel je ne faiſois pas atention.

TIMANDRE. Où eſt l'embaras, Arſile? Héſitez-vous à prononcer en faveur de l'Egliſe Catholique?

ARSILE. Non, Timandre, je

ENTRET. VII. n'héſite pas dans le choix de ces ſociétés. Je ſuis perſuadé qu'il n'y a que la Catholique qui ſoit ſure & qui rende à Dieu le culte véritable, qu'il n'y a qu'elle qui ait retenu la vraie & ſincere doctrine de JESUS-CHRIST, & que toutes les autres l'ont altérée & ſont hérétiques & hors la voie du ſalut. Je croi, dis je, tout cela, avec tous les Catholiques, parce qu'on me l'a ainſi enſeigné. Mais je ſerois bien embaraſſé à le prouver par raiſon; & c'eſt cependant de quoi il s'agit ici entre nous, & ſur quoi vos lumiéres, Timandre, me ſont plus neceſſaires que jamais.

TIMANDRE. Si vous vouliez bien y penſer, Arſile, je ſuis ſûr que vous n'auriez beſoin que des vôtres. Faites en l'eſſai, je vous prie, & nous en ferons le ſujet de nôtre premier Entretien. Adieu.

ENTRETIEN VIII.

I. *De l'uſage de la raiſon dans les choſes de la foy.* II. *L'impreſſion ſenſible d'un cœur touché, plus propre que le raiſonement à perſuader des vérités.* III. *Néceſſité du raiſonement pour la Religion.* IV. *Les caractéres de la vraie Egliſe ſe trouvent dans la ſociété des Catholiques.* V. *La doctrine de l'Egliſe Catholique lui eſt venue de* JESUS-CHRIST *par une ſucceſſion non intérompue.* VI. *La tradition univerſéle en eſt le canal immanquable.* VII. *La doctrine Chretiéne n'a pû s'altérer eſſentiélement par ce canal.* VIII. *La tradition des vérités Chretiénes bien ſuperieure aux traditions humaines.* IX. *L'infaillibilité de l'Egliſe fondée ſur l'infaillibilité de la tradition univerſéle.*

X. *Aliance de l'obſcurité de la foy avec l'évidence de la révélation.* XI. *Idée abregée de ces entretiens.*

ENTRET. VIII.

TIMANDRE. EH-bien, Arſile, vous voila aparament bien diſpoſé à faire un choix judicieux & raiſonable de Religion, & à prendre parti, par raiſon, entre les diverſes ſociétés qui font profeſſion du Chriſtianiſme.

ARSILE. Je vous l'ay déja dit, Timandre, mon parti ſur cela eſt pris il y a long-tems. La foy m'aprend que la ſociété catholique eſt l'unique vraie Religion Chretiéne ; & je vous avouë que ſi je ne m'y étois pas engagé, & que ce ne fût pas une ſuite de notre premier deſſein, j'aurois quelque peine à entreprendre de prouver par raiſon ce que la foy m'enſeigne.

TIMANDRE. C'eſt cependant le

le meilleur uſage qu'on puiſſe faire de ſa raiſon, que de l'emploier à ſe confirmer dans la foy; & à faire voir par là que ces deux lumiéres n'ont rien d'opoſé. Votre ſcrupule, Arſile, n'eſt donc pas raiſonable. Il eſt vrai que la foy vous aprend qu'il y a une vraie Religion & une vraie Egliſe; & elle nous enſeigne quels ſont les caractéres eſſentiels de cette Egliſe. Mais non ſeulement il eſt permis, il eſt même louable à la raiſon de faire l'aplication de ces caractéres à la ſociété catholique.

I. De l'uſage de la raiſon dans les choſes de la foy.

D'ailleurs Dieu ne prétend pas que nous lui ſoumétions notre créance ſans raiſon, ni nous aſſujétir avec tiranie: c'eſt une barbarie qui n'eſt digne que du Mahométiſme. Mais il veut qu'on ouvre ſon eſprit aux preuves qui vont à établir ſon autorité & celle de la vraie Egliſe,

ENTRET. VIII. & qu'enſuite on croie aveuglément ce qu'il enſeigne par cette Egliſe.

ARSILE. Helas, Timandre, combien de gens croïent ſans preuves. Combien voit-on de perſones ſimples & incapables de raiſonemens, croire la Religion plus vivement & plus éficacement, ſans en avoir examiné les preuves, que ceux qui les poſſedent le mieux !

TIMANDRE. Vous ne me perſuaderez pas, Arſile, qu'il y ait des gens dont la foy priſe ou en elle-même, ou dans ſes préludes, ſoit deſtituée de toutes preuves : car croire ainſi ſans preuves, ce ſeroit croire ſans raiſon : & la raiſon, ſelon ſaint Auguſtin, ne ſe ſoumétroit jamais, ſi elle ne jugeoit qu'il y a des ocaſions où elle ſe doit ſoumetre.

Il y a donc toûjours quelque

raiſon ſecretement envelopée dans l'eſprit de ces ſimples fideles. Mais j'avouë que leur croïance eſt ſouvent plus vive & plus éficace que celle des ſavans : parce qu'outre la lumiére ſurnaturêle dont Dieu éclaire leur eſprit, il incline encore leur cœur par l'amour qu'il leur done pour la vérité & pour la juſtice. Et ainſi ils ſont éficacement perſuadés des vérités de la Religion, mais dificilement en perſuaderoient-ils les autres.

ENTRET. VIII.

ARSILE. Je vous aſſure, Timandre, que je me ſuis quelquefois ſenti plus touché & plus perſuadé des vérités aprés avoir entretenu un de ces ſimples fideles qui me parloit de l'abondance du cœur, que par tous les raiſonemens humains.

TIMANDRE. C'eſt que les raiſonemens humains ne vont qu'à nous prouver & à nous perſua-

II. L'impreſſion ſenſible d'un cœur.

touché, plus propre que les raisonnemens à persuader des vérités.

der que nous devons croire. Mais après cela, il faut pour croire véritablement, que Dieu incline le cœur par sa grace ; & si vous avez été ainsi touché & persuadé par le simple entretien de ces fideles, c'est que le cœur a ses raisons particulières que l'esprit ne conoît pas, mais qui sont reconoissables à un cœur bien disposé, tel qu'aparamment est le vôtre. Un cœur touché en touche naturêlement un autre, pour peu que cet autre en soit susceptible. C'est le cœur & non pas une séche raison qui sent Dieu dans les expressions sensibles d'un autre cœur. C'est ainsi que la foy se fortifie & se perfectione par la conversation avec un simple fidele. Dieu sensible au cœur : voilà ce que c'est que cette foy.

ARSILE. Hureux, Timandre,

qui a cette foy ! Je l'aimerois incomparablement mieux que celle qui se forme par le secours du raisonement. ENTRET. VIII.

TIMANDRE. Elle est en effet bien préférable. Le raisonement dépend de plusieurs vûës diférentes, qui ne se présentent pas toûjours à l'esprit dês qu'on en a besoin : de sorte que souvent l'ocasion d'agir se passe : au lieu que le sentiment fait son impression en un instant, & est toûjours prêt à prendre son parti & à agir. *Heureux* donc (come vous le dites aprês un excêlent Auteur) *ceux à qui Dieu a doné la Religion par sentiment du cœur : mais pour ceux qui ne l'ont pas ainsi, nous ne pouvons la leur procurer que par le raisonement, en atendant que Dieu la leur imprime luy-même dans le cœur, sans quoi la foy*, qui n'est fondée que sur le raisonement, *est inutile*

III. Nécessité du raisonement pour la Religion.

ENTRET. VIII.

pour le ſalut. * Renoncer cependant à cette voie ce ſeroit les abandoner à leur perte, & peut-être auſſi s'y abandoner ſoi-même : car il y a dans la vie des momens de tentation où l'on coureroit grand riſque de ſucomber, ſans le ſecours de la raiſon, & ſans le recours aux preuves.

* Penſées de M. Paſcal, ch. 28.

ARSILE. C'eſt trop conteſter, Timandre. J'en reconois l'utilité & même la néceſſité en quelques rencontres ; & j'ai même actuêlement trop de plaiſir à vous les voir développer, pour deſaprouver le raiſonement : mais j'ai été bien aiſe de vous faire parler ſur ce ſujet, & de vous doner lieu de m'en faire mieux conoître l'importance.

TIMANDRE. Començons donc, Arſile, par ouvrir l'eſprit aux preuves ; & puis après avoir découvert la vérité par la rai-

son, nous tâcherons, avec le secours de la Grace, de la sentir, & de metre notre foy dans le sentiment : ce qui la rendra plus vive & plus éficace. ENTRET. VIII.

Eh-bien, voions donc. Coment vous y prendriez-vous, Arsile, pour prouver que la société catholique est de toutes celles qui font profession de Christianisme, l'unique qui soit vraiment Chretiéne, l'unique où se trouve la voie sûre du salut?

ARSILE. Il me paroît d'abord qu'il n'y a de société vraiment Chretiéne que celle où la doctrine de JESUS-CHRIST se conserve dans toute sa pureté & dans son integrité ; & je ne doute point que ce ne soit ainsi que cette doctrine est conservée dans la societé catholique.

TIMANDRE. Votre principe, Arsile, est inconteſtable : mais coment prouveriez-vous que la

ENTRET. VIII.

doctrine chretiéne se conserve ainsi chez les Catholiques : car il n'y a pas une des societés qui font profession du Christianisme, qui ne prétende conserver pure & entiére la doctrine chretiéne ?

ARSILE. Voila mon embaras, car je vois bien que pour former cette preuve, il en faudroit venir au détail des points controversés, & les éxaminer sur le texte de l'Ecriture & sur les ouvrages des Peres : ce qui est d'une discussion épineuse, & presque infinie ; & c'est là proprement où la raison court risque de s'égarer & de se perdre.

TIMANDRE. Je vous l'avoue, Arsile, cette voie est de trop longue haléne pour être d'usage dans les diverses ocasions qui se préséntent, de soutenir la foy, & de défendre la verité de sa Religion.

ARSILE.

ARSILE. N'y auroit-il donc point quelque caractére eſſentiel, par lequel on pût, avec quelque atention, reconoître que la ſocieté Catholique eſt l'unique, où ſe conſerve pure & entiére la doctrine de JESUS-CHRIST ? ENTRET. VIII.

TIMANDRE. N'en doutez pas, Arſile ; Dieu n'a pas ainſi abandoné ſon Egliſe à l'incertitude & aux égaremens de l'eſprit humain. Il lui a doné des caractéres ſi particuliers & ſi éclatans, que pour peu qu'on ait le cœur droit, on ne peut s'y méprendre.

ARSILE. Quels ſont ces caractéres, Timandre ? donez-m'en au moins quelqu'un.

IV. Caractéres de la vraie Egliſe, ſe trouvent dans la ſocieté des Catholiques.

TIMANDRE. N'en eſt-ce pas un ſingulier que la ſuceſſion des Paſteurs légitimes, depuis JESUS-CHRIST juſqu'à nôtre tems, dans la Chaire de Rome ?

ENTRET. VIII. Saint Auguſtin, ce génie ſi élevé, regardoit ce caractére come le plus propre à le retenir dans le ſein de cette Egliſe. Et certainement il faut avoüer que cette perſéverance uniforme de gouvernement pendant tant de ſiécles, ſans qu'on puiſſe faire voir nule intéruption, nule innovation, eſt un caractére bien marqué au coin de la vérité.

C'en eſt un aſſez ſemblable, que de toutes les ſociétés qui ſont au monde, la ſociété Catholique eſt la ſeule à qui nul ne peut montrer d'autre comencement que JESUS-CHRIST même, ni aucune intéruption de ſon état viſible, par aucun fait avéré : au lieu qu'elle montre l'un & l'autre à toutes les autres ſociétés qui l'environent; & cela par des faits conſtans qu'elles ne peuvent nier.

ARSILE. Aſſurément, ſi cette

succeſſion non intérompuë ſe trouvoit dans la doctrine, ce caractére ſeroit inconteſtable : car cela démontreroit que la doctrine des Catholiques d'aujourd'hui eſt abſolument la même que celle que les Apôtres reçûrent de la bouche de JESUS-CHRIST même.

V. La doctrine de l'Egliſe Catholique lui eſt venuë de JESUS-CHRIST par une ſucceſſion non intérompuë.

TIMANDRE. N'en doutez pas, Arſile : Rien n'eſt plus facile que de vous faire voir que cette ſucceſſion non intérompuë dont l'Egliſe Romaine ſe fait honeur, ſe trouve particuliérement dans la doctrine, & que c'eſt principalement par là que cette Egliſe & cette doctrine s'apellent Apoſtoliques. Apliquez-vous : en voici la preuve.

Une doctrine ſortie de la bouche de JESUS-CHRIST come de ſa ſource, & qui depuis JESUS-CHRIST juſqu'à nous a paſſé par un canal immanquable,

ENTRET. VIII. cette doctrine, dis-je, nous eſt venuë par une ſucceſſion non intérompuë, & doit être la même que celle que les Apôtres reçûrent de JESUS-CHRIST.

Or la doctrine qui s'enſeigne aujourd'hui dans l'Egliſe Catholique a paſſé depuis JESUS-CHRIST juſqu'à nous par un canal immanquable, ſçavoir, par la tradition univerſelle : elle nous eſt donc venuë par une ſucceſſion non intérompuë, & elle doit être la même que celle que les Apôtres reçûrent de JESUS-CHRIST.

ARSILE. Ce raiſonement, Timandre, eſt dans toutes les formes. Mais il eſt queſtion de prouver que la tradition univerſelle ſoit un canal immanquable.

VI. La tradition univerſelle eſt un canal immanquable.

TIMANDRE. Pour cela, Arſile, je n'ai beſoin que de quelques remarques dont vous con-

viendrez le plus facilement du monde. ENTRET. VIII.

La premiere eſt, que JESUS-CHRIST n'a confié ſa doctrine à ſes Apôtres, que pour la tranſmetre à leurs ſucceſſeurs de génération en génération, & pour la répandre par toute la terre. *Alez*, leur dit-il, *enſeignez toutes les nations : prêchez ces vérités juſques ſur les toits.*

La ſeconde eſt, qu'éfectivement les Apôtres ſe diſperſerent tellement ſur la terre, qu'en moins d'un ſiécle cette doctrine ſe trouva répanduë preſque par tout, chez les nations les plus diſtantes les unes des autres, & cela avec une parfaite uniformité.

La troiſiéme, que c'a été une regle inviolablement obſervée dês le comencement par les Apôtres même, de * *ne rien admetre, come de foy, & de ne*

* *Ego enim accepi à Domino,*

quod & tradidi vobis. Etiam si angelus aliud vos evangelizet, &c.

rien transmetre come doctrine de JESUS-CHRIST, *que ce qu'on a reçû immédiatement de ses prédecesseurs, ou de* JESUS-CHRIST *même.* Aussi S. Augustin après avoir prouvé le péché originel par les Peres qui l'avoient précédé, ajoûte : Ils n'ont enseigné que ce qu'ils ont apris : ils n'ont transmis à leurs enfans que ce qu'ils avoient reçû de leurs péres : *Quod didicerunt docuerunt : quod à patribus acceperunt, filiis tradiderunt.* *

* *Contra Jullian. cap. 10.*

La quatriéme, que quoique les siécles soient fort diférens les uns des autres, les homes qui vivent dans ces siécles ne sont pas ainsi séparés. Une grande partie de ceux d'un siécle vit avec une trés-grande partie des homes du siécle précedent, & de ceux du siécle suivant ; & ainsi rien n'est plus aisé aux fidéles d'un siécle, que de transmétre

aux homes du siécle suivant ce qu'ils ont reçû & apris des homes du siécle précédent : & cette succeſſive comunication ſe faiſant d'une maniére uniforme dans toutes les parties du monde Chretien eſt ce qui s'apéle *tradition universéle.* ENTRET. VIII.

Il n'en faut pas davantage, Arſile, pour faire voir la ſureté de ce canal. Car ſi les homes du ſecond ſiécle n'ont pû ignorer ce que les Paſteurs du premier ſiécle, depuis JÉSUS-CHRIST, leur avoient enſeigné come doctrine chretiéne ; & ſi, en conſéquence de la regle que nous venons de marquer, ils *n'ont pû tranſmétre aux homes du troiſiéme, que ce qu'ils avoient reçû des Paſteurs du premier ;* il eſt viſible que la doctrine de JESUS-CHRIST ſera arivée pure & entiére juſqu'au troiſiéme ſiécle.

Que ſi cela eſt ainſi, n'a-t-elle

ENTRET. VIII. pas dû paſſer avec la même facilité, la même intégrité, & par le même moïen, du troiſiéme au quatriéme, du quatriéme au cinquiéme, & ainſi des ſiécles ſuivans juſqu'aux plus reculés? C'eſt par tout la même raiſon.

Nous trouverons donc de cette maniére la doctrine de JESUS-CHRIST, tout auſſi pure & auſſi entiére au dix-ſeptiéme ſiécle qu'au premier. La multitude des ſiécles à cet égard, ne doit faire nul obſtacle à cette infaillible ſucceſſion de doctrine: parce que le même mêlange des homes d'un ſiécle avec ceux du précedent & du ſuivant, ſe trouve dans les derniers ſiécles, come dans les premiers, & qu'ils ont toûjours le même principe de comunication, de *ne tranſmétre que ce qu'ils ont reçû.*

ARSILE. Mais, Timandre,

les eaux ne perdent-elles pas de leur pureté à meſure qu'elles s'éloignent de leur ſource ? ENTRET. VIII.

TIMANDRE. J'en conviens, Arſile : mais c'eſt qu'elles n'ont point de préſervatifs contre le mêlange & l'altération : au lieu que la doctrine Chretiéne en a pluſieurs. C'en eſt un excélent que l'engagement à ne *rien admétre, ni tranſmétre come de foy, que ce qu'on a reçû come tel de ſes ancêtres.*

C'en eſt encore un merveilleux que la perſuaſion où ſont les fideles, que la doctrine Chretiéne eſt de la derniere conſéquence pour le ſalut : car cela ſupoſé, l'afection naturêle des peres pour leurs enfans ne leur permétra jamais de leur altérer eſſentiêlement cette doctrine, ou de la leur voir défigurer. Enfin un troiſiéme préſervatif eſt, que la doctrine Chretiéne conſiſte

ENTRET. VIII.

non seulement en spéculation, mais aussi en pratiques, ou en créances qui ont raport à la pratique. Or rien n'est plus propre que ces pratiques & ces exercices religieux à conserver la doctrine Chretiéne & à la préserver & de l'oubli & de l'alteration. Tant qu'on célébrera les Fêtes de Noël & de Pâques, on n'oubliera point que JESUS-CHRIST est né pour nôtre salut, qu'il a soufert, qu'il est mort, qu'il est ressuscité. Tant qu'on batisera au nom du Pere & du Fils & du Saint Esprit, la foy de la Trinité des personnes dans une seule essence divine, ne se perdra point; & l'on n'oubliera pas que nous naissons tous avec le péché originel. Tant qu'on célébrera le Sacrifice de la Messe, & qu'on communiera à la sainte Victime en l'adorant, on n'oublira point que le corps de JE-

SUS-CHRIST eſt réélement ſous les eſpéces du pain & du vin. Les oraiſons de l'Egliſe ſont autant de preuves de la néceſſité de la grace, *&c.* ENTRET. VIII.

ARSILE. Tout ce que vous dites là, Timandre, eſt ſpécieux. Il me ſemble neanmoins que cela prouve plûtôt la poſſibilité de l'effet, c'eſt-à-dire, que la doctrine Chretiéne a pû ſe tranſmétre ainſi juſqu'à nous dans ſon intégrité; que cela ne démontre, qu'elle n'a pû s'altérer par le canal de la tradition univerſéle

TIMANDRE. Les ſeuls préſervatifs que je viens de raporter pouroient ſufire pour le demontrer. Mais enfin, Arſile, apliquez-vous un moment: voici la preuve en forme.

VII. La doctrine Chretiéne n'a pû s'altérer eſſentiélement par ce canal.

La doctrine Chretiéne n'a pû s'alterer eſſentiélement par le canal de la tradition univerſéle,

ENTRET. VIII. s'il n'a jamais pû ariver qu'une erreur eſſentiêle ſe tranſmît par ce canal, & ſe trouvât univerſêlement reçûë dans toutes les parties du monde Chretien: or je maintiens que cela n'a jamais pû ariver.

ARSILE. Voïons cela, Timandre, je vous prie.

TIMANDRE. Afin que cela arivât, il faudroit deux choſes également impoſſibles; 1. l'une que tous les fideles répandus dans les diverſes parties de la terre, puſſent, malgré l'extrême diſtance des lieux, & le défaut de comunication mutuêle, ſe rencontrer tous en même tems à doner dans la même erreur, & à admetre come doctrine Chretiéne, ce qu'ils n'auroient point reçû come tel de leurs ancêtres: 2. Il faudroit de plus que tout ce qu'il y a de Paſteurs Catholiques & de pe-

res de famille ſur la terre, puſſent, malgré la diſtance des lieux & le défaut de comunication mutuêle, s'être rencontrés à enſeigner à leurs enfans une doctrine come de foy, qui ne leur auroit point été tranſmiſe à ce titre. ENTRET. VIII.

Or l'un & l'autre ſont viſiblement impoſſibles. On ne conçoit point que ſans un délire & un renverſement de tête univerſel, des eſprits de tout tems prévenus du principe eſſentiel de ne tranſmetre come de foy, que ce qu'ils ont reçû come tel, aient pû, ſans en être convenus, prendre en même tems la réſolution d'abandoner ce principe, d'enſeigner une doctrine nouvelle, & qui plus eſt, de doner tous dans la même erreur.

ARSILE. Dês que vous les ferez tomber en délire, je

ENTRET. VIII. les crois véritablement capables d'abandoner leur principe. Mais, Timandre, plus vous leur renverſerez la tête, moins je les crois capables de doner dans la même erreur. L'uniformité d'extravagance dans un nombre ſi prodigieux d'eſprits de diverſes nations eſt auſſi impoſſible que les plus évidentes chimères. Dês qu'on ſupoſe que les homes extravaguent, il faut que l'erreur ſe multiplie à proportion de la diverſité du dérangement des cervelles, qui peut aler à l'infini.

TIMANDRE. Quand on ne leur ſupoſeroit point de délire, la ſeule diverſité des tempéramens & des conſtitutions de tête, qui doit être ſi grande dans des nations ſi différentes, & qui forment une ſi grande variété dans les génies, dans les goûts & dans les ſentimens; cette di-

verſité, dis-je, ſufiroit pour rendre impoſſible cette uniformité d'erreur. ENTRET. VIII.

Et ainſi l'on peut établir pour principe, que quand on voit un ſentiment reçû d'une maniére uniforme par un ſi grand nombre de ſociétés Chretiénes de diverſes nations fort diſtantes les unes des autres; ce ſentiment n'eſt point une erreur, mais une tradition. C'eſt ce que Tertulien a établi il y a déja pluſieurs ſiécles : *Quelle aparence*, dit-il, *que tant de diverſes ſociétés Chretiénes aient ainſi doné dans la même erreur : ou que la foy dans laquelle elles conviénent ſoit une erreur? Non, ce qui ſe trouve le même chez tant de nations n'eſt point une erreur, c'eſt une tradition.* Livre des preſcriptions, ch. 28.

ARSILE. Mais, Timandre, ne pouroit-on point dire que ces diverſes nations ſeroient

ENTRET. VIII. tombées en erreur par inadvertance.

TIMANDRE. Quelques erreurs d'inadvertance peuvent véritablement ſe trouver en quelques particuliers, mais que toute les ſociétés Chretiénes, répanduës par toute la terre, aient pû tomber par inadvertance dans la même erreur, c'eſt un évenement auſſi impoſſible, que celui de les y voir tomber par extravagance.

D'ailleurs, Arſile, une inadvertance auſſi univerſêle en des choſes auſſi importantes, & qui ne regardent rien moins que le ſalut éternel, vous paroît-elle bien poſſible? Croïez-vous que tant de milions d'homes qui forment ces ſociétés, aient pû tous, en même tems, manquer d'atention à l'égard des vérités eſſentiêles, la pluſpart deſquelles étoient de pratique,

ou

ou du moins jointes à l'action & à un exercice journalier ? & qu'enfin tout un siécle puisse tout d'un coup ignorer, ou oublier ce qui a été crû & pratiqué dans le siécle précedent, quoique la plusparт des homes de ces deux siécles aient si long-tems vêcu les uns avec les autres ? ENTRET VIII.

ARSILE. Permétez-moi, Timandre : ne pouroit-on pas dire encore que cette uniformité d'erreur seroit l'éfet d'un dessein concerté, & de la conspiration de diverses sociétés ?

TIMANDRE. Un tel dessein d'inover dans la foy contre le principe essentiel de la Religion, & une pareille conspiration dans cet afreux dessein, entre des nations si différentes de tempérament, de génie, de mœurs, d'interêts, & dont la plusparт ne se conoissent & ne

ENTRET. VIII.

s'entendent pas, ſont des idées purement chimériques. Quand on la tenteroit cette conſpiration, il eſt viſible qu'elle ne pouroit jamais demeurer ſecréte entre tant de milions d'homes ; & que dês qu'elle ſeroit découverte, elle avorteroit, par le zéle de ceux qui auroient quelque amour pour la Religion & pour la doctrine de leurs ancêtres.

ARSILE. Au moins, Timandre, vous ne deſavoüerez pas qu'un ou deux habiles gens dans un Royaume, ne puiſſent tenter de répandre une erreur, & de faire paſſer pour une anciéne tradition une doctrine nouvéle.

TIMANDRE. Je n'en diſconviens pas, Arſile. Je reconois même que cela eſt quelquefois arivé : mais ces novateurs ne ſoulévent-ils pas incontinent tous les habiles gens contr'eux ?

Et n'eſt-il pas aiſé de les convaincre d'erreur ? ENTRET. VIII.

ARSILE. Cela n'eſt pas toûjours ſi facile. Il s'en trouve qui ont de la ſubtilité & de la force de raiſonement, & qui peuvent impoſer à bien du monde.

TIMANDRE. Quelque ſubtilité & quelque force de raiſonement qu'ils aient, je ſoûtiens qu'il eſt aiſé, je dis même au comun des fideles, non ſeulement de ſe garantir de leurs ataques, mais même de les repouſſer. Il n'eſt point neceſſaire pour cela, d'entrer en raiſonement & en conteſtation avec eux. On n'a qu'à leur dire en deux mots qu'on n'a point reçû de ſes ancêtres la doctrine qu'ils propoſent ; & qu'ainſi ce n'eſt point la doctrine de JESUS-CHRIST. On n'a qu'à leur ſoûtenir que cette doctrine n'eſt pas reçûë de toutes les ſociétés

ENTRET. VIII. Chretiénes ; que le gros des Fidéles, que le plus grand nombre eſt d'un autre ſentiment ; que cette Doctrine enfin n'eſt ni de tous les tems, ni de tous les lieux, ni de tous les Fidéles : car ce ſont-là les caractéres eſſentels de la Doctrine Apoſtolique : *Quod ſemper, quod ubique, quod ab omnibus.*

ARSILE. Vous propoſez-là, Timandre, une méthode qui ſeroit d'un grand abrégement dans les diſputes.

TIMANDRE. N'en doutez point, Arſile ; voilà la pierre de touche en fait de doctrine. Si l'on vouloit en faire uſage dans les diverſes conteſtations qui s'élévent dans l'Egliſe, on s'épargneroit bien du fracas ; & les plus ſimples ſauroient bien-tôt à quoi s'en tenir.

Concluez donc, Arſile, qu'il eſt également impoſſible, qu'un,

ou plusieurs habiles gens ré- ENTRET. VIII.
pandent par tout une erreur ; & que tous les particuliers conviénent à la recevoir, & à la transmétre à leurs descendans. Un tel dessein ne pouroit tomber dans l'esprit des homes, sans faire violence à leurs plus naturels penchans, & sans les convaincre intérieurement de perfidie & de paricide.

ARSILE. Je vous l'avouë, Timandre, me voilà à bout dans mes opositions ; & je ne vois aucun moïen de répandre par toutes les Sociétés Catholiques, la même erreur en matiére de Religion. C'est le sort de toutes les Traditions, & même des humaines, d'être en quelque façon immuables ; & je voi bien aprés tout, que ce n'est pas doner un grand avantage à la Tradition Chrétiéne, que de la croire un canal immanquable.

ENTRET. VIII.

VIII. La Tradition des vérités Chretiénes bien supérieure aux Traditions humaines.

TIMANDRE. C'eſt ne guéres conoître cette Tradition, Arſile, que de faire aler de pair avec elle les Traditions humaines. Quelle diférence de celles-ci à celle-là? Coment ne voïez-vous pas, 1. qu'il n'y a jamais eu de Traditions humaines auſſi univerſélement répanduës, que la Tradition de la Doctrine Chretiéne: puiſque celle-ci a été portée dês le premier ſiécle dans preſque toutes les Parties du Monde par des homes envoïés exprês, & uniquement deſtinés à cette fonction: ce qui contribuë beaucoup à ſon indéfectibilité? 2. Coment ne vous apercevez-vous pas, que la Tradition Chrétiéne eſt particuliérement fondée ſur le ſoin & le miniſtére des Paſteurs répandus par toutes les Sociétés Chretiénes, dont la principale deſtination & fonction eſt d'en-

seigner la Doctrine Chretiéne à tous les particuliers depuis l'enfance juſqu'à l'extrême vieilleſſe : au lieu que les Traditions humaines n'ont rien de ſemblable ? 3. Ne voïez-vous pas encore, que la Tradition de la Doctrine Chretiéne ſe fortifie & s'afermit par la plûpart des pratiques & des exercices de la Religion, par les Sacremens, le Sacrifice, & la plûpart des cérémonies, dont l'éfet naturel eſt de rapéler le ſouvenir de la plûpart de nos Myſtéres, dans l'eſprit de ceux qui les exercent, & de ceux qui les voïent exercer ? ENTRET. VIII.

4. Enfin, Arſile, coment une Tradition de vérités qui ſont de la derniere importance pour toute la nature humaine, ne vous paroît-elle pas infiniment plus précieuſe, plus certaine, plus immanquable, que celle

ENTRET. VIII.

de faits fort indiférens, & peu intéreſſans ?

ARSILE. Je vous l'avouë, Timandre, je ne faiſois point d'atention à ces diférences ; & de tels avantages me rendent la Tradition des vérités Chretiénes bien ſupérieure, en infaillibilité, à toutes les Traditions humaines.

TIMANDRE. Aprês cela, quoique tous ces titres nous la rendent ſi infaillible ; nous n'en excluons pas néanmoins encore une providence particuliere de Dieu, pour ſon indéfectibilité. Elle eſt une ſuite des promeſſes de JESUS-CHRIST pour la durée de ſon Egliſe, juſqu'à la conſomation des ſiécles. S'il étoit de ſa ſageſſe de faire ſervir à cette fin les moïens naturels les plus proportionés, il ne l'étoit pas moins de les ſoûtenir toûjours par une providence particuliere.

ARSILE.

ARSILE. Suivant cela, Timandre, il me ſemble que non-ſeulement l'indéfectibilité de l'Egliſe, mais auſſi l'infaillibilité de ſes déciſions en matiére de foy, devroit être atribuée à l'infaillibilité du canal de la Tradition univerſêle. ENTRET. VIII. IX. L'infaillibilité de l'Egliſe fondée ſur l'infaillibilité de la Tradition univerſêle.

TIMANDRE. N'en doutez pas, Arſile; c'eſt à ce point fixe que doit ſe raporter la certitude de tout ce que nous croïons. C'eſt-là l'unique moïen proportioné à la portée de tous les eſprits, de conoître les vérités révélées : & c'eſt ce qui n'eſt ſujet à aucun embaras.

ARSILE. Mais ne peut-on pas prouver l'infaillibilité de l'Egliſe par la révélation que Dieu nous en a faite, & qui eſt exprimée dans l'Ecriture ?

TIMANDRE. J'en conviens : mais ſi je vous demande coment vous ſavez que l'Ecriture

ENTRET. VIII. est la parole de Dieu ?

ARSILE. Je vous répondrai, que je le sai sur le témoignage infaillible de l'Eglise.

TIMANDRE. Fort bien, Arsile. Et si je vous presse encore une fois de me dire, d'où vous savez que le témoignage de l'Eglise est infaillible ?

ARSILE. Je l'avouë, Timandre : il faudra revenir encore une fois à l'Ecriture, ou à la parole de Dieu écrite.

TIMANDRE. Vous voilà donc, Arsile, enfermé dans un cercle qui rentre perpétuélement en lui-même, & d'où vous ne pouvez jamais sortir. Le moïen facile de l'éviter est de reconoître l'infaillibilité de la Tradition universêle, que nous venons de démontrer si clairement : car dans cette infaillibilité nous trouvons celle de l'Eglise, & par elle nous la prou-

vons invinciblement, puiſque c'eſt ſur le conſentement univerſêl des Societés particuliéres que ſes déciſions ſont ſûrement faites. Ce n'eſt même que par l'infaillibilité de la Tradition univerſêle, que nous aprenons que l'Ecriture eſt la parole de Dieu ; & que nous pouvons conoître avec certitude, quel eſt ſon vrai ſens dans les endroits obſcurs, ou controverſés. ENTRET. VIII.

ARSILE. Sur ce pié-là, Timandre, vous fonderiez la certitude de nôtre foy ſur une évidence, & une certitude purement naturêles : ce qui en détruiroit l'eſſence, puiſqu'elle eſt eſſentiélement obſcure. Ne vaudroit-il pas mieux fonder cette certitude ſur l'inſpiration divine, & ſur la grace ? X. Aliance de l'obſcurité de la foy, avec l'évidence de la révélation.

TIMANDRE. Je ne diſconviens pas, Arſile, que l'inſpiration divine, & le mouvement

ENTRET. VIII. actuel de la grace ne soient nécessaires pour chaque acte de Foy. Je ne disconviendrai pas même absolument, que Dieu ne puisse rendre un esprit parfaitement certain de son adhésion actuêle à l'objet de foy, & de l'inspiration qui l'y atache. Mais qu'à parler généralement, la certitude de nôtre foy dépende de cette inspiration particuliére, & de ces mouvemens de la grace; c'est ce qui est insoûtenable.

Le fondement de la certitude de nôtre foy qui nous fait conoître, que Dieu a révélé quelque chose, doit être commun à tous les Fidéles, aisé à conoître & à manifester aux autres, s'il en est besoin. Or cela convient parfaitement à la Tradition universêle : mais nulement aux inspirations de graces; puis qu'elles sont d'ordi-

naire inconuës à ceux-mêmes qui les ont ; & si incertaines, que ceux-mêmes qui se vantent de les avoir, sont souvent de sentiment contraire sur la Foy. ENTRET. VIII.

ARSILE. Mais, Timandre, vous ne répondez rien à ce que je vous opose ; que ce fondement est purement naturel ?

TIMANDRE. Prenez garde, Arsile, nôtre Foy a plusieurs sortes de fondemens, à prendre ce terme dans un sens un peu étendu. Il y en a de prochains, & il y en a d'éloignés.

1. Les fondemens prochains ou immédiats de nôtre Foy, & qui en sont même les motifs, sont la révélation, ou le témoignage de Dieu, & l'infaillibilité de ce témoignage.

2. Les fondemens éloignés sont la conoissance que nous avons, 1. de son existence : 2. de son

ENTRET. VIII. infaillibilité : 3. de sa révélation, ou de son témoignage, qui sont proprement les préambules, ou les préludes de la Foy.

La révélation, ou le témoignage de Dieu, est par lui-même propre à produire dans l'esprit humain le plus fort atachement, & la plus ferme créance : parce qu'il n'y a rien au-dessus de l'atestation de la souveraine Vérité ; rien qui puisse balancer son infaillibilité, dès qu'on est sûr que Dieu a parlé.

Mais come il est nécessaire d'en être sûr, il faut avoüer que dans l'exercice de nôtre Foy, l'éfet de ce puissant motif est souvent suspendu par le peu de certitude que nous avons de la révélation. La fermeté de nôtre créance & de nôtre atachement aux vérités révélées, dépend beaucoup du dégré de

certitude, du moïen par lequel nous conoiſſons la révélation. Et il eſt viſible, que dans la voïe ordinaire nôtre créance pour les vérités révélées, ne peut être plus certaine, que le moïen par lequel nous ſavons qu'elles ſont révélées. Si le moïen eſt incertain, ou douteux, ou du moins s'il nous paroit tel, il eſt malaiſé que nôtre créance ne tiéne de cette incertitude, puiſqu'elle ne regarde ces vérités come révélées, que ſur un fondement incertain. ENTRET. VIII.

Aprês ces éclairciſſemens, Arſile, je ſuis perſuadé que vous voïez de vous-même la réponſe à vôtre objection. Si vous parlez des fondemens immédiats & prochains de nôtre Foy, il n'eſt point vrai que je la fonde ſur une évidence, ou une certitude naturêle : Elle

ENTRET. VIII.

n'eſt fondée immédiatement que ſur le témoignage de Dieu, & ſur ſon infaillibilité ; c'eſt-là ſon unique motif, & rien n'eſt plus ſurnaturel. Si vous parlez des fondemens éloignés, il eſt vrai que je la fonde ſur la certitude de la conoiſſance qu'on a de la révélation, & que je fonde cette certitude ſur celle de l'infaillibilité de la Tradition univerſêle. Mais ce ne ſont-là que des fondemens éloignés ; ou plûtôt ce ſont les préludes de la Foy, ou des conoiſſances préalables, qui loin de lui nuire, ſervent à la former, & à la fortifier, come font les autres préludes, ſavoir l'éxiſtence de Dieu, & ſon infaillibilité. Car avant que de produire un acte de Foy, il faut dans la voïe ordinaire, que l'eſprit ait une conoiſſance certaine, au moins implicite, de ces trois choſes, l'éxiſ-

tence de Dieu, ſon infaillibilité, ENTRET.
ſa révélation, & ſon témoignage. VIII.

Come donc l'évidence & la certitude naturêle qu'on a de l'éxiſtence de Dieu, & ſur laquelle la Foy eſt fondée, ne détruiſent point l'eſſence de celle-ci ; de même l'évidence & la certitude du moïen par lequel on conoît la révélation, ne font nul tort à la Foy.

ARSILE. Mais, Timandre, rien eſt-il plus opoſé & plus incompatible, que l'obſcurité & l'évidence ? La Foy eſt eſſentiélement obſcure : *Fides eſt non apparentium ;* coment donc peut-elle ſubſiſter avec l'évidence de la révélation ?

TIMANDRE. Rien n'eſt plus aiſé que cette aliance. Il n'y a pour la comprendre, qu'à bien diſtinguer les choſes révélées d'avec la révélation : car on voit alors clairement que les

ENTRET. VIII. choſes révélées peuvent demeurer dans leur obſcurité, quoique la révélation qui en a été faite ſoit évidente.

ARSILE. Pardonez-moi, Timándre ; mais je vois, ce me ſemble, tout le contraire. La clarté de la révélation doit répandre ſa lumiere ſur la choſe révélée. Et pour vous le faire voir, permettez-moi de vous faire ce raiſonement :

Tout ce que Dieu a révélé eſt très-vrai :

Il a révélé le Myſtére de la Trinité :

Il eſt donc très-vrai qu'il y a trois Perſones en une même Eſſence.

Tout eſt clair & évident dans ce ſyllogiſme. La premiére propoſition eſt de lumiere naturéle. La ſeconde, ſelon vous, Timandre, eſt évidente. La concluſion, qui contient la choſe

révélée, l'eſt donc auſſi. ENTRET. VIII.

TIMANDRE. Prenez garde, Arſile. La juſteſſe logique vous manque ici, non pas dans la forme de vôtre raiſonement : rien n'eſt mieux formé, ni plus concluant ; mais dans le diſcernement du ſens de la concluſion. Car que dit-elle cette concluſion ? Elle aſſûre, qu'*il eſt vrai qu'il y a trois Perſones en une même Eſſence :* mais elle ne dit que cela. Il eſt donc vrai que cette Trinité eſt réêlement éxiſtente : cette éxiſtence y eſt évidemment concluë : mais cette évidence ne ſe répand nulement ſur le Myſtére révélé, ni ſur la maniére dont il ſubſiſte. Elle ne nous fait point conoître coment il ſe peut faire que trois Perſones réêlement diſtinctes les unes des autres, n'aïent qu'une même nature ſinguliére & individuêle. Cette

ENTRET. VIII.

merveille demeure impénétrable, & également obscure, malgré l'évidence de la révélation : c'est cependant le Mystére révélé, qui est l'unique objet de nôtre foy. Et ainsi l'obscurité essentiêle à cette foy, n'en est nulement détruite.

ARSILE. Je vous l'avouë, Timandre, je n'avois jamais démêlé cela au point que vous le faites. J'ai cependant besoin que vous me doniez, sur cela, encore un petit éclaircissement. Car enfin, si nous avons évidence de la révélation, où sera la dificulté de croire les Mystéres les plus incompréhensibles ? Où sera le mérite de nôtre soûmission ? Y a-t-il la moindre dificulté à croire une chose dês qu'on voit que Dieu l'a révélée ? N'est-ce pas à croire la révélation que consiste le mérite ?

ENTRET. VIII.

TIMANDRE. Choſe étrange, Arſile, que les préjugés. Chaſſez-les par une porte, ils reviennent par cent autres ſous un nouvel habit. Qu'on ait ou qu'on n'ait pas évidence de la révélation, la choſe révélée n'en demeure pas moins obſcure: & ainſi il y a toûjours égale dificulté, égale ſoumiſſion, égal mérite à la croire, ſi elle eſt audeſſus de nôtre lumiére & de nôtre intelligence. Quoiqu'Abraham conût évidemment que c'étoit Dieu qui lui parloit, il ne laiſſa pas de ſe faire un vrai mérite par ſa foy: parce que malgré cette évidence, il étoit toûjours très-dificile de croire qu'il dût avoir une nombreuſe poſtérité, dans le tems même qu'on l'obligeoit à immoler ſon fils. Ce ne fut donc pas à croire que Dieu lui parlât, pendant qu'il lui parloit

ENTRET. VIII. éfectivement, que ſon mérite conſiſta : mais uniquement à croire ce que Dieu lui prométoit.

Extraordinaire mérite que celui qu'on ſe fait de croire la révélation de nos dogmes ! Certainement on ne peut la croire que ſur la parole de quelqu'un. Dites-moi donc un peu, Arſile, ſur la parole de qui prétendez-vous qu'on la doive croire ? ſur celle de Dieu, ou ſur celle des homes ? Si c'eſt ſur celle des homes, ce ne ſera qu'une foy humaine : quel en ſera donc le mérite ?

ARSILE. Oh non, Timandre : ce ſera ſur la parole de Dieu.

TIMANDRE. Si cela eſt, Arſile, il y aura donc, outre la révélation qui eſt l'objet que vous prétendez qu'on doit croire, une autre parole de Dieu par laquelle il nous aura révélé

cette premiere révélation. Et sur cette seconde révélation je vous ferai la même question que sur la premiére ; & je vous menerai ainsi à l'infini de parole en paroles, de révélation en révélations. ENTRET. VIII.

ARSILE. Non, Timandre, il n'y aura point de progrès à l'infini. Je prétens que Dieu nous fera connoître dès la premiére révélation que c'est lui qui la fait & qui nous parle.

TIMANDRE. Vôtre réponse, Arsile, seroit juste, s'il étoit question d'une révélation que Dieu vous fît immédiatement : mais come il s'agit ici de la révélation de nos mistéres, vous voiez bien qu'elle est aussi anciéne que l'Église.

Mais d'ailleurs, supposé même que Dieu vous fit une révélation immédiate, où seroit le mérite de croire que Dieu vous

ENTRET. VIII. parle, lorſqu'il vous fait conoître qu'éfectivement c'eſt lui qui vous parle ? Laiſſez donc là, Arſile, ce prétendu mérite. Tout le mérite de nôtre foy conſiſte à croire des objets fort audeſſus de nôtre lumiére & de nôtre raiſon : & le bon uſage de nôtre raiſon conſiſte à rechercher avec ſoin, & à découvrir cette révélation, & à ne doner créance à quoique ce ſoit, come révélé, qu'on ne ſache certainement qu'il l'a révélé.

ARSILE. Il n'y a pas moien, Timandre, de ſoûtenir devant vous de mauvaiſes cauſes. Il y a trop long-tems que je jouë des rôles étrangers. Je critique, je pare, j'eſquive vos traits, j'élude vos raiſons, je fais valoir celles des autres, & je mets tout en œuvre pour obſcurcir, ou afoiblir des vérités & des preuves, que je meurs d'envie de voir

voir invincibles. Mais enfin c'eſt trop long-tems ſe déguiſer & ſe contraindre. Je reconois la force de ces preuves & la ſolidité de ces vérités. ENTRET. VIII.

Je ſuis perſuadé que la tradition univerſêle & ſucceſſive, depuis JESUS-CHRIST juſqu'à nos jours, eſt le canal immanquable de la doctrine Chretiéne. Je ne doute pas que cette tradition ne ſoit le moïen infaillible de diſcerner ſûrement ce qui eſt révélé d'avec ce qui ne l'eſt pas; que ce canal ne ſoit la vraie regle des déciſions de l'Egliſe; que par là la doctrine de JESUS-CHRIST n'ait dû venir juſqu'à nous dans toute ſa pureté & ſon intégrité; que l'Egliſe Catholique qui ſeule conſerve cette tradition, ne ſoit de toutes les ſociétés Chretiénes l'unique où ſe trouve la vraie Religion; & qu'enfin il ne faille

ENTRET. VIII. être de cette Egliſe, & tenir à ce canal pour tenir à JESUS-CHRIST qui en eſt la ſource, & pour eſperer au ſalut.

TIMANDRE. Sur ce pié là donc, Arſile, vous n'auriez pas de peine à amener à cette Religion les eſprits les plus éloignés, les plus ſceptiques, les plus athées.

XI. Idée abrégée de ces Entretiens.

ARSILE. Je ne me vanterois pas de la leur faire embraſſer : il faudroit pour cela guérir leur cœur ; & il n'y a que l'eſprit de Dieu & que la grace de JESUS-CHRIST à qui un tel éfet conviéne. Mais s'ils avoient l'eſprit ſain, de la bonne foy & aſſés de tranquilité pour écouter, je croirois pouvoir les convaincre, qu'ils ſont obligés d'embraſſer cette Religion, & qu'il n'y a pour eux de ſureté & de repos, dans cette vie & dans la future, qu'au ſein de cette Religion.

Je comencerois, ſuivant vôtre méthode, par les guérir du ſceptiſme & de l'atheiſme. Aprês leur avoir fait reconoître une divinité dont ils tiénent l'être, la vie & le mouvement; je leur prouverois qu'elle éxige d'eux un culte; qu'elle ne leur a doné l'être que pour en être honorée; qu'elle ne leur a doné un entendement & une volonté que pour en être conuë & aimée; que telle fut la ſituation des premiers homes, que tous leurs penchans ne les portoient qu'à Dieu; que s'ils ont préſentemens perdu ces hureux penchans, & s'ils ne ſe ſentent portés que vers les créatures, il faut qu'il ſoit arivé du dérangement dans leur nature, & qu'ils aient comis quelque crime qui les ait fait tomber dans la diſgrace de Dieu. ENTRET. VIII.

Aprês les avoir convaincus

ENTRET. VIII. de la réalité de ce crime confusément conu, je leur ferois voir le besoin que nous avons d'un médiateur, pour ménager nôtre retour à Dieu & pour satisfaire à sa Justice; d'un médiateur assés sage & assés puissant pour réparer les desordres de nôtre nature. Je leur ferois voir que la Religion dans laquelle nous trouvons ce médiateur, & qui nous découvre la nature de nôtre crime, a les caractéres essentiels de la vraie Religion; & je leur montrerois enfin que ces caractéres ne conviénent qu'à la Religion Chretiéne. Aprés cela je leur démontrerois, come nous venons de faire; que de toutes les sociétés qui se disent Chretiénes, il n'y a proprement que la Catholique qui le soit véritablement: parce qu'il n'y a qu'elle qui ait retenu la doctrine Chretiéne dans toute sa pureté & son in-

tégrité, n'y aiant qu'elle qui ſe ſoit inviolablement atachée à ſon canal immanquable. ENTRET. VIII.

TIMANDRE. C'eſt, Arſile, avoir tracé en deux mots l'idée abregée de tous nos Entretiens. Vous voilà donc beaucoup plus ſavant que vous ne penſiez l'être ; & je vous avois bien dit que pour cette entrepriſe, qui vous parut d'abord ſi fort audeſſus de vos forces, vous n'aviez beſoin que de faire uſage de vos conoiſſances & des vérités que nous avions établies dans nos premiers Entretiens.

ARSILE. Qu'on écrit bien, Timandre, quand on a la main ſouple, & qu'un habile Maître tient cette main & lui done le mouvement. C'eſt à vous, Timandre, que je ſuis redevable de tout ; & je ne puis vous exprimer ce que je reſſens de tout ce que vous m'avez apris dans ces derniers Entretiens.

ENTRETIEN IX.

I. *Qu'il eſt faux que la raiſon ſoit contraire à la foy, & qu'on ne puiſſe conduire à la foy par la raiſon.* II. *Défaut d'idées nettes, cauſe de ce préjugé.* III. *Ce que c'eſt que la raiſon de l'home.* IV. *Que la foy & la raiſon priſes ſelon leur vraies idées, n'ont rien d'opoſé.* V. *Sentimens diferens ſur leur mutuêle excluſion.* VI. *Diverſes preuves de leur aliance.* VII. *Elles doivent être reſerrées chacun dans ſon ordre & dans ſa ſphére.* VIII. *De l'uſage de la raiſon dans l'explication & dans l'exercice de la foy.* IX. *Que pour croire d'une croïance ſalutaire, la raiſon ne ſufit pas ſans un ſecours ſurnaturel.* X. *Que cependant il n'y*

a point de foy ſans raiſon, & que celle-ci eſt très-propre à mener à la foy & à la Religion. XI. *Que nôtre Religion eſt à l'épreuve de ce que la raiſon a de plus fort.* XII. *Que mener ainſi à la Religion, ce n'eſt pas rendre évident ce qu'on doit croire, mais que c'eſt convaincre qu'on le doit croire.*

TIMANDRE. QUoi, Arſile, vous voilà encore ? Eh, je croïois nos conférences terminées ? ENTRET IX.

ARSILE. Je le croïois come vous, Timandre ; mais c'eſt ſur le même ſujet que j'ai encore beſoin de quelque éclairciſſement, & je me flate que vous voudrez bien m'acorder pour cela quelques momens d'un tems qui vous eſt ſi précieux.

TIMANDRE. Eh bien, de quoi eſt-il queſtion ?

ENTRET. IX. ARSILE. De tout ce que nous avons traité dans nos Entretiens : car il se trouve des gens qui en font scrupule, & qui s'imaginent qu'on détruit l'essence de la foy à force de faire valoir la raison. Il n'y a pas jusqu'au titre qui les alarme. Ils ont peine à soufrir qu'on y fasse esperer de mener un incrédule à la Religion par la raison, de découvrir cette Religion par la lumiere naturêle, & de doner de claires preuves de sa vérité. *Il est inoüi*, disoit il y a quelques jours un de ces Messieurs, *qu'on prétende démontrer la veritable Religion aux libertins par des preuves Métaphisiques, qui ne dépendent nulement de la révélation.*

TIMANDRE. Ce scrupule, Arsile, me paroît assez extraordinaire. Mais encore quel est leur fondement?

ARSILE.

ENTRET. IX.

I.

Vaine prétention que la raiſon ſoit contraire à la foy, & qu'on ne puiſſe conduire à la foy par la raiſon.

ARSILE. Vous ne le trouverez pas moins extraordinaire que le ſcrupule même. C'eſt qu'ils prétendent que la foy & la raiſon ſont contraires ; qu'elles ſe détruiſent l'une l'autre, & que la raiſon eſt une lumiere trompeuſe & ſujéte à illuſion : au lieu que rien n'eſt plus réel, plus ſûr & plus certain que la foy.

TIMANDRE. Y a-t-il là quelque choſe, Arſile, de propre à vous ébranler, ou à vous embaraſſer ſur ce que nous avons découvert & établi dans nos Entretiens précedens ?

ARSILE. Point du tout. Je n'y aperçois que de pures illuſions. Mais je voudrois bien, Timandre, que vous m'aidaſſiez un peu à les leur découvrir.

TIMANDRE. Rien ne vous doit être plus aiſé, Arſile, & je me ſouviens bien que nous en

ENTRET. IX. avons assez dit dans nos Entretiens, pour démêler leurs broüilleries & refuter leurs fausſetés.

Certainement il faut que le critique dont vous me parlez ſoit bien neuf dans les preuves de la Religion, & même dans la République des Lettres, pour regarder come *inoüie la prétention de prouver la vraie Religion par des preuves Métaphiſiques independantes de la révélation.* Quand il n'auroit vû que les titres de ce qui s'en eſt écrit depuis un ſiécle, par les Catholiques & par les Proteſtans, au moins en ce qui regarde la Religion Chretiéne; il n'auroit jamais dû avancer une têle propoſition. Le ſeul *Traité de la verité de la Religion Chretiéne* par Abadie, qui a eu tant d'aprobation, chez même les Catholiques, auroit au moins dû lui impoſer ſilence là-deſſus. Tout

cela marque que ce qui regarde la foy & la raiſon eſt peu démêlé dans ces eſprits, & qu'il y a bien des gens qui ſe piquent de raiſon & de foy, qui ne les conoiſſent guéres ni l'une ni l'autre. Rien ne me paroît donc plus important en cette matiére, ni plus propre à démêler toutes les broüilleries dont on l'obſcurcit, que de doner des idées nettes de la foy & de la raiſon.

ENTRET. IX. II. Défaut d'idées nettes cauſe de ce préjugé.

ARSILE. Aiez donc la bonté, Timandre, de me fixer vous-même ces idées.

TIMANDRE. Rien n'eſt plus capital pour cela que de démêler une équivoque trés-ordinaire.

Par le terme de *Raiſon*, la plûpart des gens n'entendent que la faculté de raiſoner, de former des ſillogiſmes, de tirer des conſéquences. Et come cet-

ENTRET. IX.

te facilité, ou faculté eſt fort diferente en divers eſprits; on regarde auſſi la raiſon de l'home come quelque choſe de fort inégal, de fort changeant & de três-capricieux. Faut-il s'étoner aprês cela ſi elle devient ſuſpecte d'illuſion, & ſi l'on ne regarde que come douteux & incertain tout ce que la raiſon propoſe de plus évident?

Au contraire, come l'on entend par la foy, la créance d'une choſe ateſtée par la ſouveraine verité, & que cette croïance a pour fondement la parole de Dieu même: on regarde ce qu'elle nous aprend come infiniment plus certain que ce que la raiſon nous enſeigne: on la croit ſi ſupérieure à la raiſon, qu'elle n'a nule beſoin de ſon ſecours; & on les juge ſi oppoſées l'une à l'autre, qu'on prétend qu'elles ſe contrediſent

formellement & qu'elles ſont incompatibles. ENTRET. IX.

ARSILE. Sur ce pied là, Timandre, je ne m'étonne plus que des eſprits prévenus de ces idées, ne ſoient pas plus favorables à nos Entretiens. Ils jugent ſans conoiſſance de cauſe, & ils condamnent ce qu'ils n'entendent pas. Aprenez-moy donc à redreſſer leurs idées.

TIMANDRE. Quoy, Arſile, il faut que je vous aprenne quelle eſt vôtre raiſon & quelle eſt vôtre foy? Etes-vous fidele? Etes-vous raiſonable? car ſi vous l'êtes, vous ſçavez ce que c'eſt que vôtre raiſon & ce que c'eſt que vôtre foy.

Encore une fois donc quelle eſt vôtre raiſon? n'avons-nous rien dit dans nos premiers Entretiens qui ait raport à cela?

ARSILE. Je vous l'avouë, Timandre, cela m'a échapé. Je

ENTRET. IX. ſai bien que dans vôtre Logique vous m'avez apris à raiſoner, & pour ainſi dire, à *Sillogiſer*, mais je ne penſe pas que ce ſoit là ce que vous me demandez.

TIMANDRE. A Sillogiſer, Arſile, il faut que la memoire vous manque ici. Je vous ai véritablement apris à raiſoner; mais je vous ai fait voir en même tems, qu'on pouvoit fort bien ſe paſſer de Sillogiſer; & qu'on pouvoit ſans cela raiſoner fort juſte. Mais ne vous ai-je point pluſieurs fois excité à conſulter vôtre raiſon, à agir par raiſon, vous conduire par raiſon, & à découvrir cette raiſon?

ARSILE. Je me ſouviens bien, Timandre, que vous voulûtes un jour m'élever juſqu'à la ſageſſe éternêle, juſqu'à la raiſon univerſêle.

TIMANDRE. C'eſt, Arſile,

un éfet de vos voïages inconsi- ENTRET.
derés dans le païs des faits. C'eſt IX.
une bone marque que vous n'y avez pas fait grande réfléxion, ni beaucoup d'uſage de vôtre eſprit. Il ne faut pas s'atendre qu'on puiſſe conſerver dans leur pureté les idées abſtraites, lors qu'on ſe livre ainſi aux objets & aux faits ſenſibles. Revenons donc, Arſile, à chercher vôtre raiſon, puiſque vous l'avez perduë.

ARSILE. Tres-volontiers, Timandre, revenons où il vous plaira. Je vous ſuivrai par tout.

TIMANDRE. Dites-moy donc, je vous prie, ne connoiſſez-vous pas un grand nombre de vérités; je veux dire de propoſitions néceſſaires, immuables & éternêles, & cela dans preſque toutes ſortes de ſciences & de diſciplines?

III. Ce que c'eſt que la raiſon de l'homme.

ARSILE. Aſſurément, j'en

ENTRET. IX. conois quantité, come les prémiers principes de Métaphysique, les grandes régles de Morale, & ces premiéres notions d'équité qui se trouvent chez tout le monde.

TIMANDRE. Eh bien ! Arsile, de qui les tenez-vous ces grandes vérités ? Qui vous a apris qu'on ne doit pas faire *à autrui ce qu'on ne voudroit pas qu'on nous fît ; que tout crime mérite punition ; qu'il vaut mieux être vertueux que riche ?* Qui vous a prescrit ces régles ? N'est-ce pas vôtre raison ?

ARSILE. Atendez, Timandre, j'entrevois, ce me semble, ce qui m'avoit échapé. C'est si bien ma raison, que je ne crains pas de traiter les hómes de raisonables, ou de déraisonables, à proportion qu'ils s'y conforment, ou qu'ils s'en éloignent.

TIMANDRE. De raisonables,

ou de déraiſonables. Cette cenſure, Arſile, n'eſt-elle point un peu trop forte ? Car enfin, je veux que vôtre raiſon particuliére vous les preſcrive : penſez-vous que celle des autres ſoit auſſi ſévére, & qu'elle ne les diſpenſe pas ſouvent de ces régles ? ENTRET. IX.

ARSILE. Je ne doute pas, Timandre, qu'ils ne s'acordent ſouvent de pareilles diſpenſes : mais je ſuis perſuadé, que ces diſpenſes ne viénent point de leur raiſon ; & je les conois aſſez pour ne pouvoir douter, que leur raiſon ne les deſaprouve, & qu'ils n'aïent tous intérieurement une même maîtreſſe, qui leur done, à ces égards, les mêmes leçons qu'à moi.

TIMANDRE. Mais, Arſile, l'eſprit humain étant auſſi diférent qu'il l'eſt en diférens homes, dans ſes goûts, ſes ſenti-

ENTRET. IX.

mens, & ſes opinions ; ſi la raiſon fait partie de l'eſprit humain, coment voulez-vous qu'elle ſoit la même en divers homes, & qu'elle leur preſcrive les mêmes régles ? Il en ſera de la raiſon particuliére de chaque home, come de ſa mémoire particuliére : & come la mémoire ne fournit pas à tous les homes les mêmes eſpéces, il ſe poura dire auſſi que leur raiſon ne leur preſcrit pas les mêmes régles.

ARSILE. C'eſt ce qui fait voir, Timandre, que cette raiſon qui eſt la maîtreſſe comune de tous les homes, ne fait point partie de l'eſprit humain, & qu'elle n'eſt point un être ou une faculté particuliére à chaque home. A force de me vouloir embaraſſer, vous m'éclairciſſez, & m'ouvrez les yeux. Me voici enfin ſur les voïes, Timandre ;

& je rapéle une partie des bel- ENTRET. IX.
les choſes que vous m'avez dites ſur ce ſujet. *Non, ce n'eſt point dans la nature de leur eſprit, que les homes voïent ces vérités, puiſqu'il eſt certain que leurs eſprits ſont variables & changeans : au lieu que quiconque voit ces vérités, voit auſſi qu'elles ſont immuables.*

TIMANDRE. Selon cela donc, Arſile, la raiſon qui éclaire & inſtruit l'home, & dont la participation fait ſa diférence eſſentiêle, n'eſt point un être particulier, ou créé ?

ARSILE. Non ſûrement, Timandre : je vous fais ici la même réponſe que je me ſouviens bien que je vous fis la premiére fois que nous traitâmes cette matiére. *Ce qui eſt ainſi invariablement exposé à la vûë des Intelligences de tous les tems & de tous les païs, ne peut ſe trou-*

ENTRET. IX. *ver que dans une nature néceſſaire & immuable, immenſe & éternéle : en un mot, dans la raiſon univerſéle, dans la Sageſſe éternéle.*

TIMANDRE. J'ai un vrai plaiſir, Arſile, de vous voir ainſi rapéler des idées & des vérités ſi importantes. Mais ſi cette raiſon univerſéle eſt la raiſon de tous les homes, d'où vient que les homes ſont ſi inégalement raiſonables, & qu'il y en a même de fort déraiſonables ?

ARSILE. C'eſt, Timandre, qu'ils conſultent très-inégalement cette raiſon; c'eſt qu'ils prénent ſouvent leur parti avant que d'avoir entendu ſes réponſes ; c'eſt enfin, que la plûpart des homes ne ſuivent que leurs paſſions. Mais ces défauts, come vous le yoïez, ne viénent point de la raiſon : il ne faut la rendre complice ni de ces

défauts, ni des erreurs des hommes : elle ne peut les conduire qu'au vrai, pourvû qu'ils la suivent ; & rien ne lui est plus outrageux, que de la croire opposée à la Foi. ENTRET. IX.

TIMANDRE. Je suis ravi, Arsile, que vous soïez tombé sur cette conséquence : car c'est dequoi il s'agit présentement. Mais coment donc feriez-vous voir qu'elle n'est point contraire à la Foi ?

IV. Que la Foy & la raison prises suivant leurs vraïes idées, n'ont rien d'opposé.

ARSILE. Présentement que je sai clairement ce que c'est que la raison, rien ne me paroît plus aisé. Une lumiére n'est point contraire à une autre lumiére. Une lumiére médiocre n'est point opposée à une grande. Une lumiére par un motif, n'est point contraire à une lumiére par un autre motif. Une lumiére fondée sur le témoignage de Dieu, n'est point opo-

ENTRET. IX.

sée à une lumiére fondée sur l'évidence de sa sageſſe.

TIMANDRE. Fort bien, Arsile : mais marquons par des idées plus particuliéres ces deux lumiéres, la raiſon, & la Foi.

ARSILE. Suivant ce que nous venons de dire, je n'y voi pas de dificulté. Je dirois donc, que *la Foi eſt une lumiére qui porte à croire très-certainement ſur la parole de Dieu, les vérités obſcures qu'il a révélées*; & que *la raiſon eſt une lumiére qui, par l'évidence des idées, porte à ſe rendre irrévocablement à des vérités claires.*

Suivant cela, il paroît que l'obſcurité eſt auſſi eſſentiéle à l'objet de la Foy, que l'évidence l'eſt à l'objet de la raiſon. Mais cette diférence peut-elle faire que ces deux lumiéres ſoient incompatibles ? Une conoiſſance évidente d'une vérité

claire, eſt-elle incompatible dans un même eſprit, avec une conoiſſance d'une autre vérité obſcure ? La certitude de la Foy eſt fondée ſur la parole de Dieu ; la certitude de la raiſon eſt fondée ſur l'évidence : mais l'évidence eſt-elle opoſée à la parole de Dieu ? Dieu n'eſt-il pas auteur & de la Foy & de la raiſon ? Ne nous les a-t-il pas donées pour nôtre conduite ? Peut-il donc établir quelque choſe par l'une, qui ſe trouve détruit par l'autre ? Le Verbe incarné, qui eſt l'auteur & le conſommateur de nôtre Foy, peut-il nous enſeigner, come tel, quelque choſe de contraire ou d'opoſé à ce qu'il enſeigne, come Sageſſe éternêle, à tous ceux qui rentrent en eux-mêmes pour le conſulter ? Quelle eſpéce de procédé eſt-ce donc, que de vouloir qu'on

ENTRET. IX. renonce aux droits de la raiſon, pour établir ceux de la foy ?

TIMANDRE. Ce que vous dites là, Arſile, eſt très-fort & marque bien que lors qu'on a des idées bien nettes de la raiſon & de la foy, on eſt fort éloigné de les ſoupçoner de méſintéligence. Cependant il n'eſt que trop vrai qu'il y a une infinité de gens qui les en ſoupçonent, qui les acuſent même de contradiction, & qui ſur ce piélà voudroient qu'on les banît l'une ou l'autre.

V. Sentimens diferens ſur leur mutuéle excluſion.

Les uns vous diſent qu'une raiſon ſujéte à illuſion doit être ſacrifiée à la révélation.

Les autres ſoûtiénent que rien n'eſt préférable à la raiſon, & que toute révélation, qui lui eſt contraire, eſt fauſſe. Ceux-là vous diſent, ſi vous n'abandonez la raiſon, la révélation vous deviendra ſuſpecte de fauſſeté

ſeté & inutile : elle vous paroî- ENTRET. IX.
tra pleine de paradoxes.

Ceux-ci répondent : ſi vous abandonez la raiſon, vous abandonez la révélation : car ce n'eſt que ſur les lumiéres de la raiſon que vous vous aſſurez de la révélation.

Que faire donc là-deſſus, Arſile, cela eſt embaraſſant. Faut-il pour devenir parfaits fideles, que nous renoncions à être raiſonables : ou que pour être parfaitement raiſonables nous renoncions à la foy.

VI. Diverſes preuves de leur alliance.

ARSILE. Ni l'un, ni l'autre, Timandre. Depuis vos éclairciſſemens, je ne trouve là rien d'embaraſſant. Coment pour m'atacher à la révélation pourois-je reprouver ma raiſon? Eh! ce n'eſt que par ma raiſon que je ſuis parvenu juſqu'à découvrir la révélation, come vous me l'avez ſi bien fait voir dans

ENTRET. IX. nôtre derniere Conférence. Coment pour ſuivre ma raiſon pourois-je rejéter la révélation ? Eh, c'eſt cette raiſon qui m'atache à la révélation & qui m'aprend qu'elle eſt neceſſaire au ſalut ?

Sans la révélation, je ne puis que me perdre ; & ſans la raiſon je ne puis m'aſſurer de la révélation. C'eſt la raiſon qui me la fait trouver, qui me la fait recevoir, qui m'y confirme ; c'eſt la raiſon qui la dévelope & qui en tire les conſequences Theologiques. Une telle révélation pouroit-elle donc ſe broüiller avec la raiſon, juſqu'à demander ſon excluſion ?

TIMANDRE. Non, Arſile, il n'y eut jamais deux ſœurs plus neceſſairement, ni plus étroitement unies que la raiſon & la révélation, & l'on ne ſauroit décréditer la raiſon, ni la rendre

ſuſpecte d'illuſion & d'erreur, ſans riſquer de perdre la révélation, la foy & la Religion. ENTRET. IX.

ARSILE. Sans perdre la foy & la Religion, Timandre, cela n'eſt-il point un peu fort & un peu outré ?

TIMANDRE. Cela eſt fort, Arſile, mais cela n'eſt point outré : c'eſt la pure vérité. Prenez garde à ceci. A un home qui a le libre & plein uſage de ſa raiſon, croire nos Myſteres, ſans ſavoir ſi Dieu les a révélés ; c'eſt legereté, imprudence, témérité : en un mot, c'eſt ne pas croire de foy divine. Croire la révélation ſans raiſon évidente & propre à donner à l'eſprit une entiere certitude ; c'eſt encore témérité, caprice, extravagance : ou tout au plus créance humaine & incertaine. Otez donc la raiſon, vous vous ôtez toute certitude de révélation : car il

ENTRET. IX.

n'y a point de certitude sans preuves infaillibles. Otez la certitude de la révélation, vous détruisez la foy : car la foy divine n'étant telle, qu'autant qu'elle est certaine, & n'étant certaine qu'autant qu'elle porte sur l'atestation, ou la révélation que Dieu m'a faite : si vous ôtez la certitude de la révélation, vous vous ôtez la foy. Et ainsi, Arsile, du premier au dernier, décréditer la raison & la rendre suspecte d'illusion & d'erreur : c'est risquer de renverser la foy & la Religion.

VII. Elles doivent être reserrées chacune dans son ordre & dans sa sphére.

ARSILE. Selon cela, Timandre, il paroît que c'est ne conoître ni la raison, ni la foy, que de vouloir qu'elles se combatent & de les rendre inaliables. Tout ce qu'il y a donc à faire pour éviter & faire disparoître ces aparences d'oposition qu'on y remarque quelquefois, est de les reserrer & les contenir cha-

cune dans ſon ordre & dans ſa ſphére: & c'eſt ce que vous me feriez bien du plaiſir de me marquer en peu de mots. ENTRET. IX.

TIMANDRE. Il n'y a pas en cela grand myſtere : des idées que nous avons atachées à la foy & à la raiſon, il paroît que le caractére de l'une eſt l'évidence, & que le caractere de l'autre eſt l'obſcurité. L'objet de la foy, come tel, eſt toûjours quelque choſe d'obſcur en lui-même, & qu'on ne conoît que ſur la révélation que Dieu en a faite, ſans l'éclaircir. Au contraire, la raiſon a pour objet les idées claires & les vérités éternêles évidentes par elles-mêmes. Le motif de celle-ci eſt donc l'évidence, & le motif de l'autre eſt l'autorité de celui qui ateſte, d'un Dieu qui parle. Si ce que l'on croit étoit évident, ce ne ſeroit plus en cette qua-

ENTRET. IX.

lité, un objet de foy, mais un objet de ſcience.

ARSILE. De ces notions, Timandre, il eſt viſible que tout ce qui porte le caractére de clarté & d'évidence, come ce qui regarde les ſciences, eſt du reſſort & de la ſphére de la raiſon, & eſt en quelque façon étranger à la foy. Come au contraire, ce qui n'a point ce caractére, mais qui eſt du nombre des choſes révélées, eſt du reſſort & de la ſphére de la foy, & la raiſon ne doit point entreprendre de l'aprofondir. Et ainſi s'il y a des Antipodes, ou s'il n'y en a pas: ſi la terre tourne ſur ſon centre, ou ſi elle ne tourne pas; ce ſont ſujets étrangers à la foy & dont elle ne doit point ſe mêler: il en eſt de même dans la foy, à l'égard de nos Myſteres. Eſt-il queſtion *de quelle maniere il ſe peut faire que*

trois perſonnes réélement diſtinctes l'une de l'autre, n'aïent qu'une même eſſence individuêle ; coment le Fils peut s'incarner ſans le Pere, & ſans le Saint Eſprit, quoi qu'inſeparablement unis, &c. C'eſt ce que la raiſon ne doit point vouloir pénétrer. ENTRET. IX.

TIMANDRE. Ces regles ſont juſtes, Arſile, & ſolidement fondées. La ſituation & l'arangement de ce monde a été abandoné à nos recherches & à nos diſputes : mais non pas nos Myſteres. Ceux-ci ne nous ont été découverts que pour exercer nôtre foy & non pas nôtre raiſon.

ARSILE. Mais cependant, Timandre, eſt-ce que dans tout le procedé de la foy, il n'y a rien ſur quoi nôtre raiſon puiſſe innocemment s'exercer ?

TIMANDRE. Tant s'en faut que ce ſoit là ma penſée ; que je

ENTRET. IX.

ſuis au contraire perſuadé, qu'à la reſerve du ſeul objet de la foy, que la raiſon ne doit pas entreprendre d'aprofondir, il y a peu de ſujets où elle doive plus entrer & plus s'exercer. Et ce n'eſt pas avoir la moindre idée de l'analiſe de la foy que d'en juger autrement.

ARSILE. Aiez la bonté, Timandre, de me le faire voir un peu plus particuliérement : car rien n'eſt plus directement opoſé à la prétention de nos Critiques, qui veulent qu'on baniſſe tout exercice de raiſon, quand il s'agit de la foy, & qui ne regardent que come une foy philoſophique celle de ceux, qui dans l'explication de la foy, font uſage de leur raiſon.

VIII. De l'uſage de la raiſon dans l'explication & l'exercice de la foy.

TIMANDRE. Quelle prétention, Arſile ? L'home peut-il tomber dans une auſſi groſſiére ignorance de ce qui fait ſa diférence

rence eſſentiêle ? La raiſon eſt ſi eſſentiêle à l'home qu'elle doit entrer dans tout ce qu'il penſe, dans tout ce qu'il dit, dans tout ce qu'il fait. Il en eſt de la raiſon à l'égard des actions humaines, come de la charité à l'égard des actions vraiment chretiénes : & come il eſt dit de celle-ci, *omnia in charitate fiant ;* on doit dire de celle-là : *omnia cum ratione fiant.* ENTRET. IX.

Il eſt vrai que la raiſon n'en veut qu'à l'évidence & que la foy eſt eſſentiêlement obſcure : mais il faut ſoigneuſement obſerver le point précis où réſide ſon obſcurité : car il s'en faut bien que tout ce qui ſert à la former, ſoit obſcur. Il faut exactement diſtinguer la révélation d'avec les choſes révélées qui ſont l'objet de la foy. Toute l'obſcurité eſt du côté de l'objet & des choſes révélées ; mais

ENTRET. IX. dans tout le reſte elle porte une évidence telle qu'on la peut deſirer pour une parfaite certitude.

Ce n'eſt pas aſſez dire qu'elle porte évidence ; il faut ajoûter qu'elle l'exige, & cela a deux titres ; l'un du côté, 1. de l'autorité de celui qui révéle. 2. L'autre du côté du fait de la révélation : c'eſt-à-dire, que pour avoir une foy parfaite : ou pour former une créance certaine & inébranlable d'une vérité de foy, il faut, 1. avoir une pleine & parfaite évidence de l'infaillibilité du témoignage de Dieu : car pour peu que ce témoignage fût ſuſpect d'erreur, il n'y auroit plus de certitude. 2. Il faut avoir une égale évidence du fait de la révélation : c'eſt-à-dire, conoître ſurement que Dieu a parlé & s'eſt révélé : car on ne peut être plus cer-

tain, au moins d'une certitude vraiment raiſonable, de l'article de foy, qu'on l'eſt du fait de ſa révélation : puiſque ce n'eſt que ſur la ſuppoſition de cette révélation qu'on le croit. ENTRET. IX.

ARSILE. Ces deux ſortes d'évidence, Timandre, que la foy éxige, & dont vous me faites ſi clairement voir qu'elle dépend eſſentiêlement, étant du reſſort de la raiſon ; coment peut-on avancer que la raiſon n'entre point dans l'exercice de la foy ; & que pour doner une juſte explication de celle-ci, il faille banir celle-là ? n'eſt-ce pas viſiblement riſquer de renverſer la foy ?

TIMANDRE. C'eſt ſi bien cela, qu'il eſt ſûr que dans la voye ordinaire, il n'y a que la raiſon qui puiſſe nous doner ces deux ſortes d'évidences. Mais les ſecours qu'elle done à la foy ne

ENTRET. IX. ſe bornent pas là : car elle ſert ſouvent à nous y affermir, en nous rapelant les motifs qui nous ont portés à croire. Et de plus elle nous aprend à développer les conſéquences Théologiques & à les tirer des articles révélés.

ARSILE. Selon cela, il ſembleroit que la raiſon ſeule ſufiroit pour croire véritablement.

IX. Que pour croire d'une créance ſalutaire, la raiſon ne ſufit pas ſans un ſecours ſurnaturel.

TIMANDRE. C'eſt aparemment au nom des autres, Arſile, que vous me faites cette objection : car je me ſouviens bien que dans nôtre dernier Entretien, vous ne doutiez point que pour croire actuêlement nous n'euſſions beſoin de la grace & d'une inſpiration ſurnaturêle. Je vous répons donc qu'il eſt vrai que la raiſon eſt très-utile à la foy, & qu'elle ſert beaucoup àla former & à doner à ſon acte un haut degré de certitude ; &

que c'eſt principalement à ce titre qu'elle doit eſtre raiſonable. Mais je n'ay garde de prétendre qu'elle ſufiſe pour croire d'une foy ſalutaire. Elle ſufit véritablement (prenez garde à ceci Arſile.) Elle ſufit pour prouver & pour démontrer qu'on doit croire : mais non pas pour nous faire actuêlement croire. Elle ne ſufit pas pour faire, par elle-même, plier nôtre creance, ni pour aſſujetir parfaitement l'entendement. ENTRET. IX.

La raiſon de cela eſt que de quelque évidence qu'elle nous rende la révélation de quelque certitude qu'elle nous repréſente l'autorité d'un Dieu qui parle, l'objet qu'on doit croire n'en devient pas moins obſcur. La lumiere de la raiſon ne ſe répand point ſur celui-ci : de ſorte que ce qu'il y a de plus embaraſſé & de moins proportioné

ENTRET. IX.

à nos esprits, n'en étant point éclairci ; il y a toûjours une vraie dificulté à croire, dont il faut faire le sacrifice à l'autorité divine.

ARSILE. Je comprens bien, Timandre, que c'est un sacrifice de sa raison : mais il nous doit d'autant moins coûter, que c'est la raison elle-même qui l'exige ; & que ce n'est que par plénitude de raison & de lumiére qu'on renonce ainsi à ces bluétes & à ces vaines apparences de raison qui s'opoſent à la foy.

TIMANDRE. Je conviens, Arsile, que rien n'est plus raisonable que ce sacrifice : mais aprés tout, c'en est toûjours un & ce n'est que par un secours surnaturel qu'on peut l'acomplir. Concluons donc qu'il y a égal péril de banir de la foy toute raison, & de n'y admétre

que la raiſon. L'un rend la foy téméraire & capricieuſe, & l'autre la rend toute humaine. ENTRET. IX.

ARSILE. Mais, Timandre, que direz-vous de tant de ſimples fideles qui croïent ſans raiſoner, & ſouvent avec plus de fermeté que les meilleurs raiſoneurs.

TIMANDRE. Vous revenez, Arſile, à une objection que vous m'avez déja faite. Je conviens qu'il y en a mile & mile qui croïent ſans raiſoner : car le raiſonement actuel, le ſilogiſme en forme n'y ſont nulement requis : mais je nie qu'il y en ait qui croïent ſans raiſon : c'eſt-à-dire, ſans preuves de la vérité de la révélation. Ces raiſons ne ſe préſentent pas toûjours formêlement à l'eſprit : & cela n'eſt pas neceſſaire : mais elles raïonent toûjours un peu dans l'acte de foy, & ſe font ſentir réel-

ENTRET. IX.

lement, quoique ſourdement à l'eſprit.

X. Mais que cependant il n'y a point de foy ſans raiſon, & que celle-ci eſt très propre à mener à la foy & à la Religion.

Lorſque JESUS-CHRIST prétendoit que l'infidelité des Juifs étoit inexcuſable, aprés avoir vû tous ſes miracles, prétendoit-il qu'ils devoient croire ſans raiſon ? Et ne vouloit-il pas au contraire que de la vûë ſenſible d'éfets ſi ſurprenans & ſi fort audeſſus des forces de la nature, ils inféraſſent qu'il n'y avoit qu'un Dieu qui en fût auteur, & qu'ainſi les faiſant pour ateſter la vérité de la doctrine de JESUS-CHRIST, c'étoit une preuve évidente de la révélation ?

ARSILE. Selon cela, Timandre, il me paroît que dans tout ce qui ſert à former la foy, les droits de la raiſon s'alient parfaitement bien avec ceux de la foy. Les fonctions de la raiſon ſont de nous mener juſqu'à la

découverte d'une autorité infaillible & du fait de la révélation. Mais elle en demeure là & céde enſuite le pas à la foy, qui ſoumet l'eſprit & le fait adherer avec fermeté aux articles révélés quelque obſcurs qu'ils ſoient. ENTRET. IX.

TIMANDRE. C'eſt en juger juſte que d'en juger ainſi.

Eh bien! Arſile, eſt-ce donc là ce qui s'apelle renverſer la foy par la raiſon? Eſt-ce-là les opoſer l'une à l'autre? Eſt-ce à en quoi conſiſte leur contrarieté & leur incompatibilité? Eſt-ce là ce qui fait le crime, d'avoir voulu mener un libertin à la foy par la raiſon? Eſt-ce quelque choſe d'inoüi d'avoir fait une pareille entrepriſe? ſera-t-il deſormais défendu de prouver ſa Religion par la raiſon, à moins qu'on ne ſe ſerve de preuves tirées de la révélation qu'un libertin ne reçoit point? Mais

ENTRET. IX. XI. Que nôtre Religion eſt à l'épreuve de ce que la raiſon a de plus fort.

d'ailleurs, coment ces critiques ne craignent-ils point d'expoſer cette ſainte Religion au mépris & à la raillerie de tout ce qu'il y a de gens raiſonables, en declarant, come ils font, par là, qu'ils n'oſent lui faire ſoûtenir l'épreuve de la raiſon ?

ARSILE. Nous en avons jugé autrement vous & moi, Timandre, nous avons crû qu'elle ne devoit point rougir de paroître devant la raiſon, & qu'il y avoit en cela pour elle plus à gagner qu'à perdre.

TIMANDRE. En effet, ça été par cette *raiſon* que nous avons comencé, 1. par faire voir la neceſſité d'une Religion naturêle, & nous avons trouvé qu'elle eſt une ſuite de la création, que ce ſeul titre ſufit pour nous en faire un devoir, & qu'elle en comprend la révélation naturêle.

2. Nous étant enſuite aper-

çûs de la coruption de cette Religion, nous avons cherché ſi Dieu n'avoit point formé le deſſein de la reparer, & s'il n'avoit point fait une révélation ſurnaturêle de ce rétabliſſement : & nous avons découvert que cette révélation & ce rétabliſſement ſe trouvoient éfectivement dans la Religion Chretiéne. ENTRET. IX.

3. Enfin, comme la Religion Chretiéne enferme pluſieurs ſociétés ; une plus exacte recherche de la raiſon nous a fait trouver que c'eſt la Religion Catholique qui conſerve cette révélation. Et ainſi, ſans abandoner l'évidence de la raiſon, un incrédule ſe trouve conduit juſqu'à reconnoître clairement que la Religion Catholique eſt la véritable, & cela ſans avoir eu beſoin de recourir aux preuves dépendantes de la révélation.

Rien aſſurement n'eſt plus

ENTRET. IX.

plaisant que ce besoin de recourir à ces preuves à l'égard d'un incrédule, ou plûtôt rien n'est plus frivole : car ou cet incrédule admétra cette révélation dont on doit tirer les preuves, ou il l'a rejetera. S'il la rejête, de quelle force pourront être ces preuves ? ne les rejêtera-t-il pas aussi ? que s'il admet la révélation : de quelles preuves a-t-il besoin ? que reste-t-il à lui prouver ? La révélation qu'il admet, ne l'assure-t-elle pas de tout ? on n'a besoin de preuves, que pour lui prouver la révélation ; & l'on veut que ces preuves soient dépendantes de la révélation. Y eût-il jamais rien de moins bien pensé ? Non, non, il n'y a que des preuves de raison & d'évidence qui soient propres à réduire un incrédule.

ARSILE. Mais si cela est, vous dira-t-on, Timandre, vous lui

avez donc rendu évident ce qu'il doit croire : vous avez levé le voile de dessus sa foy : n'est-ce pas là en détruire l'essence, puis qu'elle est essentiêlement obscure ?

IX. ENTRET. XII. Que mener ainsi un incrédule à la Religion, ce n'est pas lui rendre évident ce qu'il doit croire, mais c'est le convaincre qu'il le doit croire.

TIMANDRE. Qu'il est aisé de se laisser faire illusion quand on manque de justesse & de Logique ! Le faux brillant de cet argument, que vous voïez come moi, est capable d'imposer à mile esprits. Non, Arsile, nous n'avons point ôté l'obscurité essentiêle à la foy. Nous n'avons point rendu évident ce qu'on doit croire : mais nous avons évidemment prouvé qu'on le doit croire : car il y a une grande diférence entre dire que *ce que l'on doit croire est évident ;* & dire qu'*il est évident qu'on le doit croire.* Nous n'avons jamais dit le premier, mais nous avons prouvé le second : nous avons convaincu un incrédule, qu'il

ENTRET. IX. doit prendre le parti de croire. Nous avons répandu l'évidence ſur toutes les voïes qui conduiſent à la foy : ſur l'obligation & la néceſſité de croire nos Myſtéres les plus obſcurs : cela étoit de nôtre deſſein ; mais nous n'avons ni tenté, ni même voulu répandre cette évidence ſur la nature de ces Myſtéres.

ARSILE. Rien n'eſt mieux démêlé, Timandre, rien de plus reſpectueux pour la Foy, rien de plus honorable à la raiſon, rien de plus avantageux à la Religion. Mille pardons, Timandre, d'avoir tant abuſé de vôtre loiſir.

FIN.

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS par la grace de Dieu Roy de France & de Navarre : A nos amés & féaux Conſeillers les gens tenans nos Cours de

Parlement, Maiſtres des Requêtes ordinaires de nôtre Hôtel, Grand Conſeil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans civils, & autres nos Juſticiers qu'il apartiendra, Salut. LOUIS ROULLAND Libraire à Paris, Nous a fait expoſer qu'il deſireroit faire imprimer un Livre intitulé, *L'Incrédule amené à la Religion par la Raiſon*, s'il Nous plaiſoit lui acorder nos Létres de Privilege ſur ce néceſſaires; Nous avons permis & permétons par ces Preſentes audit Roulland de faire imprimer ledit Livre, en telle forme, marge, caractere, & autant de fois que bon lui ſemblera, & de de le vendre, faire vendre, & débiter par tout nôtre Roïaume, pendant le tems de quatre anées conſécutives, à compter du jour de la date deſdites Preſentes. Faiſons défenſes à toutes perſones, de quelque qualité & condition qu'elles puiſſent être, d'en introduire d'impreſſion étrangere dans aucun lieu de nôtre obéïſſance, & à tous Imprimeurs, Libraires, & autres, d'imprimer, faire imprimer, vendre, débiter, ni contrefaire ledit Livre, en tout, ni en partie, ſans la permiſſion expreſſe, & par écrit dudit Expoſant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiſcation des éxemplaires contrefaits, de cent livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit Expoſant, & de tous dépens, domages & intereſts; à la charge que ces Preſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, & ce dans trois mois de la date d'icelles; Que

l'impreſſion dudit Livre ſera faite dans nôtre Roïaume, & non ailleurs, en bon papier, & en beaux caracteres, conformément aux Reglemens de la Librairie, & qu'avant que de l'expoſer en vente, il en ſera mis deux éxemplaires dans nôtre Bibliotheque publique, un dans celle de nôtre Château du Louvre, & un dans celle de nôtre très cher & féal Chevalier, Chancelier de France, le Sieur Phelypeaux, Comte de Pontchartrain, Comandeur de nos Ordres, le tout à peine de nulité des Preſentes : Du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire joüir l'Expoſant, ou ſes ayans-cauſe, pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble, ou empêchemens. Voulons que la copie deſdites Preſentes qui ſera imprimée au comencement, ou à la fin dudit Livre, ſoit tenuë pour deuëment ſignifiée, & qu'aux copies colationées par l'un de nos amés & féaux Conſeillers, & Sécrétaires, foi ſoit ajoûtée come à l'Original. Comandons au premier nôtre Huiſſier, ou Sergent, de faire pour l'éxécution d'icelles tous actes requis & néceſſaires, ſans demander autre permiſſion, & nonobſtant clameur de haro, charte normande, & Létres à ce contraires ; CAR tel eſt nôtre plaiſir. DONÉ à Verſailles, le vingt-troiſiéme jour de Février, l'an de grace mil ſept cent neuf, & de nôtre Regne le ſoixante-ſixiéme. Par le Roy, en ſon Conſeil, *Signé*, LE COMTE.

Regiſtré ſur le Regiſtre num. 2. *de la Communauté des Imprimeurs-Libraires de Paris*, page 415. num. 795. *conformément aux Reglemens, & notament à l'Arrêt du Conſeil, du* 13. *Août* 1703. *A Paris, ce ſix Mars* 1709. Signé, L. SEVSETRE, Sindic.

CRC